



Commémorer la Grande Guerre (2014-2020) : propositions pour un centenaire international

Rapport au Président de la République

Joseph ZIMET

septembre 2011

**Secrétariat général pour l'administration
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives**

« Le 2 août 1914, jour de la mobilisation, le peuple français tout entier se mit debout dans son unité. Cela n'avait jamais eu lieu. Toutes les régions, toutes les localités, toutes les catégories, toutes les familles, toutes les âmes, se trouvèrent soudain d'accord. En un instant, s'effacèrent les multiples querelles, politiques, sociales, religieuses, qui tenaient le pays divisé. D'un bout à l'autre du sol national, les mots, les chants, les larmes et, par-dessus tout, les silences n'exprimèrent plus qu'une seule résolution. »

Extraits de l'allocution prononcée par le général de Gaulle, le 2 août 1964, au Palais de l'Élysée, pour le cinquantenaire de la mobilisation de 1914.

« Le souvenir de la Grande Guerre est sur la France comme la cendre du volcan sur ses pentes »

Michel Bernard, *La Tranchée de Calonne*

« J'ai la tête épique. Je chante le Poilu. »

Joseph Delteil, *Les Poilus*.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 23 mars 2011

Monsieur le Directeur,

L'année 2014 marquera le centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Cet événement fondateur de notre histoire contemporaine occupe, aujourd'hui encore, une place centrale dans la mémoire collective de notre pays.

Chaque famille française, chaque commune de France restent en effet marquées à jamais par la grandeur et la dureté de la Grande Guerre.

Les terribles sacrifices consentis par notre pays, les immenses destructions matérielles et humaines et l'ampleur des bouleversements géopolitiques induits par ce conflit lui donnent une résonance qui marque encore profondément notre espace et notre temps.

L'année 1914 fut aussi un moment d'union et de cohésion nationale que les Français n'ont pas oublié.

C'est pourquoi le moment venu, avec l'ensemble des Français et avec nos principaux partenaires étrangers, les pouvoirs publics devront commémorer cette date majeure de notre histoire nationale et de l'histoire européenne et mondiale.

Nous devons, d'ores et déjà, être attentifs à la préparation de cette grande échéance mémorielle pour le pays et réfléchir à la physionomie du programme commémoratif du centenaire de 2014.

Afin de préparer de façon satisfaisante la préfiguration de ce programme commémoratif, je souhaite vous confier la rédaction d'un rapport qui fera le bilan de l'ensemble des initiatives déjà engagées, en France et à l'étranger, pour commémorer le centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

En faisant le point sur les actions déjà envisagées, votre rapport me proposera en outre des pistes de réflexion pour organiser le calendrier des commémorations de l'année 2014, et formulera des propositions concrètes quant à la gouvernance des préparatifs du centenaire.

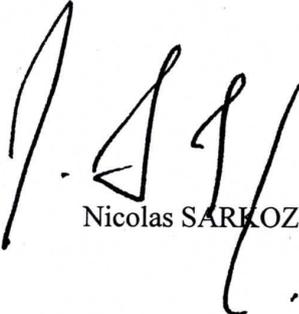
.../...

Monsieur Joseph ZIMET
Adjoint au directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives
Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives
Ministère de la défense et des anciens combattants
37, rue de Bellechasse
75 700 Paris

Vous me remettrez ce rapport au plus tard avant l'été 2011.

Dans la conduite de cet exercice, vous pourrez vous appuyer sur les services de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense et des anciens combattants et bénéficier du concours des autres administrations concernées par la préparation du centenaire, en particulier le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Éducation Nationale, le ministère des Affaires Étrangères et Européennes et le ministère de l'Enseignement Supérieur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Nicolas SARKOZY

Sommaire

Introduction

Résumé du rapport

I. Les enjeux d'un centenaire international

II. Le centenaire de la Première Guerre mondiale : un rendez-vous identifié et anticipé, en France et à l'étranger

III. Proposition de calendrier pour le Centenaire

IV. Trois grands projets pour un Centenaire

V. Les orientations stratégiques du Centenaire

VI. La gouvernance du Centenaire

VII. Le financement du Centenaire

Annexe

Introduction

Durant quatre ans, de 2014 à 2018, la France sera l'hôte du monde entier.

Durant quatre ans, les nations du monde entier viendront en France commémorer l'engagement de leurs soldats et de leurs travailleurs sur le front de l'ouest, épice de du premier conflit mondial de l'histoire de l'humanité.

Durant quatre ans, Australiens, Allemands, Britanniques, Canadiens, Américains, Indiens, Chinois, Nord-africains, Subsahariens, Indochinois, Néo-zélandais, Polonais, Russes, Belges, Tchèques, Portugais et bien d'autres encore, viendront arpenter le champ de bataille pour y retrouver les traces de leurs ancêtres.

Durant quatre ans, les représentants de ces pays viendront en France honorer leurs morts et se recueillir dans les nécropoles militaires qui peuplent pour l'éternité les paysages de la Grande Guerre.

Dans un même temps, le temps d'une commémoration qui ne ressemblera à aucune autre, les Français emprunteront les sentiers de la mémoire et retrouveront les souvenirs d'un temps qui fut celui de leurs parents et de leurs grands-parents, acteurs, témoins ou simples spectateurs de la Grande Guerre, la plus grande, la plus dure, la plus terrible épreuve collective que la société française traversa au cours du XX^e siècle, dont elle sortit exsangue et bouleversée.

Durant quatre ans, chaque famille française retrouvera le chemin des monuments aux morts de ses villages ; chaque famille française se remémorera les récits de ses anciens, blessés, gazés, mutilés de la Grande Guerre ; chaque famille se souviendra des récits de famille, colportés de génération en génération, et qui tous racontaient la même chose : la souffrance et l'horreur d'une guerre qui ne ressemblait à aucune autre.

Durant quatre ans, les Français replongeront au cœur d'un temps révolu mais qui demeure pourtant étrangement familier ; durant quatre ans, le temps d'une commémoration, la société française retrouvera son passé et ses racines, ses ancêtres et ses morts, ses terroirs et ses clochers ; elle retrouvera un événement fondateur qui a bouleversé le quotidien de nos aïeux, transformé leurs modes de vie et façonné le monde qui est le nôtre.

Durant quatre ans, de 2014 à 2018, la France et les Français retrouveront la Grande Guerre.

*

* *

De ce passé, saurons-nous faire bon usage ?

En 2014, les Français s'arrêteront sur le bord du chemin et se retourneront pour contempler, au loin, les lieux encore vives de la Grande Guerre.

A distance rassurante de l'événement, ils s'efforceront de comprendre le cataclysme de 14-18, de déchiffrer les motivations qui poussèrent les peuples les plus avancés de la planète à

engloutir leurs ressources morales et matérielles dans un immense brasier qui manqua d'annihiler la civilisation européenne.

Une dernière fois, ils ramasseront les cendres encore incandescentes de la Grande Guerre pour les transmettre aux générations futures, afin qu'elles n'oublient pas que c'est de ce terreau à la fois tragique et épique que notre monde prit forme, il y a cent ans.

Mais la puissante poussée mémorielle dont le centenaire de la Première Guerre mondiale est porteur ne doit pas se réduire à une bouffée de nostalgie.

C'est le regard tourné vers l'avenir et les enjeux du XXI^e siècle que la France et les Français devront aborder cette commémoration.

C'est en pensant aux défis du temps présent que l'histoire de la « der des der » devra être questionnée et enseignée dans les écoles, les collèges et les lycées de France.

C'est main dans la main avec l'Allemagne, partenaire, depuis près de cinquante ans, d'une réconciliation historique et de l'édification d'une Europe pacifique, qu'elle devra être racontée et commémorée.

C'est à l'unisson de cette même Europe de la paix, construite sur les décombres des deux conflits mondiaux du XX^e siècle, que la France pourra s'interroger, avec ses voisins européens, sur l'héritage moral et politique de la Première Guerre mondiale. Car la commémoration du Centenaire sera aussi un chœur polyphonique, à travers lequel l'Europe pourra, si elle le souhaite et si elle s'en donne les moyens, donner de la voix.

*
* *

A cet usage du passé pour éclairer l'avenir, fait écho la résonance mémorielle contemporaine du Centenaire, sa portée immédiate et présente, *hic et nunc*.

Quel sens faut-il donner à la commémoration de la Grande Guerre, cent ans après ?

Force est de reconnaître que nous n'avons pas quitté le « *moment historique habité par l'obsession commémorative*¹ », analysé par Pierre Nora dans la conclusion de ses *Lieux de mémoire*, en 1992.

La « *boulimie commémorative d'époque*² », qu'il pointait alors du doigt, n'a pas faibli. Osons dire qu'elle est même devenue gloutonnerie.

A cet égard, le Centenaire sera une nouvelle pierre ajoutée au singulier édifice mémoriel bâti par les Français depuis la « *métamorphose de la commémoration*³ » et le basculement vers un nouveau régime mémoriel.

¹ Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1992, p. 4687.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 4688. Ce nouveau régime se caractérise, selon Pierre Nora, par « *la subversion et le délitement du modèle classique de la commémoration nationale, tel que la Révolution l'avait inventé et tel qu'en lui-même l'avait fixé la III^e République conquérante, et son remplacement par un système éclaté, fait de langages*

La marque de fabrique de ce régime mémoriel, décrit par Pierre Nora, n'est plus la prééminence d'une « *conscience nationale unitaire*⁴ », que les commémorations permettaient de réveiller et de faire vibrer, à intervalles réguliers, mais davantage le « *réveil des pierres et des murs* », ou la « *revitalisation des paysages*⁵ », caractéristiques de « l'ère de la commémoration », qui a vu le patrimonial l'emporter, de façon décisive, sur le national⁶.

De ce point de vue, la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale poursuivra et poussera même jusqu'à la perfection le modèle de commémoration patrimoniale, où le local et le culturel tiendront le haut du pavé, où chaque parcelle, chaque copeau de la mémoire de la Grande Guerre, seront briqués et présentés sous leur meilleur jour.

Pour ces mémoires dispersées et occultées, auparavant laissées à l'écart du traditionnel récit national unitaire, le Centenaire sera *jour de fête*.

A cela, le Centenaire ajoutera une nouvelle dimension, inédite, naturellement inscrite dans le prolongement de la précédente, dont elle sera d'une certaine façon l'actualisation : le basculement vers une commémoration mondialisée, transnationale, où la Grande Guerre sera l'objet d'une véritable communion commémorative – une « *communio-mémoration* » – entre nations ex-belligérantes, engagées dans la recherche de la signification et de la justification, pour le présent, des événements survenus il y a cent ans.

Ici s'écrira ainsi un nouveau chapitre de « l'ère de la commémoration », avec une commémoration mondialisée qui ira traquer les moindres traces de la Grande Guerre, aux confins des contrées les plus reculées de la planète.

La commémoration mondialisée de la Grande Guerre marquera l'entrée en lice de nouveaux acteurs – jeunes Etats ou vieilles puissances -, pour qui le Centenaire sera un récit des origines, une cosmogonie mémorielle dans laquelle ils chercheront à enraciner leurs premiers pas sur la scène du monde contemporain.

Le Centenaire mondialisé consacrera l'avènement mémoriel du *Digger* australien, du tirailleur sénégalais et du travailleur chinois de la Grande Guerre.

La commémoration de la Première Guerre mondiale en France combinera ainsi de façon simultanée des échelles mémorielles locales, nationales, européennes et mondiales.

Mais le Centenaire pourrait-il s'en tenir là ? Pourra-t-il rester cantonné à une double célébration patrimoniale et mondialisée de « l'événement 14-18 » ?

commémoratifs disparates, qui suppose avec le passé un rapport différent, plus électif qu'impératif, ouvert, plastique, vivant, en perpétuelle élaboration ». Voir Pierre Nora, *Op. Cit.*, p. 4692.

⁴ *Ibid.*, p. 4699.

⁵ *Ibid.*, p. 4714.

⁶ « *Le phénomène commémoratif était l'expression concentrée d'une histoire nationale, un moment rare et solennel, une forme toujours difficile du ressourcement collectif, une affirmation symbolique de la filiation, un choix d'héritage pour une forme de transmission, un point de passage du passé au futur. Elle s'est atomisée. Elle est devenue, pour chacun des groupes concernés, le fil disséminé dans le tissu social qui lui permettra, au présent, d'établir un court-circuit avec un passé définitivement mort. Ces fils disséminés sont partout et nulle part. La commémoration s'est émancipée de son espace d'assignation traditionnel, mais c'est l'époque tout entière qui s'est faite commémoratrice* » écrit Pierre Nora. *Ibid.*, p. 4704.

Ne serait-ce un peu court pour une nation comme la France, qui conserve jalousement le souvenir de ses huit millions de soldats mobilisés, de ses 1 400 000 « morts pour la France », et qui veille religieusement sur les trente-huit mille monuments aux morts de ses communes ?

Après la patrimonialisation et la mondialisation de la mémoire de la Grande Guerre, le Centenaire offrira aux Français, osons cette hypothèse, un troisième registre mémoriel, marqué par le retour éphémère au régime mémoriel antérieur.

Le Centenaire révélera en effet aux Français l'effort inouï dont ils furent capables, ensemble, il y a cent ans.

Il fera résonner, au sein du corps social, le souvenir de l'incroyable transhumance collective que les Français accomplirent durant « leur » Grande Guerre.

S'il suscitera l'effroi des contemporains face à la mort de masse et aux immenses sacrifices consentis, le Centenaire fera également parcourir un frisson sur la société française, rappelant l'unité et la cohésion nationale affichée par les Français dans l'épreuve de la Première Guerre mondiale.

Chaque commémoration, c'est ainsi, se voit assigner un sens, une portée, une mission. Mais, déjouant souvent tous les pronostics, sa physionomie véritable se révèle généralement après l'événement.

Au mois de janvier 1989, présentant ses desseins commémoratifs devant l'Académie des Sciences morales et politiques, Jean-Noël Jeanneney, président de la Mission du Bicentenaire de la Révolution Française et de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, mettait en garde son auditoire face à toute tentation de définir de façon trop unilatérale le sens de la commémoration à venir : « *Une célébration se dessine toujours à la rencontre de mouvements du long terme, ceux des mentalités collectives lentement élaborées et très lentement changeantes, et d'autre part une conjoncture par définition imprévisible, et qui rappelle à quelque humilité ceux qui sont chargés de la préparation* » déclarait-il alors⁷.

Le centenaire de la Révolution avait été, écrit Pierre Nora, « *l'occasion d'affirmer le resserrement de la famille républicaine*⁸ ».

Par-delà ses missions culturelles, civiques et pédagogiques, par-delà les enjeux de rayonnement et de coopération pacifique entre les nations, le centenaire de la Première Guerre mondiale sera, nous le pensons, l'occasion pour les Français de prendre la mesure de leur attachement à l'idée de Nation.

Le Centenaire sera, à l'heure de la mondialisation, du culte de la subsidiarité et de la construction européenne, un examen de conscience révélateur de l'éloignement des citoyens de la Nation comme « corps mystique » auquel ils pouvaient être conduits à tout sacrifier.

Il réalisera peut-être la prophétie de Jean Jaurès qui, dans sa conférence sur « l'Idée de patrie » prononcée à Marseille, en 1896, déclarait : « *Le jour où un seul individu humain*

⁷ Jean-Noël Jeanneney, « Les lignes forces d'un projet », in Jean-Noël Jeanneney, *La République a besoin d'Histoire, Interventions*, Paris, Editions du Seuil, 2000, pp. 47-48.

⁸ Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire, Op. Cit.* p. 4694.

trouverait, hors de l'idée de patrie, des garanties supérieures pour son droit, pour sa liberté, pour son développement, ce jour-là l'idée de patrie serait morte⁹ ».

Ainsi, c'est paradoxalement au moment où ils rendront hommage à tous les morts de la Grande Guerre que les Français seront confrontés à une question inscrite en filigrane des commémorations du Centenaire : les citoyens du XXI^e siècle sont-ils toujours disposés à mourir pour la patrie¹⁰ ?

*
* *

Par son ampleur, sa durée atypique et le nombre élevé d'acteurs qu'elle implique, la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale soulève de nombreuses questions.

Comment commémorer la Grande Guerre ? Comment appréhender le cycle mémoriel incroyablement riche qui court de 2014 à 2020 ? Comment trouver la bonne tonalité pour le faire, le bon *tempo* ?

Que faut-il commémorer, avec qui, et quand ?

S'il est d'usage que l'on commémore la fin des guerres et des batailles, force est d'admettre que les Français n'attendent pas 2018 pour commémorer « leur » Grande Guerre.

C'est donc dès 2014 qu'il conviendra de marquer le souvenir des cent ans de la Première Guerre mondiale. Est-ce à dire qu'il faudra uniquement commémorer, en 2014, le déclenchement de la Grande Guerre et l'enchaînement des événements survenus entre l'été et la fin de l'année 1914 ?

En réalité, ce que les Français attendent, en 2014, c'est une interprétation intelligible et une lecture globale de la Première Guerre mondiale. Ainsi c'est toute la guerre que l'on doit commémorer, en 2014, d'un seul trait, et non pas seulement ses débuts.

A l'image des célébrations du Bicentenaire de la Révolution française de 1989 orchestrées par Jean-Noël Jeanneney, le programme commémoratif du Centenaire devra proposer, dès 2014, une lecture kaléidoscopique des quatre années de guerre¹¹ : en 2014, la France et les Français devront par conséquent commémorer la Guerre de 1914-1918 et pas seulement ses débuts.

⁹ Cité par Philippe Contamine, « Mourir pour la patrie » in Pierre Nora (sous la direction de), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, p. 1673.

¹⁰ « *La levée en masse a été remplacée par l'armée professionnelle. Le patriotisme, moteur de la première, perd de sa valeur mobilisatrice* » écrit le député Patrick Beaudouin, membre de la Commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée Nationale. Voir « Parcours de la citoyenneté, du civisme et de l'esprit de défense : vivre la France dans la République », Rapport à M. le Président de la République, p. 4.

¹¹ Le programme commémoratif du Bicentenaire, conçu par Jean-Noël Jeanneney, associa de façon originale la commémoration d'événements de l'année 1789 et de l'année 1792, tels que la bataille de Valmy. L'historien américain Steven Kaplan, historiographe du Bicentenaire, écrit que « *Valmy intéressait spécialement (Jean-Noël) Jeanneney parce que l'événement offrait la seule occasion, dans le cadre du Bicentenaire, de dépasser l'horizon de 1789 et d'aborder quelques-unes des grandes questions et promesses de la Révolution* ». Voir Steven L. Kaplan, *Adieu 89*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1993, pp. 330-455. Voir aussi Jean-Noël Jeanneney, « *Après-coup : réflexions d'un commémorateur* » in *La République a besoin d'histoire*, Paris, Editions du Seuil, 2000, pp. 56-93.

Au milieu d'un océan d'initiatives locales et associatives, à côté du feu d'artifice culturel et scientifique que le Centenaire ne manquera pas de susciter, la commémoration de la Grande Guerre devra pouvoir s'incarner dans quelques événements symboliques, dont l'initiative reviendra à l'Etat.

Elle devra également reposer, nous y reviendrons dans le détail, sur un intelligent partage des rôles entre l'Etat et les autres acteurs de la commémoration, en particulier les collectivités territoriales.

Nous suggérons ici de donner l'initiative à l'Etat, afin qu'il propose aux Français, en 2014, un programme commémoratif national. L'action commémorative de l'Etat se concentrerait ainsi principalement sur l'année 2014, où le Gouvernement, avec le concours de l'ensemble de ses partenaires, assurerait l'organisation de six grands rendez-vous commémoratifs échelonnés entre le 28 juin et le 11 novembre 2014 :

- Une ouverture européenne, à Sarajevo, le 28 juin 2014, avec un grand rassemblement culturel européen et la réunion exceptionnelle des chefs d'Etat et de gouvernement européens pour une commémoration de l'événement déclencheur de la Première Guerre mondiale.

- Une fête nationale, le 14 juillet 2014, mettant à l'honneur toutes les nations engagées dans la Grande Guerre, avec l'invitation des chefs d'Etat et de gouvernement pour le défilé du 14 juillet, où seraient invités à défiler les soldats de tous les pays belligérants de la Grande Guerre. Après le traditionnel défilé du 14 juillet, une parade géante serait organisée sur les Champs-Élysées, mise en scène par la troupe du Royal de Luxe, qui amènerait pour la première fois à Paris ses célèbres géants, déjà consacrés dans le monde entier.

- La commémoration du centième anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès, le 31 juillet 2014.

- Une commémoration décentralisée de la mobilisation générale et de l'entrée en guerre, le 2 août 2014, partout en France, avec le concours des communes.

- La commémoration de la première bataille de la Marne, au mois de septembre 2014.

- L'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix, porte-parole légitime de la génération des combattants de la Grande Guerre, le 11 novembre 2014.

A côté de ces six grands rendez-vous qui seraient les points d'appui de la trame commémorative du programme officiel du Centenaire, l'Etat pourrait porter trois grandes initiatives culturelles et mémorielles :

- Un grand chantier de numérisation d'archives individuelles de la Grande Guerre, avec la numérisation et la mise en ligne, durant le Centenaire, de l'ensemble des registres matriculaires des huit millions de combattants de la Première Guerre mondiale.

- En route vers le Centenaire, l'Etat pourrait également appuyer le projet d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des « paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » proposé par treize conseils généraux, avec l'appui de l'Assemblée des départements de France.

- Enfin, la mise en place d'une commission de réflexion sur la question des fusillés de la Première Guerre mondiale, chargée de formuler des propositions au Président de la République, serait une réponse au problème mémoriel récurrent du sort et de la postérité mémorielle des six cent vingt soldats condamnés à mort et fusillés durant la Première Guerre

mondiale. Le Centenaire pourrait offrir un cadre idoine à la résolution de ce dernier « kyste mémoriel » lié à la Grande Guerre.

Que faut-il faire, enfin, à la fin de l'année 2014 ? Faut-il tirer le rideau du Centenaire et attendre 2018, pour monter le décor du centenaire de l'Armistice de 1918 ?

Si l'Etat ne peut s'engager sur un processus commémoratif de quatre années, qui le laisserait exsangue, il paraît inenvisageable de décréter la fin du Centenaire à la fin de l'année 2014 : ce serait en effet priver les territoires et les collectivités locales de leur Centenaire.

C'est pourquoi, après la levée de rideau du Centenaire en 2014, qui aura vu l'Etat proposer aux Français un programme commémoratif global, les territoires prendraient la suite, durant trois ans, de 2015 à 2018, pour commémorer, avec le concours de l'Etat, leurs centenaires respectifs.

A compter de 2015, la commémoration entrerait ainsi dans un second cycle itinérant, décentralisé et intermittent, qui verrait le Centenaire cheminer au fil du champ de bataille, épousant les moindres méandres de sa topographie et de sa chronologie : Champagne, Artois, Vosges, Meuse, Somme, Aisne, etc.

A la fin de ce cycle triennal itinérant, l'Etat reprendrait l'initiative pour organiser les commémorations de l'Armistice de 1918, point d'orgue du cycle commémoratif du Centenaire.

Nous proposons ainsi un partage des rôles entre l'Etat et les collectivités territoriales, où chacun tiendrait son rang, et que l'Etat concentre son action au début et à la fin du cycle commémoratif du Centenaire.

*
* *

Le Centenaire est un très grand défi pour la France.

Durant quatre ans, sinon six, il mobilisera la société française, à travers des rassemblements mémoriels, civiques et culturels.

Fidèles à leur tradition universaliste, les Français seront fiers d'accueillir chez eux les représentants du monde entier pour guider leurs pas sur les champs de bataille de la Grande Guerre. Pour les collectivités locales situées à proximité de ces champs de bataille, le Centenaire sera un enjeu économique et touristique de premier plan.

Le Centenaire sera également un rendez-vous éducatif et pédagogique majeur pour une génération qui commémorera la Grande Guerre, pour la première fois, sans la présence des témoins, tous disparus.

En route vers le Centenaire, l'Etat devra être à l'écoute des acteurs qui seront au cœur de la commémoration : les collectivités territoriales et les partenaires étrangers de la France, qui seront aux premières loges, mais aussi les associations et les acteurs du monde culturel, qui animeront le Centenaire au quotidien.

Enfin il convient de ne pas oublier les Français, pour qui, écrit l'historien Nicolas Offenstadt, « 14-18, loin d'être simplement un sujet savant, est devenu, en France, depuis une trentaine

d'années, une véritable « pratique sociale et culturelle d'envergure »¹² », et qui seront au cœur de la commémoration du Centenaire.

C'est sur le dialogue permanent entre ces différents acteurs que reposera *in fine* le succès de l'entreprise du centenaire de la Première Guerre mondiale.

En résumé, la tâche de l'Etat sera immense. Ce rapport tente de cerner les principaux défis auquel il sera confronté.

Après avoir décrit les enjeux (I) et les préparatifs déjà engagés pour le Centenaire, en France et à l'étranger (II), il propose une esquisse de calendrier commémoratif (III), quelques projets qui pourraient être conduits sous ses auspices (IV) et enfin un certain nombre d'orientations méthodologiques (V), qui pourraient aider à préparer l'événement. Il se penche, enfin, sur la gouvernance (VI) et le financement (VII) d'une si vaste entreprise.

Durant plus de trois mois, j'ai rencontré les futurs acteurs du Centenaire. Tous ont accepté de me consacrer du temps : ambassadeurs français et étrangers, diplomates, autorités militaires, attachés de défense à l'étranger, présidents d'exécutifs régionaux et départementaux, parlementaires et élus locaux, maires, historiens, journalistes, conservateurs du patrimoine, enseignants, responsables associatifs, directeurs d'équipements culturels, éditeurs, producteurs, directeurs de musées, hauts fonctionnaires, préfets et sous-préfets, conseillers ministériels, simples citoyens... Je tiens à les remercier, tous, pour les précieux conseils qu'ils m'ont dispensés. J'espère que ce rapport, qui parle d'eux, qui parle pour eux, restitue fidèlement la passion qu'ils m'ont communiquée et ne trahit ni leurs idées ni la confiance qu'ils m'ont accordée en acceptant de me parler de leurs projets.

A tous ceux que je n'ai pu personnellement rencontrer, les maires, les élus, les responsables associatifs et les partenaires étrangers, j'adresse mes plus sincères excuses : durant plus de trois mois, j'ai en effet navigué au gré des rencontres et des intuitions pour tenter de cerner au mieux ce que serait, et surtout ce que pourrait être, le grand rendez-vous du Centenaire. Auprès des personnes que je n'ai pu rencontrer dans le cadre de cette mission, je prends l'engagement de combler ce manque, dans les prochains mois, afin de rendre cette première photographie des préparatifs du Centenaire moins lacunaire et moins approximative.

Je voudrais enfin remercier un certain nombre de personnes qui ont bien voulu accompagner certaines étapes de mes réflexions, parfois me signaler des lacunes et des oublis coupables, ou bien tout simplement me conforter dans des choix dont je pouvais être amené, parfois, à douter : Jean-Pierre Verney, Yves Le Maner, Serge Barcellini, Jean Klinkert, Eric Deroo, Michel Bernard, Bernard Maris, Sylvie Genevoix, David Guillet, Serge Mucetti, Nicolas Offenstadt, Laurent Veyssière, David Zivie, Franck Beaupérin, Raphaël Muller, Gérard Delbauffe, Philippe Jacob, Charles-Edouard de Coriolis, Stéphane Piat, Fabienne Servan-Schreiber, André Bach, Antoine Prost et Jean-Noël Jeanneney. Je les remercie du fond du cœur pour leur aide, leur soutien, leur passion et leur générosité. Enfin, Elisabeth Djukic sait la part si importante qui a été la sienne dans cette entreprise.

Joseph ZIMET, août 2011

¹² Nicolas Offenstadt, *14-18 aujourd'hui, la Grande Guerre dans la France contemporaine*, Paris, Odile Jacob, 2010, p. 8.

Résumé du rapport

I. Les enjeux d'un centenaire international

Événement matriciel du XX^e siècle, la Grande Guerre est une expérience commune à toutes les familles françaises, qui se sont transmis sa mémoire de génération en génération. Par sa durée atypique (2014-2018) et son intensité mémorielle, le Centenaire sera un événement hors norme, qui réactivera les liens profonds que les Français entretiennent avec le souvenir de la Grande Guerre. Il permettra également de retrouver les liens anciens que la France et ses territoires ont noués avec de nombreux pays étrangers, à partir du souvenir partagé des combats de la Première Guerre mondiale. Le Centenaire sera porteur de cinq enjeux principaux, qui structureront en profondeur l'événement commémoratif :

- Le centenaire de la Première Guerre mondiale sera en premier lieu **un enjeu international de premier rang pour la France**, qui permettra de dynamiser un grand nombre de relations bilatérales avec des pays ayant participé à la Grande Guerre et combattu sur le sol français. Il permettra également de favoriser le rayonnement culturel de la France à l'étranger, à travers la mobilisation du vaste réseau culturel des Instituts Français. Pour les collectivités territoriales situées sur le champ de bataille, qui accueilleront durant quatre années les représentants de toutes les nations belligérantes de la Grande Guerre, le Centenaire sera un puissant levier, qui favorisera leur développement local et leur attractivité internationale.

- Le Centenaire sera également **un enjeu culturel majeur** pour la France, avec une mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des acteurs du champ culturel et scientifique national. Ces acteurs produiront collectivement, en 2014, une grande saison culturelle autour du thème de la Première Guerre mondiale.

- Alors que les derniers témoins de la Grande Guerre ont désormais tous disparu, le Centenaire sera aussi **un enjeu éducatif et pédagogique**, avec la nécessité d'enseigner aux Français, avec des supports pédagogiques adaptés, l'histoire de la Grande Guerre et de garantir la transmission de sa mémoire aux générations futures.

- Enjeu mémoriel de premier plan, le Centenaire sera aussi **un moment de rassemblement et de cohésion nationale** pour tous les Français, qui retrouveront, le temps d'une commémoration, le moment d'unité que fut la Grande Guerre.

- Le centenaire de la Première Guerre mondiale sera enfin **un enjeu majeur de développement économique et touristique** pour les territoires du champ de bataille du nord et de l'est de la France, où le tourisme de mémoire connaîtra un essor remarquable.

II. Le centenaire de la Première Guerre mondiale : un rendez-vous identifié et anticipé, en France et à l'étranger

D'ores et déjà bien engagés à l'étranger, les préparatifs du centenaire de la Première Guerre mondiale mobilisent également les collectivités territoriales françaises, fortement impliquées dans la perspective du grand rendez-vous de 2014. De leur côté, les grandes institutions culturelles et scientifiques développent d'ambitieux projets pour le Centenaire, alors que les principaux médias et les acteurs du secteur culturel marchand ont bien identifié, déjà, les enjeux et l'ampleur du cycle mémoriel 2014-2018.

- Les **préparatifs engagés à l'étranger témoignent de la dimension européenne et internationale du centenaire de la Première Guerre mondiale**. En Allemagne, le secteur culturel et la communauté universitaire ont pris les devants pour amorcer la préparation du Centenaire, avec, d'ores et déjà, un grand nombre de projets culturels d'envergure et des coopérations franco-allemandes qui verront le jour en 2014. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Belgique se distinguent par une mobilisation gouvernementale précoce, ainsi que par la volonté de proposer des programmes commémoratifs ambitieux, répondant pleinement aux attentes de leurs concitoyens. En Grande-Bretagne, la société civile et les grandes institutions culturelles et mémorielles du pays marquent leur impatience pour amorcer les préparatifs du Centenaire, alors qu'aux Etats-Unis et au Canada, des réflexions et des projets sont engagés. Dans le reste de l'Europe, en Russie, en Europe centrale et orientale et en Europe du Sud-est, des initiatives laissent penser que le souvenir de la Grande Guerre est toujours vivace et sera rappelé, le moment venu, à travers différentes initiatives gouvernementales.

- En France, **les collectivités territoriales disposent d'un temps d'avance sur l'Etat pour la préparation du centenaire de la Première Guerre mondiale**. Plusieurs collectivités, à l'instar du Nord-Pas-de-Calais, de la Meuse, de la Somme, de l'Aisne et du Haut-Rhin, ont ainsi adopté d'ambitieux programmes de développement mémoriel et dessiné, déjà, les contours de leurs programmes commémoratifs. Si le Centenaire mobilisera très fortement les « départements du front », les collectivités de l'arrière-front ne devraient pas être en reste, soucieuses de rappeler, elles aussi, la part prise par leurs populations dans l'épreuve collective de la Première Guerre mondiale. Afin de favoriser la mobilisation et la coordination des collectivités territoriales françaises dans la perspective du Centenaire, les grandes associations telles que l'Association des Régions de France, l'Assemblée des Départements de France, l'Association des maires des grandes villes de France et l'Association des maires de France, pourront accompagner et le cas échéant guider la réflexion des collectivités vers le Centenaire. Enfin, une réflexion sur les jumelages, potentiellement mobilisateurs pour le Centenaire, pourra être proposée à l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe.

- Avec près de dix grands projets d'expositions en cours de préparation consacrés au thème de la Grande Guerre pour la seule année 2014, **le paysage culturel français démontre qu'il sera pleinement mobilisé lors du grand rendez-vous du Centenaire**. En contrepoint des grands musées, les grandes institutions patrimoniales se mobiliseront pour mettre un maximum de ressources documentaires à la disposition des Français, à travers notamment la publication de documents ou la mise en ligne d'archives liées à la Première Guerre mondiale. Pour sa part, la communauté universitaire sera très active pendant le Centenaire, durant lequel des colloques, des journées d'études et des séminaires se succéderont à un rythme soutenu.

- Mobilisés de façon précoce pour un rendez-vous qu'ils n'entendent pas rater, **les acteurs du secteur culturel marchand sont également fortement impliqués dans la préparation du Centenaire**. Les principales chaînes de télévision proposeront des formats variés aux téléspectateurs, qui découvriront sur leurs écrans, à compter du printemps 2014, de nouvelles séries documentaires inédites, des fictions, des web-documentaires et des émissions spéciales produites dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale. A côté du paysage audiovisuel, le monde de l'édition sera également mobilisé pour produire une offre éditoriale originale et variée, qui devrait être disponible dès la fin de l'année 2013, légèrement en amont du démarrage officiel du programme commémoratif du Centenaire.

III. Le calendrier du Centenaire

Le calendrier commémoratif proposé pour le Centenaire pourrait se découper en quatre séquences :

- **Un premier cycle commémoratif, animé par l'Etat, en 2014, constituerait la « levée de rideau » du centenaire de la Première Guerre mondiale.** L'action commémorative de l'Etat se concentrerait ainsi principalement sur l'année 2014, où le Gouvernement, avec le concours de l'ensemble de ses partenaires, assurerait l'organisation de **six grands rendez-vous commémoratifs échelonnés entre le 28 juin et le 11 novembre 2014** :

i) Une **ouverture européenne, à Sarajevo, le 28 juin 2014**, avec un grand rassemblement culturel européen et la réunion exceptionnelle des chefs d'Etat et de gouvernement européens pour une commémoration de l'événement déclencheur de la Première Guerre mondiale.

ii) Une **fête nationale, le 14 juillet 2014, mettant à l'honneur toutes les nations engagées dans la Grande Guerre**, avec l'invitation des chefs d'Etat et de gouvernement pour le défilé du 14 juillet, où seraient invités à défiler les soldats de tous les pays belligérants de la Grande Guerre. Après le traditionnel défilé du 14 juillet, une parade géante serait organisée sur les Champs-Élysées, mise en scène par la troupe du Royal de Luxe, qui amènerait pour la première fois à Paris ses célèbres géants, déjà consacrés dans le monde entier.

iii) La commémoration du **centième anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès, le 31 juillet 2014.**

iv) Une **commémoration décentralisée de la mobilisation générale et de l'entrée en guerre, le 2 août 2014**, partout en France, avec le concours des communes.

v) La **commémoration de la première bataille de la Marne**, au mois de septembre 2014.

vi) **L'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix**, porte-parole légitime de la génération des combattants de la Grande Guerre, **le 11 novembre 2014.**

- **A compter de 2015, débiterait un deuxième cycle commémoratif, décentralisé, itinérant et intermittent, dont les collectivités territoriales seraient les hôtes et qui suivrait, durant trois ans, la chronologie et la géographie du champ de bataille.** L'Etat accompagnerait les collectivités territoriales pour la production d'un certain nombre de grands événements commémoratifs tels que le centième anniversaire des offensives de Champagne, de la bataille de la Somme, de la bataille de Verdun ou de l'offensive sanglante du Chemin des Dames, etc. Concomitamment, les partenaires étrangers de la France marqueront eux aussi les temps forts de la Grande Guerre sur leurs territoires respectifs. **Cette dimension internationale des commémorations de la Grande Guerre appellera un minimum de coordination entre les différentes initiatives menées au plan national.**

- **A la fin de l'année 2018, l'Etat prendrait à nouveau entièrement en charge l'organisation du centenaire de l'Armistice de 1918.** Après le déroulement du cycle triennal décentralisé et itinérant du Centenaire, partout en France, l'Etat reprendrait la conduite du processus commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale pour y mettre un terme, avec l'organisation des commémorations du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, le 11 novembre 2018.

- Enfin, viendrait **l'épilogue du centenaire de la Grande Guerre**, le point d'orgue commémoratif en 2019-2020, avec la commémoration du traité de Versailles et des sorties de

guerre. Après le crépuscule du 11 novembre 2018, un certain nombre d'actions accompagneront ainsi *decrecendo* la fin définitive du cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale.

IV. Trois grands projets pour un Centenaire

Trois grandes initiatives pourraient être spécifiquement portées par l'Etat dans le cadre et la perspective du centenaire de la Première Guerre mondiale.

- Un **grand chantier de numérisation d'archives individuelles de la Grande Guerre** pourrait être conduit, avec la numérisation et la mise en ligne de l'ensemble des registres matriculaires des combattants de la Première Guerre mondiale. Après la mise en ligne des fiches individuelles du 1,3 million de « Morts pour la France » de la Première Guerre mondiale et des journaux des marches et opérations (JMO) de l'ensemble des unités combattantes de la Grande Guerre, la numérisation des registres matriculaires de l'ensemble des combattants de la Grande Guerre marquerait, outre son incomparable intérêt patrimonial et mémoriel pour les familles, l'achèvement de la numérisation des archives individuelles de la Première Guerre mondiale.

- En route vers le Centenaire, **l'Etat pourrait également appuyer le projet d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des « paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre »** proposé par treize conseils généraux, avec l'appui de l'Assemblée des départements de France. Ce projet suscite également l'intérêt de plusieurs pays européens, qui joindraient ainsi leurs efforts à ceux de la France pour le porter auprès de l'UNESCO.

- Enfin, **la mise en place d'une commission de réflexion sur la question des fusillés de la Première Guerre mondiale**, chargée de formuler des propositions au Président de la République, serait une réponse au problème mémoriel récurrent du sort et de la postérité mémorielle des 620 soldats condamnés à mort et fusillés durant la Première Guerre mondiale. Le Centenaire pourrait offrir un cadre idoine à la résolution de ce dernier « kyste mémoriel » lié à la Grande Guerre.

V. Les orientations stratégiques du Centenaire

L'Etat prendra toute sa part dans le processus de préfiguration du centenaire de la Première Guerre mondiale. Prenant entièrement à son compte la préparation et l'animation du premier cycle commémoratif du Centenaire, en 2014, il partagera ensuite cette responsabilité avec les collectivités territoriales pour la conduite du second cycle du Centenaire, pour la période 2015-2018, avant de reprendre les rênes pour la commémoration du centenaire de l'Armistice de 1918, le 11 novembre 2018. **L'action de l'Etat portera ainsi principalement sur le début (2014) et la fin (2018) du cycle commémoratif du Centenaire.**

En 2014, l'Etat proposera un programme commémoratif officiel, qui sera mis en œuvre en partenariat avec les principaux acteurs du Centenaire : collectivités territoriales, institutions culturelles, associations, partenaires étrangers, etc. Le programme commémoratif du Centenaire sera une **coproduction participative, à l'écoute de la société civile et des collectivités territoriales, également conçue en coordination avec les principaux partenaires étrangers de la France.** L'Etat assumera un véritable partage des rôles avec les

collectivités territoriales et les pays étrangers, y compris dans la gouvernance et l'animation du Centenaire.

Le travail de préfiguration du Centenaire sera assuré par une structure dédiée permanente, interministérielle, qui sera placée sous l'autorité du Gouvernement et contrôlée par un conseil d'administration représentant l'ensemble des administrations parties prenantes au Centenaire. Cette structure sera accompagnée, dans ses réflexions, par un **conseil scientifique pluridisciplinaire et international** et par un **Comité d'honneur**, dont les membres, nommés par les plus hautes autorités de l'Etat, veilleront au bon déroulement des préparatifs et à l'équilibre du programme commémoratif officiel.

VI. La gouvernance du Centenaire

Exercice interministériel, le travail de préfiguration du centenaire de la Première Guerre mondiale s'appuiera sur **une structure dédiée permanente – Mission du Centenaire – pour assurer son pilotage**. Cette structure sera dotée d'un budget et d'effectifs propres. Différentes solutions juridiques sont envisageables pour la mise sur pied de la structure permanente : adossement aux services du Premier ministre, hébergement au sein d'un établissement public, création d'une association de loi 1901 ou d'un Groupement d'intérêt public (GIP), ce dernier offrant un certain nombre d'avantages comparatifs vis-à-vis des autres supports.

Afin d'accompagner l'action interministérielle de préfiguration du programme commémoratif du Centenaire, **un conseil scientifique sera constitué afin d'appuyer, par ses réflexions, l'action quotidienne de la Mission**. Le conseil scientifique accueillera en son sein des historiens français et étrangers, ainsi que des personnalités qualifiées. Il sera chargé d'apporter un sens et une cohérence intellectuelle au Centenaire.

Un **Comité d'honneur**, formé de hautes personnalités désignées par les plus hautes autorités de l'Etat, complètera le triptyque de la gouvernance du Centenaire.

VII. Le financement du Centenaire

Le financement des commémorations du Centenaire reposera sur un effort partagé entre l'Etat, les collectivités territoriales et le secteur privé, et il fera preuve de créativité pour trouver des financements innovants. Il reposera, enfin, sur un effort budgétaire maîtrisé et responsable en matière de dépense publique.

I. Les enjeux d'un centenaire international

Le centenaire de la Première Guerre mondiale ne sera pas une commémoration comme les autres. Sa durée, atypique (2014-2018), sa puissance mémorielle intrinsèque – « *le centenaire, dans sa majesté séculaire, commande en fait, par ses multiples ou sous-multiples, tous les rendez-vous arithmétiques du calendrier*¹³ » écrit Pierre Nora – et la résonance profonde de la mémoire de la Grande Guerre au sein de la société française donneront au Centenaire un relief particulier.

Événement hors norme, le Centenaire réactivera les liens très forts entretenus par la France avec de nombreux pays étrangers, qui cultivent toujours avec assiduité, un siècle plus tard, le souvenir de leur présence et de leurs sacrifices sur le sol de France. Le Centenaire réactivera également les liens profonds et intimes que les Français entretiennent avec le souvenir de la Grande Guerre, « *événement matriciel du XX^e siècle*¹⁴ » et expérience commune à toutes les familles, qui se sont transmis sa mémoire de génération en génération.

Le Centenaire sera porteur de cinq grands enjeux, qu'il convient d'emblée de mieux cerner.

Le Centenaire sera en premier lieu un enjeu international de premier rang pour la France, à la fois au plan des relations bilatérales et du rayonnement culturel mais également pour les collectivités territoriales du champ de bataille, qui seront placées aux avant-postes de la commémoration, durant toute la durée du cycle mémoriel (1) ; le Centenaire sera également un enjeu culturel très fort, avec une mobilisation exceptionnelle des acteurs du secteur culturel qui produiront, collectivement, dès 2014, une véritable « saison culturelle 14-18 » (2) ; alors que les derniers témoins de la Grande Guerre s'en sont allés, le Centenaire comportera une nécessaire dimension éducative et pédagogique qui permettra de garantir la transmission de la mémoire de la Première Guerre mondiale aux générations futures (3) ; enjeu mémoriel de premier plan, le Centenaire sera un moment de rassemblement et de cohésion nationale pour tous les Français (4) ; enfin, le centenaire de la Première Guerre mondiale sera un enjeu de développement économique et touristique pour les territoires du champ de bataille du nord et de l'est de la France, où le tourisme de mémoire connaîtra un essor remarquable (5).

1. Le centenaire de la Grande Guerre : un enjeu international pour la France et les territoires du champ de bataille

Le centenaire de la Première Guerre mondiale se distinguera par sa dimension internationale : guerre des nations, guerre européenne, la Grande Guerre est aussi, dès l'automne 1914, une guerre mondiale. Pour la première fois de l'histoire européenne, les belligérants alignent sur le champ de bataille des combattants, des travailleurs et des ressources matérielles en provenance du monde entier. Cent ans plus tard, près de cinquante nations, dont beaucoup sont nées après que les armes se soient tues, revendiqueront une part de cet héritage. La France, champ de bataille de l'Europe et du monde, épice du front de l'ouest et donc du premier conflit mondial, accueillera durant quatre années les représentants officiels et les visiteurs de ces nations. Notre pays sera ainsi au cœur de la première commémoration globale de l'ère de la mondialisation.

¹³ Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire, Op. Cit.*, p. 4690.

¹⁴ Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 1998, p. 17.

1.1. Les collectivités territoriales aux avant-postes de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale

Durant quatre années, les élus locaux des départements du front seront aux avant-postes pour accueillir les visiteurs du monde entier : Britanniques dans la Somme, Australiens en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais, Canadiens à Vimy, Américains en Meuse et au Bois Belleau, lieu mythique du corps des *Marines*, Indiens au mémorial de Neuve-Chapelle, Russes en Champagne, Allemands sur l'ensemble du champ de bataille et en particulier à Verdun et dans les Vosges, sur les contreforts de la « montagne sacrée » du Hartmannswillerkopf ; Subsahariens au Chemin des Dames et à Reims, où sera peut-être enfin reconstruit le monument en hommage « aux héros de l'armée noire » dont le double se dresse majestueusement face à la Mairie de Bamako, au Mali ; Africains du nord à la Mosquée de Paris ou à Douaumont, où tant d'entre eux combattirent vaillamment et moururent pour la France. Les touristes chinois viendront, eux aussi, se recueillir sur les tombes des travailleurs chinois de la Grande Guerre qui reposent en paix dans le petit cimetière de Noyelles-sur-Mer, entretenu par la *Commonwealth War Graves Commission* (CWGC) ; le son des cornemuses écossaises résonnera à nouveau à Beaumont-Hamel, où les villageois n'ont pas oublié le souvenir laissé en 1917 par les *Highlanders* de la 51^e division écossaise. Durant quatre ans, les territoires du champ de bataille seront ainsi irrigués par une forte présence internationale, qui redonnera vie aux cimetières militaires et aux monuments érigés en souvenir des combats livrés sur ces territoires ; cette présence réactivera les liens anciens entretenus par ces territoires avec de nombreux pays étrangers.

Le Centenaire sera un enjeu majeur pour nos territoires, qui accueilleront des millions de visiteurs étrangers venus retrouver les traces de leurs ancêtres sur le champ de bataille. Les collectivités locales françaises seront ainsi aux avant-postes, pour accueillir les représentants officiels de ces nations, mais aussi leurs touristes et leurs scolaires, qui viendront honorer leurs glorieux aînés et méditer sur les vertus de la réconciliation et de la paix. En route vers le Centenaire, les collectivités territoriales peaufineront leurs stratégies et leurs infrastructures touristiques et mémorielles pour accueillir ces visiteurs venus d'ailleurs : création ou remise à niveau de « chemins de mémoire » reliant différents sites de combats, ouverture ou refonte muséographique de musées d'histoire et de centres d'interprétation, amélioration des infrastructures hôtelières, formation des professionnels du tourisme, organisation de cérémonies, jumelages, etc.

Le Centenaire sera également pour ces territoires le vecteur de nouvelles dynamiques de coopération internationale. Certaines collectivités locales saisiront en effet l'opportunité de l'événement pour conforter ou repenser la géographie de leur coopération décentralisée¹⁵ ; d'autres relanceront ou intensifieront leurs coopérations transfrontalières. Ces dynamiques devront être anticipées par les territoires, et l'Etat pourrait, en route vers le Centenaire, aider les collectivités territoriales à affiner leurs stratégies de développement international¹⁶.

¹⁵ La Région Nord-Pas-de-Calais envisage ainsi, à la faveur du Centenaire, d'affermir ses liens avec l'Australie et le Canada. Le département de la Somme compte pour sa part sur le Centenaire pour accroître son ouverture internationale alors que la commune du Quesnoy, en Picardie, développe un projet de complexe touristique et mémoriel dont l'ambition est de devenir la porte d'entrée du tourisme de mémoire en Europe pour les visiteurs en provenance de Nouvelle Zélande.

¹⁶ L'agence de développement touristique de la France, Atout France, qui travaille avec le ministère de la Défense et des Anciens Combattants sur les enjeux du tourisme de mémoire, pourrait y contribuer, avec le concours des préfets et de la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales françaises du ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

1.2. La mise à l'honneur de relations bilatérales entre la France et ses partenaires étrangers

Le centenaire de la Première Guerre mondiale permettra également la mise à l'honneur de nombreuses relations bilatérales, qui seront revisitées et mises en exergue pour l'occasion.

La France pourra notamment capitaliser sur le travail exemplaire de réconciliation engagé avec l'Allemagne depuis le début des années 1960, alors que les deux pays célèbreront, en 2013, le cinquantième anniversaire du Traité de l'Élysée de 1963. Dans le prolongement de cet important anniversaire, la France et l'Allemagne pourront faire fructifier, avec leurs partenaires européens, les enseignements de cette réconciliation, afin de tenter d'établir une lecture commune de l'héritage historique et mémoriel de la Première Guerre mondiale. Entre 2013 et 2016¹⁷, la France et l'Allemagne auront de nombreuses occasions pour célébrer au plan bilatéral les faits marquants de leur réconciliation historique. Durant les quatre années du Centenaire, de nombreux projets scientifiques et culturels mettront en effet à l'honneur la relation franco-allemande et rappelleront les jalons de leur réconciliation¹⁸. Cette parole franco-allemande sur la mémoire de la Grande Guerre sera déterminante pour travailler entre Européens autour de l'héritage commun de la Première Guerre mondiale, tant dans un cadre communautaire qu'au sein d'enceintes régionales ou multilatérales telles que le Conseil de l'Europe ou l'UNESCO. La création d'un socle mémoriel et culturel franco-allemand solide et confiant sera déterminant pour la réussite du Centenaire.

La France saisira également l'opportunité du Centenaire pour mettre à l'honneur l'amitié ancienne et le récent partenariat stratégique noué avec la Grande-Bretagne. Alors que l'année 2016, centenaire de la bataille de la Somme, sera très vraisemblablement le « pic mémoriel » choisi par les Britanniques pour commémorer leur engagement en France durant la Grande Guerre, 2016 sera également la période de mise en place opérationnelle de la *Combined Joint Expeditionary Force* (CJEF), fruit de l'accord historique intervenu en 2010 entre la France et la Grande-Bretagne pour la création d'une force binationale d'environ 10 000 hommes¹⁹. La création de la CJEF offrira ainsi la possibilité d'aménager, en 2016, une séquence bilatérale franco-britannique significative, enracinée notamment dans le souvenir de l'alliance franco-britannique de 1914-1918 et de l'Entente cordiale.

Le Centenaire mettra également à l'honneur d'autres relations bilatérales que la France entretient avec des nations fortement attachées au souvenir de leur engagement en France durant la Grande Guerre. L'intérêt manifesté par l'Australie pour la valorisation des traces de son engagement en France durant la Première Guerre mondiale offrira très certainement un terrain fertile pour la conduite de nombreuses actions bilatérales entre la France et l'Australie, entre 2014 et 2018²⁰. De même, le travail de mémoire effectué par la Nouvelle-Zélande dans le département de la Somme permettra d'intensifier la relation bilatérale avec un pays avec

¹⁷ Centenaire de la bataille de Verdun.

¹⁸ On peut souligner en particulier le très beau projet d'exposition sur les avant-gardes françaises et allemandes qui sera proposé à la *Kunst- und Ausstellungshalle der Bundesrepublik Deutschland* de Bonn, à l'automne 2013, qui sera ensuite présenté au Grand Palais, à Paris, au printemps 2014. Pour le détail des projets franco-allemands en cours de préparation pour le Centenaire, voir pp. 36-39.

¹⁹ La France et la Grande-Bretagne ont signé au mois de novembre 2010 deux traités d'une durée de cinquante ans engageant un processus de mutualisation d'un certain nombre de capacités et la création d'une brigade mixte interopérable.

²⁰ Le Gouvernement australien souhaiterait un geste bilatéral fort en 2016, centenaire du premier engagement de ses combattants en France. A quelques jours d'intervalle de la bataille de Fromelles du 19 juillet 1916, le défilé du 14 juillet 2016 ou la commémoration du 11 novembre, la même année, pourrait permettre un geste bilatéral fort mettant à l'honneur la relation franco-australienne.

lequel la France partage également de réelles affinités. Les commémorations du Centenaire mettront également à l'honneur les liens très forts entretenus avec le Canada, qui célébrera en 2017 son 150^e anniversaire. La Chine, l'Inde, la Thaïlande²¹, l'Afrique du Sud et les Etats-Unis seront également à l'honneur, à travers le rappel de leur présence et de leurs actions militaires en France durant la Grande Guerre. La France et la Russie auront également à cœur de poursuivre le travail engagé en 2009 pour redécouvrir l'histoire et la mémoire du corps expéditionnaire russe en France durant la Première Guerre mondiale²².

La France rendra également un hommage particulier à tous les étrangers engagés à ses côtés, sous uniforme français, dans les combats de la Grande Guerre, dès le déclenchement du conflit : Italiens, Polonais, Tchèques, Suisses, Grecs, Russes, Américains, tous désireux de prendre les armes pour défendre la patrie des droits de l'homme et de la liberté.

Enfin, la France ne manquera pas de rappeler son attachement au souvenir des soldats issus de l'Empire, d'Afrique du Nord, d'Afrique subsaharienne et d'Indochine, dont la contribution et les sacrifices héroïques restent gravés pour toujours au cœur de la relation avec la France. Des gestes symboliques ou des projets significatifs initiés dans le cadre du Centenaire pourraient marquer le souvenir de ces sacrifices. La ville de Reims pourrait ainsi achever la reconstruction du monument aux héros de l'armée noire engagée en 2008 dans le contexte du 90^e anniversaire de l'Armistice de 1918²³. De même, la Mosquée de Paris pourrait accueillir le mémorial des combattants d'Afrique du Nord qu'elle appelle de ses vœux pour rappeler le sacrifice héroïque des musulmans d'Afrique du Nord durant la Grande Guerre²⁴.

1.3. La mobilisation du réseau culturel extérieur de la France

Le Centenaire sera également l'opportunité de faire résonner à l'étranger, à travers le réseau culturel extérieur de la France, la mémoire culturelle de la Grande Guerre. Dans la perspective de 2014, chacune de nos ambassades à l'étranger, avec le concours de l'Institut Français²⁵, pourrait ainsi proposer un mini cycle culturel « 14-18 », conçu en relation avec le pays de résidence. Le réseau culturel français à l'étranger pourrait ainsi produire une saison culturelle à l'étranger, qui serait le prolongement naturel de la mobilisation culturelle que connaîtra la France en 2014.

Des outils et des ressources (archives photographiques pour la réalisation d'expositions, archives audiovisuelles et films pour des projections, invitations d'historiens pour animer des débats et des cycles de conférences, etc.) seront mobilisés et mis à la disposition du réseau culturel pour nourrir cette saison culturelle « 14-18 » hors les murs.

²¹ 1800 combattants en provenance du Siam sont engagés en France en 1918.

²² A l'occasion de la saison croisée France-Russie en 2009, la France et la Russie se sont conjointement engagées dans un travail de redécouverte de l'engagement militaire en France durant la Première Guerre mondiale. Une statue en hommage au corps expéditionnaire russe, initiée par les ministres de la Culture des deux pays, a été inaugurée à Paris le 21 juin 2011 par les Premiers ministres des deux pays. En parallèle, le monument aux morts de la nécropole militaire russe de Saint-Hilaire-le-Grand (Marne), abritant les corps de 915 soldats russes tombés en France durant la Première Guerre mondiale, était restauré et inauguré le 12 juin 2011 (voir www.ascerf.com).

²³ Ce projet porté par l'association AMAN (www.aman-reims.net) bénéficie depuis l'origine du soutien de l'Etat, de la Région Champagne-Ardenne, du département de la Marne et de la ville de Reims. Il fait également appel à une souscription publique et bénéficie du soutien du Gouvernement de la République du Mali.

²⁴ Projet porté par le recteur de la Mosquée de Paris, Monsieur Dalil Boubakeur.

²⁵ www.institutfrancais.com

2. Le centenaire de la Grande Guerre : un important rendez-vous culturel pour la France

Le centenaire de la Première Guerre mondiale sera un enjeu culturel de premier plan pour la France, avec une très forte mobilisation de l'ensemble des acteurs du paysage culturel. Cette mobilisation démarrera en amont du cycle commémoratif, à l'automne 2013, et devrait connaître son apogée au printemps 2014.

Les principaux acteurs publics et privés du paysage culturel français ont d'ores et déjà anticipé l'importance de l'événement et déchiffré sa résonance profonde au sein de la société française²⁶. L'année 2014 en France sera ainsi une grande saison culturelle et mémorielle centrée sur l'objet « 14-18 », avec des éclairages multidimensionnels sur l'événement et les transformations qu'il a pu susciter dans tous les domaines du champ social, culturel, artistique, politique et économique : expressions artistiques et littéraires durant la Grande Guerre, rôle et place des femmes dans les sociétés en guerre, mutations de l'appareil productif, transformation de l'Etat et gouvernances de guerre, évolutions sociales et technologiques, limites et faillites des doctrines militaires, choc des impérialismes, sacrifice des jeunesses européennes, mobilisation des ressources impériales, etc. Toutes les transformations, toutes les ruptures provoquées par la Première Guerre mondiale constitueront ainsi le terreau fertile d'une réflexion culturelle et artistique de premier plan. A certains égards, la mobilisation des acteurs du champ culturel rappellera celle que le pays avait connue lors du bicentenaire de la Révolution Française de 1989. Durant plus d'un an, se succéderont ainsi de nombreuses et prestigieuses expositions²⁷, des colloques scientifiques²⁸, des publications et des productions audiovisuelles originales, des spectacles vivants et des mises en ligne d'archives de la Grande Guerre, qui devraient répondre à l'appétit grandissant des cercles généalogistes et des familles.

Le Centenaire mobilisera enfin également la France des festivals, qui pourront accueillir en leur sein des cycles liés à la Grande Guerre, ou bien faire de la guerre le thème central de leur édition 2013 ou 2014, qu'il s'agisse de rencontres musicales, photographiques, littéraires ou théâtrales.

Le Centenaire sera enfin également un enjeu scientifique de premier plan, en ce sens qu'il sera une nouvelle étape de la connaissance historique du conflit, dont il révélera nécessairement des éclairages nouveaux. Le Centenaire conduira ainsi à l'écriture d'un nouveau chapitre de l'historiographie déjà très riche du premier conflit mondial, alors que le paysage historiographique de la Grande Guerre demeure, cent ans après, empreint d'une exceptionnelle vitalité : « *L'historiographie de la Grande Guerre présente aujourd'hui le tableau d'une ruche en pleine activité. Alors que l'événement s'éloigne, que ceux qui l'ont vécu ont pratiquement tous disparu, l'intérêt loin de s'affaiblir ne cesse de grandir* », écrivent les historiens Antoine Prost et Jay Winter²⁹.

²⁶ Voir les détails de cette mobilisation culturelle pp. 52-66.

²⁷ Voir détail pp. 54-59.

²⁸ Voir détail pp. 59-64.

²⁹ Antoine Prost et Jay Winter, *Penser la Grande Guerre, un essai d'historiographie*, Paris, Editions du Seuil, 2004, p. 263.

3. Un enjeu pédagogique et éducatif pour la première commémoration de la Grande Guerre sans les témoins

Pour la première fois depuis la fin du premier conflit mondial, la Grande Guerre sera commémorée sans témoins. Les derniers d'entre eux ont en effet tous disparu depuis la fin du 90^e anniversaire de l'Armistice de 1918³⁰. Le dernier d'entre eux, Claude Choules, britannique de naissance, s'est éteint à Perth en Australie, le 5 mai 2011, à l'âge de 110 ans. Le Centenaire de 2014 marquera ainsi l'entrée dans le « temps de l'Histoire », un temps qui succédera au « temps de la mémoire³¹ » qui était marqué par la présence des derniers témoins. Cette conjoncture particulière impose un discours commémoratif adapté aux enjeux de la transmission de la mémoire de la Grande Guerre aux jeunes générations. Avec des outils et des discours adaptés, l'imagination des élèves devra être stimulée pour les aider à comprendre l'expérience collective de la Grande Guerre, sa singularité et sa portée contemporaine. L'image, l'écrit, les voyages pédagogiques et l'Internet remplaceront ainsi pour la première fois la parole vivante ou la présence physique des Poilus.

Le Centenaire ne doit pas être une commémoration passive ni passéiste, mais proposer aux jeunes générations un retour prospectif vers leur passé, une réflexion qui devra les guider, à partir de l'exemple du passé, dans l'appréhension des défis du monde contemporain. Il s'agira pour eux d'accéder à la connaissance et à la compréhension de cette histoire matricielle du XX^e siècle, dont les conséquences ont dessiné les contours de notre histoire contemporaine et façonnent encore le monde d'aujourd'hui : « *Il y a peu d'exemples (...) d'événements qui aient à ce point modelé le cours de l'histoire, fixé les enjeux d'une époque et déterminé ses contours* », écrit le philosophe Marcel Gauchet³².

La lecture et le déchiffrement des enseignements historiques de la Grande Guerre nourriront la réflexion des élèves sur l'héritage de celle-ci : le patriotisme, la cohésion sociale et nationale dans les sociétés en guerre, la solidarité au front, la défense de la liberté et la mobilisation impériale, la désobéissance avec ses causes, ses enjeux et ses conséquences, la construction d'un monde de paix et de droit, le rapprochement historique avec l'Allemagne et sa portée dans l'Europe contemporaine, etc.

La communauté éducative sera ainsi aux premières loges du Centenaire, avec la responsabilité de travailler pour l'avenir, à partir de l'héritage de la Grande Guerre. Une véritable offre pédagogique, attractive et innovante, devra être produite en direction des enseignants, afin qu'ils disposent d'outils et de ressources pour travailler avec leurs élèves, en amont de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale. Une coopération étroite entre les acteurs du paysage éducatif et pédagogique³³ sera nécessaire dans cette perspective.

³⁰ Le Français Lazare Ponticelli est décédé en mars 2008, peu de temps après Erich Kästner, dernier combattant allemand disparu le 1^{er} janvier 2008. Henry Allingham, dernier vétéran britannique, s'est éteint en 2009 à l'âge de 113 ans. Delfino Borroni, dernier survivant italien, est décédé le 26 octobre 2008, âgé de 110 ans. Franck Buckles, dernier vétéran américain de la Première Guerre mondiale, est décédé en février 2011, à l'âge de 110 ans.

³¹ Formule empruntée à Serge Barcellini, pour qui le « temps de l'Histoire » correspond à la période qui s'ouvre après la disparition de tous les témoins contemporains de l'événement.

³² Marcel Gauchet, *L'avènement de la démocratie, III, à l'épreuve des totalitarismes, 1914-1974*, Paris, Gallimard, 2010, p. 9.

³³ La mobilisation du Centre national de documentation pédagogique (CNDP), en lien avec la Direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation Nationale, sera un gage de réussite pour mener à bien cette entreprise.

4. Le centenaire de la Grande Guerre : un enjeu mémoriel et civique pour la société française

Face à la mémoire « désunie³⁴ » de la Seconde Guerre mondiale, la Grande Guerre est une mémoire unie, une mémoire qui rassemble plus qu'elle ne divise. Sans doute, les Français ont-ils conservé la mémoire de ce qui fut la plus grande épreuve collective qu'ils eurent à traverser, ensemble, durant quatre années. Quatre années marquées par la mort de masse, les souffrances, les immenses destructions matérielles mais aussi le sentiment d'avoir collectivement « tenu bon » et su « défendre le sol ». Comme le rappelle l'historien Jean-Baptiste Duroselle, les Français considéraient la Grande Guerre comme « leur guerre », « *car jamais les Français, en masse, n'avaient été plus courageux, plus déterminés, plus obstinés*³⁵ ». Si la mémoire contemporaine retrouve aujourd'hui la voix longtemps occultée des dissidences et des refus de guerre³⁶, elle conserve également le souvenir d'un grand élan collectif qui caractérise moins la période de mobilisation, longtemps érigée, à tort, en mythe³⁷, que l'incroyable endurance de la société française face à une épreuve sans précédent, à laquelle rien ne la préparait.

La mobilisation « totale » de la société française face à l'épreuve de la guerre entraîne en août 1914 la suspension temporaire des divisions politiques, sociales et même religieuses, qui rythmaient le forum de la République. Si elles ne s'éteignent pas tout à fait, les « passions françaises » semblent ainsi se mettre entre parenthèses et ne prennent pour cible, à l'heure de la patrie en danger, ni le régime républicain ni ses institutions. Lors des funérailles de Jean Jaurès, le 4 août, auxquelles assiste Maurice Barrès, Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT, improvise un discours sans ambiguïtés : « *Acculés à la lutte, nous nous levons pour repousser l'envahisseur, pour sauvegarder le patrimoine de civilisation et d'idéologie généreuse que nous a légué l'Histoire (...) Nous serons les soldats de la liberté*³⁸ ». Témoignage de cette « union sacrée » des forces politiques, l'article que le penseur catholique nationaliste Albert de Mun publie dans *l'Echo de Paris* du 2 août 1914 : « *Pas une clameur contraire, pas un cri, pas une protestation ne vient troubler la grandeur de cette magnifique envolée vers le devoir et le sacrifice. Et il faut rendre hommage à ceux que j'ai le plus combattus, aux socialistes, épris de leur illusion pacifiste, qui, malgré l'horrible, odieux et absurde attentat dont un halluciné a frappé leur chef, donnent cependant l'exemple de l'obéissance à la voix nationale (...) C'est vraiment la nation qui se lève, forte et majestueuse*³⁹. » Le Centenaire sera porteur du souvenir de ce temps de cohésion nationale et d'unité que fut la Grande Guerre, dont certains prolongements peuvent faire écho dans la société française contemporaine.

Le souvenir de la Grande Guerre peut aussi parler à la France plurielle d'aujourd'hui, plus complexe et plus diverse que celle de 1914. Ce souvenir peut constituer le creuset mémoriel dans laquelle la France et les Français d'aujourd'hui peuvent s'enraciner et se reconnaître comme collectivité politique. La Grande Guerre rappelle en effet l'attachement des territoires

³⁴ L'expression est empruntée à l'historien Olivier Wieviorka. Voir Olivier Wieviorka, *La mémoire désunie*, Paris, Éditions du Seuil, 2009.

³⁵ Jean-Baptiste Duroselle, *La Grande Guerre des Français, 1914-1918*, Paris, Perrin, 1994, p.7.

³⁶ André Loez, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010.

³⁷ Voir Jean-Jacques Becker, *1914 : Comment les Français sont entrés dans la guerre*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977. Voir également André Loez, *Op. Cit.*, pp. 39-56, qui écrit que « *s'intéresser à la mobilisation et à l'entrée en guerre des Français ne peut se faire que dans un dialogue historiographique avec l'œuvre de Jean-Jacques Becker* » in *Ibid*, p. 39.

³⁸ Cité par Jean-Baptiste Duroselle in *Op. Cit.*, p. 55.

³⁹ *Ibid*, p. 53.

ultramarins aux idéaux de la Révolution française, soulignant leur ancrage précoce dans la République. A l'image des juifs français traditionnellement attachés aux valeurs de la Révolution française, les ultramarins voient dans la république émancipatrice la garante de leurs libertés et d'un ordre juridique et politique juste. Au-delà du rappel de quelques-unes de ses grandes figures⁴⁰, l'Outre-mer contemporain peut trouver dans le centenaire de la Grande Guerre un socle mémoriel utile pour éclairer les débats d'aujourd'hui sur l'ancrage de ces territoires dans la République. Pour les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de tirailleurs d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne, la Grande Guerre, par le sang versé, est le témoignage éloquent des sacrifices consentis par les populations de l'ex-Empire colonial pour la métropole. Les tombes musulmanes de Notre-Dame-de-Lorette et le souvenir des tirailleurs sénégalais au Chemin des Dames rappellent, pour l'éternité, ce que la République Française doit aux populations issues de l'ex-Empire français.

La société française dans son ensemble mais aussi chaque composante mémorielle de la société française devra pouvoir se retrouver dans le message commémoratif du Centenaire, auquel l'Etat devra être attentif : message de cohésion nationale et d'unité, en souvenir des huit millions de combattants mobilisés durant la Grande Guerre, message de réconciliation et de paix, après le miracle du rapprochement franco-allemand et la construction européenne, message de réconciliation, aussi, pour les « oubliés » de la Grande Guerre : femmes, orphelins, travailleurs étrangers, fusillés « pour l'exemple » de 1914-1915 et mutins de l'année 1917. Chacun de ces groupes devra trouver sa place dans la vaste fresque mémorielle du Centenaire. Ce dernier devra ainsi conjuguer subtilement unité et diversité du souvenir, pluralité et cohésion pour produire, en 2014, un syncrétisme mémoriel apte à fédérer l'ensemble de la nation.

5. Le tourisme de mémoire de la Grande Guerre : un enjeu économique et touristique pour les territoires du champ de bataille

Le centenaire de la Première Guerre mondiale sera un moteur de développement économique et touristique pour les territoires du champ de bataille. La présence nombreuse de visiteurs étrangers sur le territoire national, durant quatre ans, favorisera l'ouverture internationale de ces territoires et dynamisera leur développement local, à travers les investissements importants consentis par les collectivités territoriales en matière d'infrastructures culturelles, mémorielles et touristiques.

Le Centenaire favorisera ainsi l'essor du tourisme de mémoire, partout en France, et notamment dans les départements touchés par la Grande Guerre. Selon une étude récemment conduite par le ministère de la Défense et des Anciens Combattants et le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, avec le concours de l'agence de développement touristique Atout France, près de sept millions de visiteurs, dont la moitié d'étrangers, fréquenteraient chaque année les champs de bataille des conflits contemporains, générant un chiffre d'affaires direct de 45 millions d'euros⁴¹. Ces chiffres devraient fortement progresser dans la perspective du Centenaire. Pour les territoires du champ de bataille, là où les étrangers se rendront en masse

⁴⁰ Né en 1859, le commandant Camille Mortenol est le premier guadeloupéen noir reçu à l'Ecole polytechnique. Il fut responsable, entre 1914 et 1917, sous la responsabilité de Gallieni qui l'avait eu sous ses ordres à Madagascar, de la défense militaire aérienne de Paris. Il effectue une brillante carrière dans la marine qui lui vaut d'être nommé en 1921 commandeur de la Légion d'honneur.

⁴¹ « *Evaluation du poids économique de la filière du tourisme de mémoire* ». Etude réalisée par le cabinet Traces TPI et l'agence Atout France pour le compte du ministère de la Défense et des Anciens Combattants (Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives) et du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services, DGCIS).

pour commémorer leurs pages glorieuses ou tragiques de la Grande Guerre, la commémoration du Centenaire sera un enjeu majeur. Les collectivités territoriales ont d'ores et déjà perçu ce défi et se préparent pour être au rendez-vous du Centenaire : en Alsace, dans le Nord-Pas-de-Calais, dans la Somme et dans l'Aisne, dans la Meuse, les collectivités territoriales peaufinent leurs stratégies de développement dans la perspective de l'événement⁴².

En lien avec les préfets, l'Etat devra accompagner les collectivités territoriales afin de conforter ces dynamiques de développement local, mais aussi pour accueillir dans les meilleures conditions possibles, à compter de 2014, les visiteurs du monde entier et leurs représentants officiels.

A l'unisson des territoires, le ministère de la Défense et des Anciens Combattants conduira également, durant le Centenaire, un effort significatif en matière de tourisme de mémoire, avec la rénovation de l'ensemble des nécropoles nationales et des hauts lieux de la mémoire nationale de la Grande Guerre. Fort de l'important patrimoine de pierre dont il a la charge de l'entretien et de la valorisation, l'Etat sera ainsi également un acteur à part entière du tourisme de mémoire de la Grande Guerre durant le cycle mémoriel du centenaire de la Première Guerre mondiale.

⁴² Voir deuxième partie du rapport, pp. 46-53.

II. Le centenaire de la Première Guerre mondiale : un rendez-vous identifié et anticipé, en France et à l'étranger

Le centenaire de la Première Guerre mondiale est un rendez-vous bien identifié par les principaux acteurs impliqués par sa préparation. Etats étrangers, collectivités territoriales françaises, institutions culturelles et patrimoniales, associations d'anciens combattants, secteur culturel marchand, paysage audiovisuel, etc. : tous préparent d'ores et déjà activement ce qui s'annonce comme une grande échéance mémorielle qui sera commémorée, pour la première fois, à l'échelle planétaire.

Après avoir cerné de façon précoce les principaux enjeux de la commémoration, ces acteurs ont été en mesure d'anticiper l'événement et de proposer de nombreuses actions, qui s'échelonnent sur plusieurs années. La spécificité du Centenaire sera ainsi de mobiliser, partout dans le monde, à des échelles infiniment variables, une multiplicité de partenaires qui se retrouveront autour de l'événement « 14-18 » pour y voir la matrice ou le point d'aboutissement de quelque chose de singulier. Le centenaire de la Grande Guerre sera ainsi le paysage de la première commémoration globale de l'ère de la mondialisation.

Si les préparatifs du Centenaire sont bien engagés à l'étranger (1), les collectivités territoriales françaises sont également fortement mobilisées pour être au rendez-vous de 2014 (2). Les grandes institutions culturelles et la communauté universitaire développent d'ambitieux projets dans la perspective du Centenaire (3), alors que les principaux médias et les acteurs du secteur culturel marchand préparent la première échéance de 2014 avec assiduité (4).

1. Une mobilisation d'ores et déjà bien engagée à l'étranger

Un certain nombre de pays étrangers sont déjà parvenus à un stade avancé de leurs réflexions, au niveau gouvernemental, pour la préfiguration du programme commémoratif du centenaire de la Grande Guerre. C'est le cas notamment du Gouvernement australien et du Gouvernement belge, qui préparent activement l'événement. S'ils demeurent encore à un stade précoce de leurs préparatifs, les Gouvernements canadien et néo-zélandais ont bien perçu l'importance de l'enjeu du Centenaire. Partout ailleurs, en particulier en Grande-Bretagne et en Allemagne, l'événement mobilise la société civile et les principales institutions culturelles et scientifiques. Cette mobilisation devrait conduire, assez rapidement, aux prémices d'une réflexion gouvernementale.

1.1. L'Australie et la commémoration du siècle des ANZACs

Le Gouvernement australien a précocement emprunté les chemins du centenaire de la Grande Guerre. Dès 2008, il a en effet initié un vaste effort afin d'être prêt, à l'orée du Centenaire, pour marquer ce qui sera un grand rendez-vous du peuple australien avec son Histoire. En 1914, l'Australie, nation de cinq millions d'habitants, envoie alors, sur la base du volontariat, plus de 420 000 de ses fils combattre pour une cause qui peut apparaître, en premier lieu, lointaine. C'est à travers ce premier engagement militaire significatif, sur les champs de bataille d'Europe, que l'Australie gagne ses galons de nation indépendante.

Le 25 avril 1915, à Gallipoli, en Turquie, puis le 25 avril 1918, en Picardie, à Villers-Bretonneux, les *Diggers* australiens sont durement éprouvés sur le champ de bataille. Pourtant, leur mobilisation et leur courage transforment ce double engagement en véritable *lieu de mémoire* de la nation australienne. Chaque année, le 25 avril, l'*ANZAC day* rappelle ainsi le souvenir de ces héros de la nation australienne, encore aujourd'hui célébrés comme tels par tous les Australiens. Depuis quelques années, de façon croissante, plusieurs milliers de visiteurs australiens honorent de leur présence la nécropole de Villers-Bretonneux, près d'Amiens, pour un émouvant *dawn service* qui rappelle le souvenir des 60 000 morts australiens de la Grande Guerre, parmi lesquels 53 000 sont tombés en France et en Belgique.

Cet attachement de l'Australie au souvenir fondateur de la Grande Guerre explique que dès le 25 avril 2010, le premier ministre Kevin Rudd installait une Commission nationale pour la commémoration du Centenaire des ANZACs⁴³ composée de six membres, avec pour mission de réfléchir à l'orientation et à l'organisation générale du programme commémoratif du centenaire de 2014-2018. Les résultats de la réflexion de cette commission ont été présentés en mars 2011 au nouveau Premier ministre australien, Madame Julia Gillard, dans un document intitulé « *How Australia may commemorate the ANZAC centenary*⁴⁴ ». Cet ambitieux document de 84 pages trace de façon très précise le périmètre de ce que pourrait être le programme commémoratif du centenaire de la Grande Guerre pour l'Australie. La Commission nationale a adossé sa réflexion à un exercice participatif qui a permis de mieux cerner les attentes du grand public et de la société australienne. Dans son rapport au Premier ministre, la Commission a ainsi suggéré un exercice commémoratif résolument tourné vers la société civile, mettant en exergue la dimension pédagogique du Centenaire, organisé en coopération étroite avec de nombreux partenaires et structuré autour de quelques grands événements : projets culturels et éducatifs, création d'un équipement de référence et reconstitution du premier convoi parti de la ville d'Albany, en Australie occidentale.

L'orientation proposée par la commission est originale et illustre la continuité, en Australie, entre la politique de mémoire et l'entretien de l'esprit de défense : le centenaire de la Grande Guerre en Australie est aussi, d'une certaine façon, celui des forces armées, les ANZACs, et de l'ensemble de leurs pertes en l'espace d'un siècle sur tous les théâtres d'opérations où elles ont été engagées⁴⁵. Si l'Australie a participé à différents conflits avant 1914, c'est durant la Grande Guerre que se révèle pleinement son sentiment national. En 2014, l'Australie entend donc commémorer le centenaire de son premier engagement militaire en tant que nation indépendante. Le calendrier proposé par la commission est structuré autour de quelques grandes dates échelonnées entre 2014 et 2018 : entrée en guerre, le 4 août 2014, premier engagement sur les plages de Gallipoli, le 25 avril 2015, engagement en France, le 25 avril 2018, à Villers-Bretonneux, et enfin Armistice du 11 novembre 1918, commémoré en novembre 2018.

Le 6 juillet 2011, le ministre australien des Anciens Combattants, Monsieur Warren Snowdon, a annoncé la création d'un Conseil consultatif pour le centenaire de l'ANZAC⁴⁶, dont la présidence a été confiée à l'Air Chief Marshal Angus Houston, ancien chef d'état-

⁴³ *The National Commission on the Commemoration of the ANZAC Centenary*. « ANZAC » est l'acronyme de « Australian and New Zealand Army Corps », nom donné pour la première fois aux volontaires australiens et néo-zélandais en 1915, et qu'ils ont conservé depuis.

⁴⁴ Document téléchargeable sur le site du centenaire des ANZACs : www.anzaccentenary.gov.au.

⁴⁵ « *The ANZAC Centenary provides us with an opportunity to remember those who have fought and served in all wars, conflicts and peace operations in the past hundred years, and especially to remember the more than 102,000 Australians who have given their lives in service*⁴⁵ », écrit la Commission. Voir « *How Australia may commemorate the ANZAC centenary* », *Op. Cit.*

⁴⁶ ANZAC Centenary Advisory Board.

major des armées australiennes, pour la période 2005-2011. Le rôle du Conseil consultatif sera notamment de préparer la réponse du Gouvernement australien aux propositions de la Commission nationale pour la commémoration du Centenaire des ANZACs et de mettre en place les rouages gouvernementaux de la préparation de la commémoration du Centenaire.

On doit ici souligner que le Gouvernement australien a réinvesti au plan mémoriel, depuis 2008, le territoire français. Les visites ministérielles en France se sont succédées et la cérémonie de l'*ANZAC day*, organisée chaque année, le 25 avril, à Villers-Bretonneux, a été significativement rehaussée, avec la participation de plusieurs milliers d'Australiens parmi lesquels de nombreux scolaires, et en présence des plus importants médias australiens. Autre témoignage du réinvestissement du territoire hexagonal, le Gouvernement australien a décidé d'investir six millions d'euros en France pour l'aménagement d'un véritable « chemin de mémoire » australien. Conçus et élaborés en association étroite avec les collectivités locales et le tissu associatif local, ces chemins de mémoire, qui reposent sur la construction ou l'amélioration de projets existants, sont cofinancés par la France⁴⁷. Les principaux jalons devraient être inaugurés dans la période qui mène au Centenaire : rénovation du musée franco-australien de Villers-Bretonneux, nouveaux aménagements de l'*Australian Corps Memorial Park* du Hamel, restauration de tranchées à Mont Saint-Quentin, création d'un centre d'interprétation à Pozières, agrandissement du musée de Bullecourt et modernisation du musée de Fromelles. Les six jalons de ces chemins de mémoire se trouvent dans le département de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord. Alors que les autorités australiennes conduisaient cet effort de redécouverte des traces de leur engagement historique en France durant la Grande Guerre, un événement inattendu et exceptionnel survenait : au printemps 2008, des fouilles archéologiques conduites sous les auspices de la *Commonwealth War Graves Commission* dans le village de Fromelles, situé à 16 kilomètres à l'ouest de Lille⁴⁸, révélaient en effet la présence de restes mortels de soldats britanniques et australiens inhumés au sein de fosses communes. Deux ans plus tard, le 19 juillet 2010, jour anniversaire de la bataille de Fromelles, était inauguré, en présence du Prince de Galles et de la Gouverneure générale d'Australie Madame Quentin Bryce, un nouveau cimetière militaire de la CWGC où étaient inhumés les corps des 250 soldats du Commonwealth découverts lors des fouilles conduites sur le site de « Pheasant Wood », à Fromelles.

1.2. La Flandre belge, capitale du monde en 2014 ?

Si les Australiens sont précocement entrés dans le centenaire de la Grande Guerre, ils ont été suivis de près par les autorités belges, en particulier le Gouvernement flamand, qui a très tôt identifié le Centenaire comme un événement majeur de nature à dynamiser son développement touristique et culturel ainsi que son image internationale. Très en avance sur les principaux pays cobelligérants du premier conflit mondial, le Gouvernement flamand a conçu un programme global très cohérent, qui ambitionne, à la faveur du Centenaire, de hisser très haut les couleurs de la Flandre sur la scène internationale, de promouvoir l'éducation à la paix et enfin de développer le tourisme de mémoire en Flandre occidentale.

⁴⁷ Signataire d'un accord de mémoire partagée avec le Gouvernement australien, le ministère de la Défense et des Anciens Combattants appuie la réalisation de ces chemins de mémoire, en partenariat avec les régions (Picardie, Nord-Pas-de-Calais), départements (Nord, Somme, Pas-de-Calais) et communautés de communes (Weppes) compétents.

⁴⁸ Les soldats australiens sont engagés pour la première fois sur le front de l'ouest en mars 1916, dans la Somme, dans l'Aisne et à Ypres. Le 19 juillet 1916, la 5^e division australienne perd plus de 5000 hommes en deux jours lors de l'assaut du village de Fromelles.

Intitulé « 2014-18 Le Grand centenaire⁴⁹ », porté par le Vice-Ministre-Président du Gouvernement flamand, Monsieur Geert Bourgeois, en charge notamment du portefeuille du Tourisme, le projet est inscrit au cœur de l'accord gouvernemental 2009-2014⁵⁰. L'ambition du Gouvernement flamand est d'inscrire son territoire au cœur des commémorations internationales du centenaire de la Première Guerre mondiale et d'être à l'initiative de quelques grands rendez-vous internationaux de référence organisés sur son territoire. Un fonds d'impulsion « Le Grand Centenaire 2014-18 », doté de 15 M€, a été mis en place par le Gouvernement flamand, permettant d'ores et déjà le soutien de 44 projets pour un total de 37,8 M€ d'investissements. Parmi ceux-ci, figurent notamment le financement d'une nouvelle exposition permanente au sein du musée *In Flanders Fields* d'Ypres, l'amélioration des infrastructures d'accueil des visiteurs sur le site de la bataille de *Passchendaele* à Zonnebeke, la réalisation d'aménagements mémoriels à Poperinge, la réalisation d'une nouvelle exposition permanente à la « tour de l'Yser » à Dixmude et enfin la rénovation du monument du Roi Albert 1^{er} et la création d'un centre d'interprétation sur les inondations de l'Yser à Nieuport. Le projet « Le Grand Centenaire 2014-18 » est mis en œuvre par un secrétariat composé de quatre personnes, dirigé par un coordinateur général, Monsieur Pierre Ruyffelaere. Il repose sur plusieurs piliers thématiques tels que le tourisme, la culture et le patrimoine immobilier, la recherche scientifique, la politique internationale, l'enseignement et l'éducation à la paix et sa spécificité est de démarrer très tôt, dès 2012. Le Gouvernement flamand souhaite en effet organiser, en 2013, un grand colloque international sur la paix, en relation avec plusieurs prix Nobel de la paix, qui seraient rassemblés pour l'occasion à Ypres, pour une grande manifestation. Dès le 11 novembre 2012, le Gouvernement flamand souhaite également faire adopter une déclaration internationale sur la paix intitulée « Flanders Fields Declaration », texte dont il est à l'origine et qui est toujours en cours d'examen au sein des différentes chancelleries où il a été présenté⁵¹.

Plusieurs projets proposés par le secrétariat flamand du Centenaire proposent des coopérations avec la France. Outre un « jardin du souvenir » formé avec de la terre prélevée sur des champs de bataille situés en Flandre, que le Gouvernement flamand souhaiterait offrir à la France, le Gouvernement flamand partage avec treize départements français l'ambition de faire classer au patrimoine mondial de l'humanité les champs de bataille de la Grande Guerre. Le Gouvernement flamand compte notamment sur une coopération franco-belge à l'UNESCO pour promouvoir cette initiative et obtenir une inscription des sites au patrimoine mondial dès l'été 2014. Afin de ne pas être en reste, le Gouvernement wallon, en lien avec la fédération Wallonie-Bruxelles, a également engagé des réflexions visant à adopter un programme commémoratif pour 2014-2018, qui devrait être prêt à la fin de l'année 2011. Les efforts conjugués des Gouvernements wallon et flamand s'effectuent sous le regard d'un coordinateur fédéral, Monsieur Jan Breyne, nommé par le Premier ministre Yves Leterme. Ancien directeur du tourisme et secrétaire honoraire de la ville d'Ypres, le coordinateur fédéral aura la rude tâche de coordonner les initiatives des deux Gouvernements flamand et wallon et de proposer, en même temps, un calendrier commémoratif fédéral approuvé par le Roi. C'est donc avec un chœur polyphonique à trois voix que la Belgique prépare, de façon active, le centenaire de la Première Guerre mondiale.

⁴⁹ www.iv.vlaanderen.be/2014-18.

⁵⁰ « Dans le cadre d'un plan global sur le Centenaire de la Grande Guerre, le Gouvernement flamand prendra et appuiera des initiatives s'inscrivant dans la commémoration de la Grande Guerre, plus particulièrement sur le front flamand », stipule l'accord.

⁵¹ Le texte a été présenté par le Gouvernement flamand à un « groupe noyau » de douze pays parmi lesquels : l'Australie, le Canada, l'Allemagne, la France, l'Irlande, l'Inde, l'Italie, le Maroc, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, la Russie et le Royaume-Uni.

1.3. La Nouvelle-Zélande et le centenaire de la Grande Guerre : l'autre versant de la mémoire des ANZACs

Événement fondateur de l'histoire et de l'identité de la Nouvelle-Zélande, la Grande Guerre a eu une influence très importante sur la société néo-zélandaise et a modifié à la fois le regard que les Néo-zélandais pouvaient porter sur eux-mêmes et celui que les autres pays portaient sur la Nouvelle-Zélande. Le Centenaire aura également une résonance contemporaine en Nouvelle-Zélande, qui y voit légitimement un moyen pour fortifier les liens bilatéraux avec les pays où ses soldats se sont battus, au premier rang desquels figure la France. Une commission interministérielle, placée sous la responsabilité du Premier ministre, accompagnée d'un panel de personnalités qualifiées, est en charge de la préfiguration du programme commémoratif du Centenaire.

Actuellement en cours de préfiguration, le projet commémoratif de la Nouvelle-Zélande pour le centenaire de la Première Guerre mondiale est ambitieux. S'il vise à valoriser pleinement le rôle de la Nouvelle-Zélande et de ses combattants dans le premier conflit mondial, tout en soulignant l'impact du conflit pour la société néo-zélandaise, il entend également rappeler la particularité du lien avec son voisin australien, à travers l'histoire et la mémoire de l'ANZAC⁵². Le programme commémoratif national entend insister sur le rôle joué par la Nouvelle-Zélande dans la Grande Guerre et l'impact de la guerre sur la société néo-zélandaise. Il envisage également un effort d'information en direction du grand public et de l'étranger (création d'un site Internet ressources, publication de brochures multilingues sur les différentes phases du conflit et la part prise par les troupes néo-zélandaises) et un appui aux musées et mémoriaux à l'étranger mettant l'accent sur la participation de la Nouvelle-Zélande au conflit mondial. Le programme commémoratif néo-zélandais prévoit également différentes actions à mener en commun avec l'Australie, en particulier un projet de fouilles archéologiques sur le site de Gallipoli, en Turquie. Deux musées nationaux travaillent d'ores et déjà dans la perspective du Centenaire : le musée national *Te Papa Tongarewa* de Wellington⁵³, qui envisage de travailler sur le thème des personnes disparues, le cas échant en lien avec des institutions muséales étrangères, par ailleurs le *War Memorial Museum* d'Auckland⁵⁴ dont le directeur, Monsieur Russell Briggs, a effectué une tournée en France au printemps 2011 et pris des contacts avec des responsables d'institutions culturelles, mémorielles et touristiques françaises.

Le programme commémoratif du Gouvernement néo-zélandais prévoit également une série d'actions bilatérales concrètes avec la France, en particulier un projet de partenariat avec l'Historial de Péronne, mettant à l'honneur la présence néo-zélandaise dans le département de la Somme durant la Première Guerre mondiale. Il envisage également une exposition itinérante centrée sur l'histoire du bataillon Maori, qui pourrait être proposée aux musées et équipements culturels français durant le Centenaire. Enfin, un projet original de complexe mémoriel et touristique (hôtel) devrait voir le jour dans la commune du Quesnoy (Somme), libérée par les troupes néo-zélandaises le 4 novembre 1918. Ce projet est appuyé par les autorités néo-zélandaises et le sénateur-maire du Quesnoy, Monsieur Paul Raoult. Dans la petite commune du Quesnoy (5000 habitants), le souvenir de la libération de la ville par les troupes néo-

⁵² Les grandes lignes du projet commémoratif néo-zélandais ont été présentées par le Premier ministre néo-zélandais, Monsieur John Key, devant le parlement australien lors de sa visite à Canberra, le 20 juin 2011.

⁵³ www.tepapa.govt.nz.

⁵⁴ www.aucklandmuseum.com.

zélandaises, le 4 novembre 1918, ne s'est jamais éteint⁵⁵. La ville a gardé la mémoire de la présence néo-zélandaise et cette mémoire intacte a été le point d'appui d'un tourisme de mémoire à compter des années 1990. Voté à l'unanimité par les élus du conseil municipal, le projet d'hôtel et de musée militaire à la mémoire des soldats néo-zélandais engagés en Europe durant la Première Guerre mondiale a pour objectifs de renforcer les liens entre la France et la Nouvelle-Zélande et de constituer une porte d'entrée pour les visiteurs néo-zélandais en Europe désireux de visiter les champs de bataille où se sont illustrés leurs ancêtres.

1.4. La commémoration de la Grande Guerre en Allemagne

Hormis la mobilisation du *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* (VDK) dans le cadre d'un dialogue tripartite avec le Gouvernement français et la *Commonwealth War Graves Commission* (CWGC) pour développer des actions pédagogiques conjointes⁵⁶, l'Allemagne n'a pas encore dévoilé ses intentions pour le Centenaire. Cette planification discrète n'est pas surprenante dans un pays qui a toujours vu la mémoire de la Grande Guerre s'effacer, dans le débat public, au profit de celle de la Seconde Guerre mondiale, qui continue d'alimenter les réflexions mémorielles et les querelles historiographiques. Force est ainsi de constater que les enjeux de mémoire de la Première Guerre mondiale, contrairement à la France, n'ont jamais occupé les devants de la scène en Allemagne, où la recherche savante, pourtant féconde, n'a jamais provoqué de véritable débat au sein de la société allemande autour des enjeux de la Grande Guerre.

Malgré le « déficit » de mobilisation mémorielle autour de la Première Guerre mondiale en Allemagne, les plus grandes institutions culturelles allemandes sont néanmoins au travail dans la perspective du Centenaire, en lien, souvent, avec des partenaires français. Concomitamment, la communauté académique allemande est fortement mobilisée dans la perspective de participer, dans un cadre européen et international, aux activités scientifiques du Centenaire. Cette mobilisation du paysage culturel et scientifique allemand laisse penser que l'Allemagne ne sera pas absente des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, et qu'elle pourrait même y jouer un rôle important, avec une approche culturelle, scientifique et pédagogique originale, qui pourrait permettre de renouveler de façon intéressante l'exercice commémoratif attendu. L'engagement des acteurs culturels et académiques allemands constitue un élément de réponse à l'interrogation de fond quant à la mobilisation de la société allemande pour le Centenaire, dans un pays où, encore une fois, dominant traditionnellement les enjeux de mémoire liés à la Seconde Guerre mondiale ou à la Guerre froide. Paradoxalement, le Centenaire pourrait ainsi jouer un rôle de catalyseur pour ramener sur les devants de la scène une mémoire de la Grande Guerre traditionnellement négligée ou occultée au sein de la société allemande.

Afin d'appréhender le Centenaire, l'Allemagne peut d'ores et déjà s'appuyer sur les nombreuses initiatives franco-allemandes qui cheminent, en France et en Allemagne, dans la perspective du Centenaire. La saison culturelle 2013-2014 s'ouvrira ainsi par une très ambitieuse exposition franco-allemande, présentée successivement à la *Kunst- und Ausstellungshalle* de Bonn et au Grand Palais, à Paris. Les commissaires de l'exposition mettront en évidence les liens artistiques très forts entretenus par les deux pays malgré les tensions politiques récurrentes depuis la guerre de 1870 et l'interdépendance culturelle des deux

⁵⁵ Depuis 2000, Le Quesnoy est jumelé avec la ville de Cambridge en Nouvelle-Zélande. Une association néo-zélandaise, « Cambridge Le Quesnoy », entretient cette amitié. Voir : www.cambridgelequesnoy.co.nz.

⁵⁶ Le ministère fédéral des Affaires étrangères a initié en 2010 un dialogue tripartite entre l'Allemagne, la France et les pays du Commonwealth, représentés par la *Commonwealth War Graves Commission* (CWGC), afin de mettre en œuvre des actions pédagogiques communes, dans la perspective du centenaire de la Première Guerre mondiale, autour des cimetières militaires.

nations à l'orée du XX^e siècle⁵⁷. Cette exposition franco-allemande marquera symboliquement l'ouverture du programme culturel du centenaire de la Grande Guerre, à l'automne 2013, en Allemagne. En écho, la Bibliothèque nationale et universitaire (BNU) de Strasbourg, fondée en 1871⁵⁸, consacrera à l'automne 2014 une grande exposition consacrée aux hommes de lettres français et allemands engagés dans la Première Guerre mondiale⁵⁹. La communauté historique allemande est par ailleurs déjà partie prenante à l'ensemble des activités scientifiques qui sont mises en chantier en France dans la perspective du Centenaire : publications universitaires, colloques scientifiques, séminaires, journées d'études, expositions, conseils scientifiques dispensés pour la réalisation de programmes audiovisuels, etc. La très grande majorité des productions culturelles et scientifiques développées en France pour le rendez-vous mémoriel de 2014-2018 fait ainsi appel aux compétences des historiens allemands. L'Institut historique allemand à Paris, qui a renforcé ses équipes pour l'occasion⁶⁰, développera de nombreuses actions en lien avec le Centre de recherche international de l'Historial de la Grande Guerre, où le grand historien allemand Gerd Krumeich⁶¹, spécialiste de la Grande Guerre, occupe, de longue date, une place éminente. A l'étranger, la France et l'Allemagne pourront développer des actions culturelles conjointes avec l'appui du fonds de coopération culturelle franco-allemand en pays tiers. Cet instrument original pourrait permettre de financer des actions culturelles et scientifiques franco-allemandes autour des enjeux de la Première Guerre mondiale : colloques, séminaires, expositions, etc.

La dimension franco-allemande irriguera également le champ des actions muséographiques et mémorielles qui verront le jour dans le cadre du Centenaire. En France, un emblématique projet d'équipement mémoriel franco-allemand sera inauguré le 11 novembre 2015 sur le site du Hartmannswillerkopf, dans le massif des Vosges⁶². Pensé et conçu dès l'origine comme un équipement binational, l'Historial franco-allemand du Hartmannswillerkopf est préfiguré depuis 2009 par un conseil scientifique franco-allemand, qui inspirera une muséographie également franco-allemande. A Verdun, le Centre mondial de la paix, installé au cœur de l'ancien palais épiscopal, développe, dans la perspective du Centenaire, un ambitieux projet d'exposition permanente entièrement dédiée à la relation franco-allemande depuis le traité de Verdun de 843. Ce grand projet, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de mise en valeur mémorielle du département de la Meuse, a pour ambition de devenir un centre de ressources de référence sur la relation franco-allemande. Outre son centre d'interprétation faisant appel aux dernières technologies, il offrira également des outils pédagogiques bilingues pour les scolaires de

⁵⁷ Voir p. 54.

⁵⁸ Après l'incendie du Temple-Neuf en août 1870, qui provoque la destruction de toutes les collections de la bibliothèque, le bibliothécaire des princes de Fürstenberg, Karl August Barack, lance un appel aux dons qui permet de réunir 200 000 volumes qui forment alors l'ossature de la *Kaiserliche Universitäts- und Landesbibliothek zu Strassburg* (KULBS), dont le statut est confirmé par un décret impérial du 29 juillet 1891. En 1895, les 600 000 volumes de la bibliothèque quittent le Palais des Rohan pour le bâtiment néo-Renaissance de la *Kaiserplatz* (aujourd'hui place de la République). La bibliothèque bénéficie de très riches dons et acquisitions sous le règne des Hohenzollern, avant de rentrer finalement dans le giron de la République, riche de 1 100 000 volumes, en 1918, au moment du retour des provinces annexées. Le décret du 29 juillet 1926 lui confère son statut définitif, que le déménagement temporaire du 1,5 million de volumes, dans le Puy-de-Dôme, entre 1939 et 1945, ne remet pas en cause.

⁵⁹ Voir détails p. 56.

⁶⁰ Voir p. 63.

⁶¹ Spécialiste de l'histoire militaire de la France au XIX^e et XX^e siècle, le professeur Gerd Krumeich occupe depuis 1997 la chaire d'histoire contemporaine à l'université Heinrich-Heine de Düsseldorf. Il a consacré de nombreux travaux à la Première Guerre mondiale, dont certains en association avec des historiens français, dont *La Grande Guerre, une histoire franco-allemande*, publié en 2008 avec l'historien Jean-Jacques Becker. Il est membre du Comité directeur du centre de recherche international de l'Historial de la Grande Guerre.

⁶² Voir p. 50.

passage à Verdun et développera par ailleurs des activités scientifiques et culturelles qui devraient ériger le Centre mondial de la paix de Verdun en pôle culturel et mémoriel franco-allemand de référence. Inauguré en 1967, le Mémorial de Verdun profitera également du Centenaire pour faire peau neuve et offrira à ses visiteurs une exposition permanente remaniée, dont la muséographie a été inspirée par un conseil scientifique international. Au-delà de son extension physique, le Mémorial recentrera ainsi son discours muséographique sur la bataille de Verdun, avec une approche davantage binationale, qui fera écho aux progrès de la recherche historique sur la Grande Guerre depuis une trentaine d'années. Enfin, on l'a vu, les grands projets d'expositions proposés en France dans le cadre du Centenaire feront très largement appel à des experts ou des historiens allemands pour composer leurs conseils scientifiques ou leurs commissariats⁶³.

De nombreux projets culturels développés en Allemagne viendront également animer l'agenda national et international du centenaire de la Première Guerre mondiale. Le *Deutsches Historisches Museum* (DHM) de Berlin⁶⁴ pourrait développer, en lien avec un musée français, un ambitieux projet d'exposition consacrée à la relation franco-allemande depuis le début du XX^e siècle. Le musée d'histoire du Bade-Wurtemberg, le *Haus der Geschichte Baden-Württemberg*, prépare de son côté une exposition sur le thème de la Grande Guerre, qui devrait être présentée en ses murs en 2014. Des contacts sont en cours avec la ville de Strasbourg et le Comité du monument du Hartmannswillerkopf pour accueillir cette exposition en France, en 2015, après sa présentation initiale à Stuttgart. A Essen, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le musée de la Ruhr, le *Ruhr Museum*, prépare également une exposition sur la Première Guerre mondiale, qui sera présentée en 2014. Dans le même Land, des contacts ont été établis par la ville d'Aix-la-Chapelle, jumelée avec la ville de Reims, dans la perspective d'établir un programme conjoint de travail pour le Centenaire. Les échanges culturels, touristiques et éducatifs entre les deux villes devraient être ainsi encouragés. Par ailleurs, le musée international des Journaux d'Aix-la-Chapelle, le *Internationales Zeitungsmuseum*⁶⁵, a dans l'idée de proposer une exposition qui retracerait le cours des événements survenus entre 1914 et 1918 à l'aide d'extraits de journaux, dont il conserve une collection unique au monde. En Sarre, le musée historique de la Sarre envisage une exposition sur le thème de la Première Guerre mondiale, qu'il pourrait développer en lien avec le Centre mondial de la paix de Verdun. Pour leur part, les archives littéraires transrégionales de Sarre-Lor-Lux-Alsace de la *Saarländische Universitäts- und Landesbibliothek* prévoient une exposition consacrée à la situation de la région Sarre durant la Première Guerre mondiale, avec un angle transfrontalier qui mettra en valeur des témoignages privés – lettres du front, photographies, témoignages littéraires, journaux de tranchées, etc. – et des archives publiques de combattants des deux camps. Ce projet entend illustrer les méfaits de la guerre pour les populations civiles et promouvoir, dans une démarche d'éducation civique, la coopération pacifique entre peuples européens. A côté des institutions culturelles des différents Länder, les universités et les bibliothèques joueront également un rôle important dans la promotion et le développement de projets pour le Centenaire. Ainsi la *Bibliothek für Zeitgeschichte* de Stuttgart publiera, sous la direction du professeur Gerhard Hirschfeld, une nouvelle édition mise à jour de *l'Enzyklopädie Erster Weltkrieg* parue en 2004 pour le 90^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale, alors que l'université de Hambourg envisage un cycle de conférences sur le thème de la relation franco-allemande et la Grande Guerre. Enfin, la *Stiftung Preussischer Kulturbesitz* assure jusqu'en 2014 la coordination du plus grand programme de numérisation de documents

⁶³ Voir pp. 54-59.

⁶⁴ www.dhm.de.

⁶⁵ www.izm.de.

imprimés initié dans le cadre du Centenaire, avec l'ambition de procéder à la numérisation de 500 000 documents destinés à être ensuite diffusés sur la bibliothèque numérique européenne *Europeana*. Intitulé « *Europeana 1914-1918: remembering the First World War – a digital collection of outstanding sources from European national libraries* », le projet, soutenu par la Commission européenne à hauteur de 5,4 millions d'euros, s'appuie sur un réseau de douze institutions nationales⁶⁶ parmi lesquelles la *Staatsbibliothek zu Berlin – Preussischer Kulturbesitz*, la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. L'ensemble des documents numérisés sera présenté sur le portail culturel de bibliothèques, d'archives et de musées européens que constitue *Europeana*.

Afin d'accompagner la mobilisation culturelle suscitée par le Centenaire en Allemagne et les nombreuses initiatives franco-allemandes développées de part et d'autre de la frontière, il semblerait pertinent que la préfiguration du centenaire de la Première Guerre mondiale, dans sa dimension franco-allemande, soit inscrite à l'ordre du jour des conversations politiques bilatérales entre les deux pays au cours des prochains semestres. La France et l'Allemagne auront en effet besoin d'échanger en amont des commémorations du Centenaire, et devront se concerter afin de pouvoir mettre au point un agenda commun autour de quelques grands rendez-vous emblématiques. Le dialogue bilatéral entre la France et l'Allemagne permettra de donner à ces grands rendez-vous leur tonalité politique et leur signification mémorielle. Si chaque pays proposera un programme commémoratif national, faisant écho à sa demande sociale propre, le couple franco-allemand devra également proposer une narration spécifique, mettant en scène la trajectoire politique commune des deux Etats depuis l'amorce du processus de réconciliation, au début des années 1960. Le centenaire de la Première Guerre mondiale écrira ainsi un nouveau chapitre de la relation franco-allemande, avec son lot de paroles et d'actes symboliques qui viendront s'inscrire dans la lignée des jalons posés par les chefs d'Etat et de Gouvernement depuis le début des années 1960. Un certain nombre d'enceintes et d'instruments pourraient être mobilisés pour préparer avec suffisamment d'anticipation cette séquence mémorielle symbolique, importante pour le couple franco-allemand. La commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale pourrait ainsi être inscrite à l'ordre du jour d'un conseil des ministres franco-allemand, alors que la célébration du cinquantième anniversaire du Traité de l'Elysée, en 2013, pourrait servir de cadre à un dialogue sur le Centenaire. Le Haut conseil culturel franco-allemand pourrait également offrir un cadre idoine pour des conversations franco-allemandes sur le Centenaire, associant les sociétés civiles des deux pays. Enfin, l'Office franco-allemand de la jeunesse pourrait être également mobilisé afin de réfléchir à la dimension pédagogique et éducative du Centenaire, dans une perspective franco-allemande de réflexion sur notre histoire commune et de promotion des valeurs démocratiques. En appui à ces différentes initiatives, le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE)⁶⁷, actuellement présidé par le maire de Stuttgart, Monsieur Wolfgang Schuster, pourrait également être sollicité pour mobiliser les communes jumelées de France et d'Allemagne, afin qu'elles animent, à leur niveau, des actions liées à la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale.

⁶⁶ Le projet *Europeana* réunit dans une même ambition la *Staatsbibliothek zu Berlin – Preussischer Kulturbesitz*, la *Biblioteca Nazionale Centrale de Rome*, la *Biblioteca Nazionale Centrale de Florence*, La Bibliothèque Nationale de France, la Bibliothèque Nationale et universitaire de Strasbourg, la Bibliothèque Royale de Belgique de Bruxelles, la *British Library* de Londres, la *Kongelige Bibliotek* de Copenhague, la *Narodna Biblioteka Srbije* de Belgrade, l'*Österreichische Nationalbibliothek* de Vienne, l'*Istituto Centrale per il Catalogo Unico delle biblioteche italiane* et le *Fachportal für die Geschichtswissenschaften*.

⁶⁷ Créé en 1951 à Genève, le CCRE est aujourd'hui la plus grande organisation d'autorités locales et régionales en Europe, représentant près de 100 000 collectivités de 39 pays d'Europe. Il s'appuie en France sur l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe présidée par Monsieur Louis Le Pensec. Voir www.afccre.org.

1.5. La Grande-Bretagne et le centenaire de la Première Guerre mondiale : une forte mobilisation de la société civile

Une grande impatience semble régner au sein de la société civile et des principales institutions mémorielles et culturelles britanniques, qui ont bien perçu l'enjeu du centenaire de la Première Guerre mondiale pour la société britannique. Institution culturelle et muséale de premier plan, l'Imperial War Museum⁶⁸ (IWM) a pris le parti d'assumer une forme de *leadership* pour la préfiguration du Centenaire en Grande-Bretagne, en proposant, très en amont de l'événement, une série d'initiatives. L'IWM a ainsi constitué un vaste réseau d'institutions et de ressources locales et nationales intitulé « The Centenary partnership », réseau qu'il entend coordonner en route vers le Centenaire. L'institution culturelle britannique propose également un site Internet dédié au Centenaire, qui offre d'ores et déjà de nombreuses ressources sur la Première Guerre mondiale et son centenaire⁶⁹. En partenariat avec les archives nationales de Grande-Bretagne (The National Archives), l'Imperial War Museum a par ailleurs développé un site Internet offrant de nombreuses ressources documentaires sur la Première Guerre mondiale intitulé « The First World War, sources for history⁷⁰ ». Il apparaît ainsi évident que l'Imperial War Museum sera appelé à jouer un rôle important dans le dispositif commémoratif britannique pour le Centenaire. Il sera vraisemblablement aidé par une autre institution dont le siège est en Grande-Bretagne, mais dont le mandat s'exerce au nom de la Commonwealth, la *Commonwealth War Graves Commission* (CWGC⁷¹), qui a la charge de l'entretien des sépultures de guerre du Commonwealth à travers le monde. Si elle n'est pas en charge du volet commémoratif du Centenaire en Grande-Bretagne, la CWGC participe toutefois aux réflexions préparatoires du Centenaire et proposera, le moment venu, des initiatives importantes. Une troisième organisation, la *Royal British Legion* (RBL), est également appelée à jouer un rôle majeur, le moment venu, dans l'organisation des manifestations du Centenaire en Grande-Bretagne. En l'absence de processus officiel de planification, c'est donc la société civile qui a pris l'initiative d'une coordination avec l'organisation, au mois de mai 2011, d'une première réunion à Oxford, convoquée et présidée par l'historien Hew Strachan, titulaire de la chaire d'histoire militaire Chichele au *All Souls College* de l'université d'Oxford, réunion à laquelle participaient le secrétaire d'Etat en charge des vétérans, Monsieur Andrew Robathan, ainsi que le ministre de la Culture, des Sports et des Médias, Monsieur Ed Vaizeley.

Face à cette mobilisation de la société civile britannique, le Gouvernement de Sa Majesté n'a pas encore dévoilé ses plans, sans doute accaparé par l'organisation des Jeux Olympiques d'été à Londres en 2012, et par le Jubilé de diamant de la reine Elizabeth II. Le Cabinet devrait toutefois amorcer un travail de planification à compter de l'automne 2011, avec le concours du ministère de la Culture, de la Communication et des Sports (Department of Culture, Media and Sports, DCMS) et du ministère de la Défense (Ministry of Defense-MOD), qui laisse penser que la Grande-Bretagne ne ratera pas le grand rendez-vous du Centenaire.

⁶⁸ www.iwm.org.uk.

⁶⁹ www.1914.org.

⁷⁰ <http://www.nationalarchives.gov.uk/pathways/firstworldwar/>.

⁷¹ www.cwgc.org.

1.6. Les Etats-Unis et le Centenaire : « Voilà les Américains »

S'ils n'ont pas encore engagé de planification officielle pour la commémoration du centenaire de leur participation à la Première Guerre mondiale, les Etats-Unis préparent néanmoins l'événement à travers différents canaux et acteurs semi-officiels, laissant ainsi penser qu'ils ne seront pas absents du grand rendez-vous du Centenaire. En charge de l'entretien des monuments et des cimetières militaires américains dans le monde, l'*American Battle Monuments Commission (ABMC)*, dont le siège pour les opérations internationales est en France⁷², conduit actuellement un effort significatif pour développer l'information aux visiteurs sur les différents sites dont elle a la charge en France. Tous les cimetières militaires américains de la Première Guerre mondiale⁷³ devraient ainsi voir leurs aménagements muséographiques et leurs dispositifs d'information historique développés d'ici le Centenaire, alors que le plus important d'entre eux, le cimetière Meuse-Argonne de Romagne-sous-Montfaucon (Meuse), qui abrite les sépultures de 14 246 soldats américains, accueillera un véritable centre d'interprétation proposant aux visiteurs des éléments de contextualisation historique de l'offensive Meuse-Argonne et de l'engagement américain en France durant la Première Guerre mondiale, ainsi que des éléments d'information individuelle sur les soldats qui participèrent aux combats. Ces aménagements, étalés dans le temps, représentent un effort de près de dix millions de dollars pour l'ABMC. Ils devraient permettre aux familles américaines de passage en France et aux visiteurs des nécropoles militaires américaines de mieux comprendre les modalités de l'engagement militaire américain sur les champs de bataille de la Grande Guerre en France.

Le centenaire de la Grande Guerre devrait également permettre une série de gestes significatifs rappelant l'ancienneté et l'intensité des liens entretenus par la France et les Etats-Unis depuis l'indépendance de la nation américaine. Dans cette perspective, la France et les Etats-Unis pourraient se pencher sur la situation du mémorial de l'escadrille Lafayette, inauguré en 1929 en région parisienne, pour honorer la mémoire des aviateurs américains engagés comme volontaires aux côtés de la France dès 1916. Bâti par un architecte français à l'initiative d'un ancien pilote américain, ce monument, situé dans la commune de Marnes-la-Coquette, rappelle l'ancienneté de l'amitié franco-américaine et la fraternité d'armes entre les deux pays durant la Première Guerre mondiale, avant même l'entrée en guerre des Américains en 1917. Administré depuis l'origine par une fondation reconnue d'utilité publique, le monument a aujourd'hui besoin d'investissements pour garantir sa rénovation, qui conditionne sa pérennité. Une réflexion est engagée depuis quelques mois entre le Gouvernement français (ministère de la Défense et des Anciens Combattants), l'Ambassade des Etats-Unis en France, la fondation et l'ABMC, dans le contexte de la préparation du centenaire de la Première Guerre mondiale de 2014-2018. Soumis à l'autorisation du Congrès américain, un nouveau schéma de gouvernance du monument impliquant l'ABMC pourrait permettre d'envisager la rénovation complète et la pérennité du monument, actuellement en péril.

A côté de ces actions emblématiques, d'autres actions pourraient voir le jour durant la période du Centenaire, mettant à l'honneur la relation franco-américaine dans la Grande Guerre ou, de

⁷² www.abmc.gov.

⁷³ L'*American Battle Monuments Commission (ABMC)* entretient six cimetières militaires de la Première Guerre mondiale en France : le cimetière Aisne-Marne situé à proximité du Bois Belleau (2289 tombes), le cimetière Meuse-Argonne dans la Meuse (14 246 tombes), le cimetière Oise-Aisne situé à proximité de Fère-en-Tardenois dans l'Aisne (6012 tombes), le cimetière de Bony, dans la Somme (1541 tombes), le cimetière de Suresnes, en Ile-de-France (1844 tombes), et enfin le cimetière de St Mihiel (4153 tombes) situé dans le sud du département de la Meuse.

façon plus générale, la participation des Etats-Unis au conflit mondial. Avec ses collections exceptionnelles, le musée de la Première Guerre mondiale de Kansas City (*National World War I Museum*⁷⁴) pourrait être un partenaire de choix pour les musées français dans la perspective de produire une exposition franco-américaine centrée sur la Grande Guerre, à l'instar du partenariat noué en 2010 avec le musée franco-américain de Blérancourt, dans l'Aisne. Basée à Chicago, la fondation McCormick, gestionnaire du musée de la première division d'infanterie américaine de Cantigny⁷⁵, pourrait être un partenaire important pour des initiatives liées au Centenaire en France ou aux Etats-Unis. Enfin, toujours à Chicago, la bibliothèque militaire Pritzker (*Pritzker Military Library*⁷⁶), riche de 35 000 ouvrages et de fonds photographiques importants, pourrait être un lieu d'animation culturelle durant le Centenaire.

De nombreuses initiatives culturelles et mémorielles devraient par ailleurs voir le jour en 2017 et 2018, à la faveur du centenaire de l'arrivée des Américains en France et de leurs premiers engagements sur le champ de bataille. L'arrivée des troupes américaines dans les ports français devrait également donner lieu à des activités mémorielles en lien avec les municipalités en question (Boulogne-sur-Mer, Saint-Nazaire, Nantes, Brest, etc.). Avec son cadre imposant et majestueux, le mémorial américain Aisne-Marne de Château Thierry, inauguré dans les années 1930, pourrait être le théâtre de commémorations franco-américaines célébrant l'amitié et la coopération entre les deux nations durant la Grande Guerre. Enfin, l'importante tournée effectuée par le maréchal Joffre en 1917 aux Etats-Unis, en compagnie de l'ancien président du Conseil René Viviani, pourrait donner lieu à une exposition itinérante organisée par le réseau des Alliances Françaises aux Etats-Unis, avec le concours de l'Institut Français.

1.7. Le Canada, entre centenaire de la Grande Guerre et cent cinquantième anniversaire de la naissance du pays

Le centenaire de la Première Guerre mondiale sera un grand rendez-vous pour le Canada, qui célébrera concomitamment son accession au rang de nation à la faveur des combats livrés en Europe et, en 2017, le cent cinquantième anniversaire de sa naissance. Environ 650 000 Canadiens et Terre-Neuviens ont servi durant la Grande Guerre, laissant plus de 66 000 morts sur le champ de bataille et près de 170 000 blessés, en France et en Belgique. Si le pic mémoriel de la nation canadienne en France sera la commémoration du centième anniversaire de la bataille de Vimy, le 9 avril 2017, dans le Nord-Pas-de-Calais⁷⁷, le Canada sera toutefois impliqué de différentes façons dans la commémoration du Centenaire.

En charge de la protection et de l'entretien de neuf monuments commémoratifs en Europe⁷⁸, la Direction des opérations européennes (DOE) du ministère des Anciens Combattants du Canada sera le bras armé du Gouvernement canadien en Europe pour la préparation de la commémoration, en relation avec le ministère des Anciens Combattants Canada à Ottawa

⁷⁴ www.theworldwar.org.

⁷⁵ www.firstdivisionmuseum.org.

⁷⁶ www.pritzkermilitarylibrary.org.

⁷⁷ Voir p. 74 pour les détails de cette bataille fondatrice pour la mémoire canadienne de la Grande Guerre en France.

⁷⁸ La Direction des opérations européennes (DOE) du ministère des Anciens Combattants Canada (ACC) veille sur l'entretien de neuf monuments commémoratifs de la Première Guerre mondiale en France, quatre monuments commémoratifs en Belgique et un monument commémoratif de la Première et de la Seconde Guerres mondiales au Royaume-Uni.

(ACC), où une structure de coordination du Centenaire devrait être prochainement instaurée. Chaque année, en lien avec les autorités locales, la DOE organise des cérémonies autour des monuments commémoratifs de Vimy et de Beaumont-Hamel⁷⁹, auxquelles participent différentes autorités canadiennes ainsi que de jeunes Canadiens qui effectuent le déplacement en Europe pour l'occasion. Le reste de l'année, le public est accueilli sur place par des guides étudiants qui sont employés dans le cadre d'un programme innovant (Programme de guides étudiants en France), permettant à de jeunes étudiants canadiens de séjourner durant plusieurs mois en France et de guider les visiteurs sur les lieux de mémoire canadiens en France.

Si les réflexions sur le Centenaire sont encore embryonnaires au sein de l'ACC, deux projets sont toutefois déjà en voie de préfiguration au Canada. Le premier est porté par le Royal 22^{ème} régiment de Québec (R22eR), unique régiment francophone en Amérique du Nord, qui a forgé son identité particulière sur les champs de bataille européens de la Première Guerre mondiale et entend bien commémorer, à la faveur du Centenaire, son histoire spécifique⁸⁰. Le second projet est porté par un citoyen canadien, Monsieur Robert Thomson, qui suggère la réalisation d'une grande base de données de toutes les victimes militaires de la Première Guerre mondiale, dont les noms seraient projetés durant quatre années sur des monuments emblématiques des grandes capitales du monde. Intitulé « *1914 - Centenaire - 1918, le Monde se souvient* », le projet induit une coopération entre grands pays belligérants de la Première Guerre mondiale, qui pourraient ainsi se retrouver autour d'une idée originale et symbolique marquant la réconciliation des nations ayant participé à la Grande Guerre.

Il est enfin à prévoir, le moment venu, en 2017, une commémoration de l'explosion du "Mont Blanc" dans le port d'Halifax, navire français rempli de munitions dont l'explosion, en décembre 1917, provoqua la mort de près de 2000 personnes et la destruction d'une partie de la ville, qui servit de port d'embarquement et de débarquement pour les troupes canadiennes engagées en Europe.

1.8. La commémoration du centenaire de la Grande Guerre dans le reste de l'Europe

Si la Russie n'a pas entamé à ce jour de préparatifs officiels pour la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, plusieurs indices laissent entrevoir sa forte implication, le moment venu. Longtemps occultée par la mémoire officielle et l'historiographie soviétique⁸¹, la visibilité de l'engagement de la Russie, membre à part entière de la Triple Entente, dès les premiers développements de la Première Guerre mondiale, a souffert de son retrait anticipé de la guerre en mars 1918, après la signature du traité de Brest-Litovsk. En outre, les

⁷⁹ La commune de Beaumont-Hamel, située dans le département de la Somme, abrite un très intéressant mémorial des combattants terre-neuviens, bâti sur le lieu de leur premier engagement durant la bataille de la Somme, le 1^{er} juillet 1916. A travers un parc de 30 hectares, le visiteur peut notamment trouver un centre d'interprétation qui présente l'origine et l'itinéraire des combattants terre-neuviens du *Royal Newfoundland Regiment*, un réseau de tranchées remarquablement préservé et un caribou en bronze, emblème du régiment, édifié sur une butte en hommage aux 820 Terre-Neuviens morts durant la Première Guerre mondiale.

⁸⁰ La création du Royal 22^e Régiment est le résultat d'une mobilisation des Québécois en faveur de la création d'unités francophones. En 1917, la perspective de l'introduction de la conscription rend la guerre très impopulaire au sein de la population civile du Québec, dont la perception de la guerre est alors différente de celle de la majorité anglophone du pays.

⁸¹ La mobilisation et l'engagement de la Russie dans la Grande Guerre, sous la houlette du Tsar Nicolas II ont longtemps été recouverts par le culte de la révolution russe, provoquée par la Première Guerre mondiale. La guerre, dans cette lecture révolutionnaire, n'est qu'une propédeutique vers la Révolution.

1 800 000 morts russes de la Grande Guerre ont été traditionnellement éclipsés par les 26 millions de morts – civils et militaires – de la Grande guerre patriotique de 1941-1945. Plusieurs signes témoignent toutefois de la volonté récente et manifeste du Gouvernement russe de faire redécouvrir à ses concitoyens la réalité de l’engagement du pays dans la Première Guerre mondiale, dès l’été 1914. Si la Russie dispose de peu de lieux de mémoire liés à la Grande Guerre sur son territoire national⁸², elle devrait néanmoins prendre toute sa part aux commémorations qui seront organisées à l’étranger, en France notamment, et prendre des initiatives en matière culturelle (expositions, programmes audiovisuels) pour redonner de la visibilité à cette page importante de son histoire.

La République tchèque sera également partie prenante à la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, événement auquel elle doit historiquement sa naissance. En relation avec la Slovaquie, la République tchèque devrait commémorer la formation des Légions tchécoslovaques, créées au mois d’août 1914 en France et en Russie, pour participer aux combats contre les puissances centrales. Le projet « Legie 100 » (Légions 100) développé par le ministère de la Défense tchèque a ainsi pour objectifs de rénover les sépultures militaires des combattants tchèques tombés à l’étranger, l’organisation de cérémonies commémoratives sur les différents théâtres où se sont illustrés les volontaires tchécoslovaques (France, Russie, Italie), la sensibilisation des personnels du ministère de la Défense tchèque à l’importance historique de l’engagement des volontaires tchécoslovaques dans les combats de la Première Guerre mondiale, et enfin l’organisation d’expositions en République tchèque et à l’étranger valorisant l’histoire des volontaires tchécoslovaques dans la Grande Guerre. La réplique d’un train blindé appelé à voyager à l’étranger pourrait servir de support à ces expositions.

Bien que n’ayant pas encore accédé à l’indépendance lors de la Première Guerre mondiale, l’Estonie estime l’événement suffisamment important pour s’y impliquer et participer ainsi aux commémorations du Centenaire. Dans cette perspective, le ministère de la Défense estonien apportera son appui au musée de la guerre (musée des occupations de Tallinn⁸³), qui a été officiellement investi de la préparation des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale en Estonie.

En Serbie, le ministère du Travail et des Affaires Sociales, compétent pour la « protection des anciens combattants », a été chargé par le Gouvernement de la préfiguration des commémorations du Centenaire. Un comité interministériel présidé par le ministre de la Défense devrait, à terme, veiller aux préparatifs officiels du Centenaire en Serbie. D’ores et déjà, un certain nombre d’actions sont mises en avant par le Gouvernement serbe dans la perspective du Centenaire. Inauguré le 11 novembre 1930, le « Monument de reconnaissance à la France », érigé dans le principal parc de Belgrade, à Kalemegdan, est le symbole de la fraternité d’armes franco-serbe sur le Front d’orient durant la Première Guerre mondiale. Ce monument doit être rénové et le Centenaire offrira certainement l’opportunité de soulever officiellement la question. Les autorités serbes envisagent également l’organisation d’un colloque international consacré à la Grande Guerre, avec la participation d’historiens étrangers, dont environ un tiers du programme serait consacré à la relation franco-serbe. Enfin, figure parmi les projets pressentis la production d’une fresque

⁸² Durant la Première Guerre mondiale, la Russie a livré l’essentiel de ses combats sur l’actuel territoire de la Pologne, de la Biélorussie et de l’Ukraine. Seule la bataille livrée à Gumbinnen (rebaptisée Goussev en 1946), victoire russe sur les armées allemandes en août 1914, témoigne aujourd’hui des combats de la Première Guerre mondiale sur le territoire russe.

⁸³ www.okupatsioon.ee.

théâtrale, jouée il y a vingt ans durant plusieurs mois au théâtre national de Belgrade, dont le thème était la bataille de Kolubara, victoire serbe sur les forces austro-hongroises à la fin de l'automne 1914. Le Gouvernement serbe s'est par ailleurs déclaré intéressé par l'initiative portée par les collectivités territoriales françaises auprès de l'UNESCO, visant à inscrire au patrimoine mondial de l'humanité des lieux emblématiques de la Première Guerre mondiale⁸⁴, et souhaiterait le cas échéant s'y associer. Le Centenaire pourrait également donner lieu à un geste bilatéral fort entre la France et la Serbie, auquel la Serbie est très attachée, tel que le défilé de la garde d'honneur serbe sur les Champs-Élysées, un 14 juillet.

Envahi par l'Allemagne le 2 août 1914, le Luxembourg a vécu durant quatre années sous un régime d'occupation, sans être annexé. Sous la conduite de la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde, le pays restera cantonné dans une stricte neutralité durant tout le conflit. Cette attitude conduira les Alliés à provoquer le remplacement de la Grande-Duchesse, en janvier 1919, par sa sœur la Grande-Duchesse Charlotte. Ces événements pourraient expliquer que le Luxembourg ne prévoie pas, pour le moment, d'actions commémoratives spécifiques pour le centenaire de la Première Guerre mondiale, à l'exception d'un projet de plaque commémorative que des associations d'anciens combattants souhaiteraient voir apposée aux Invalides, en souvenir des combattants volontaires luxembourgeois engagés dans les armées françaises, dans la Légion étrangère notamment.

En Bosnie-Herzégovine, théâtre de l'événement déclencheur de la Première Guerre mondiale le 28 juin 1914, les différentes autorités (Fédération de Bosnie-Herzégovine, Republika Srpska) ne prévoient pour le moment aucune action spécifique rappelant le rôle de la ville de Sarajevo dans les événements de l'été 1914. Le musée de Sarajevo s'est toutefois déclaré intéressé à participer aux commémorations du Centenaire, en proposant un programme culturel qui reste encore à financer.

1.9. La commémoration du Centenaire en dehors du continent européen

En Jordanie, un programme de recherche autour de la mission française au Hedjaz en soutien à la révolte arabe de 1916 devrait donner lieu à d'intéressantes activités culturelles qui seraient organisées en différents lieux du Royaume hachémite. Une exposition réalisée à partir des fonds d'archives du ministère de la Culture jordanien, de l'École biblique de Jérusalem, du service historique de la défense (SHD), des archives du ministère des Affaires Étrangères et Européennes et de la Fondation Albert Kahn pourrait être montée dans les gares du chemin de fer du Hijaz, les universités et les écoles du pays, accompagnée d'activités scientifiques organisées par l'Ambassade de France en Jordanie, en lien avec des institutions culturelles et scientifiques jordaniennes.

⁸⁴ Voir pp. 79-80.

2. La forte mobilisation des collectivités territoriales françaises

Un certain nombre de collectivités locales ont précocement identifié le centenaire de la Première Guerre mondiale comme l'un des éléments moteurs de leur développement culturel et touristique pour les prochaines années. C'est le cas notamment de la région Nord-Pas-de-Calais et du département de la Meuse, qui ont adopté, déjà, d'ambitieux programmes de travail pluriannuels dans la perspective du Centenaire. Ils sont imités par de nombreux autres territoires, qui entendent bien figurer, eux aussi, au rendez-vous du Centenaire.

2.1. La région Nord-Pas-de-Calais et le département de la Meuse, élèves vertueux du Centenaire

La Région Nord-Pas-de-Calais

Sous l'impulsion de son président Daniel Percheron, la région Nord-Pas-de-Calais a adopté en 2010 un ambitieux programme de mise en valeur mémorielle de son espace intitulé « Chemins de mémoire de la Grande Guerre en Nord-Pas-de-Calais ». Partie prenante d'un vaste plan de développement régional fondé sur le développement culturel⁸⁵, l'ouverture internationale et la valorisation de la mémoire minière du territoire, ce programme mémoriel s'appuie notamment sur le souvenir et les traces matérielles de la très forte présence internationale en Nord-Pas-de-Calais durant la Première Guerre mondiale.

Le programme régional propose une mise en réseau de quatre-vingt-dix lieux de mémoire de la région, structurés en « chemins de mémoire » autour de quatre itinéraires thématiques : « Le front », « La guerre de mouvement et la première occupation allemande », « Le littoral, base arrière des armées alliées » et « La reconstruction dans les territoires dévastés ». Un remarquable portail Internet (www.cheminsdememoire-nordpasdecals.fr) apporte des éléments de contexte historique sur chacun des sites et des éléments de compréhension globale sur la Grande Guerre. Les informations disponibles sur le portail sont également accessibles aux visiteurs durant leurs déplacements sur le terrain grâce à un système de téléchargement de ces informations sur leurs téléphones portables. Enfin, un hymne a été composé par les musiciens de l'orchestre régional de Lille afin d'accompagner l'univers de communication du portail.

Outre le portail Internet, le Conseil régional est également porteur de deux initiatives majeures, qu'il entend réaliser avant le début du Centenaire : en premier lieu, un centre d'interprétation de la Grande Guerre en Nord-Pas-de-Calais, à Souchez, équipement dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL) et qui offrira aux visiteurs du champ de bataille les clés de lecture des différentes phases de la Grande Guerre dans la région durant quatre ans. Le Conseil régional est également porteur d'un projet de monument aux morts qui devrait être érigé à proximité de la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette, et qui offrira la particularité de graver dans la pierre les noms de l'ensemble des combattants engagés sur les champs de bataille de la région, toutes nationalités confondues. Ce nouveau monument, situé à proximité de l'une des plus emblématiques nécropoles militaires nationales, devrait contribuer fortement à un regain d'attractivité pour l'ensemble du site de Notre-Dame-de-Lorette situé à proximité du village d'Ablain-Saint-Nazaire. Enfin, la collectivité régionale proposera en 2014, à Lille, un projet

⁸⁵ La ville de Lens accueillera un nouvel équipement culturel majeur à compter de 2012, le Louvre-Lens. Voir www.louvre-lens.fr.

d'exposition sur le thème de l'occupation dans les régions du nord durant la Première Guerre mondiale.

Afin d'ancrer sa politique mémorielle dans une dynamique de coopération internationale, le président de la région conduira, à compter de 2012, plusieurs délégations d'élus régionaux à l'étranger, en particulier en Australie, Nouvelle-Zélande et au Canada. Ces déplacements devraient fortifier encore davantage les partenariats internationaux créés par la région avec des pays étrangers dans la dynamique du Centenaire.

Dans la perspective d'accompagner la réalisation de cet ambitieux programme, une convention a été signée en 2011 entre l'Etat (ministère de la Défense et des Anciens Combattants) et la Région Nord-Pas-de-Calais.

Le Département de la Meuse

Depuis 2008, le département de la Meuse prépare également activement le rendez-vous du centenaire de la Première Guerre mondiale, avec l'adoption par l'assemblée départementale, en juillet 2008, d'un ambitieux programme de mise en valeur mémorielle du département intitulé « *14-18 le temps de l'Histoire* ». Préparé et mis en œuvre par la « Mission Histoire » du Conseil général et bénéficiant d'un accord-cadre avec l'Etat pour sa réalisation (ministère de la Défense et des Anciens Combattants), le programme départemental repose sur la réalisation de trente-deux projets répartis sur l'ensemble de l'espace meusien, divisé pour l'occasion en cinq grandes zones thématiques : le champ de bataille de Verdun et l'arrière front allemand ; le Saillant de Saint-Mihiel ; l'Argonne ; l'arrière front français ; Verdun, « capitale mondiale de la Grande Guerre ». Ce programme est le fruit des réflexions du contrôleur général des armées Serge Barcellini, directeur de la Mission Histoire, réflexions qu'il a synthétisées dans un document intitulé « *La Meuse face au défi du centenaire de la Grande Guerre, 2014-2018, propositions pour une refondation de la politique mémorielle*⁸⁶ ».

Le programme proposé par le département de la Meuse est innovant. Au lieu de se cantonner au seul champ de bataille de Verdun, épicerie mémorielle du département, il cherche à mettre en valeur chaque parcelle du territoire, valorisant ainsi l'ensemble de l'espace meusien. Cette mise en valeur globale conduit ainsi le département à s'intéresser à toutes les phases de la bataille en Meuse, de la guerre des mines à l'engagement des Américains en 1918 en Argonne et à Saint-Mihiel. Enfin, il s'efforce de mettre en lumière des aspects ou des sites méconnus de la guerre en Meuse, ou encore insuffisamment mis en valeur. Le programme proposé par la Mission Histoire prévoit ainsi de mettre en valeur le site de Souilly, PC du général Pétain durant la bataille de Verdun, mais aussi du général américain Pershing, en 1918, lors de l'offensive lancée par les Américains en Meuse.

Le programme meusien n'ignore pas pour autant le champ de bataille de Verdun, centre de toutes les attentions, où il prévoit de nombreuses réalisations. A la faveur du transfert de la gestion des forts de Vaux et Douaumont par l'Etat au département, la collectivité meusienne propose ainsi un programme de valorisation des forts, qui devrait augmenter sensiblement leur fréquentation. De même, le département prévoit un appui au projet d'extension du Mémorial de Verdun⁸⁷, qui devrait achever sa mue et bénéficier, à terme, du label « Musée de France », en réalisant un travail de repositionnement muséographique et thématique autour de l'histoire de la bataille de Verdun. L'ossuaire de Douaumont devrait davantage mettre en

⁸⁶ www.verdun-meuse.fr/images/files/LA_MEUSE_FACE_AU_DEFI_DU_CENTENAIRE.pdf

⁸⁷ www.memorial-de-verdun.fr.

valeur la thématique du sacré. De son côté, l'Etat investit de façon significative sur le site de Douaumont, avec la rénovation complète de la nécropole de Fleury-devant-Douaumont d'ici 2014 et le réaménagement complet de la tranchée des baïonnettes, à proximité de l'ossuaire.

En appui aux grandes actions mémorielles, le Conseil général prévoit la mise en place d'une signalétique routière nouvelle à l'échelle de tout le département, l'installation de panneaux d'information historique et la réalisation de dépliants, qui guideront le visiteur à travers les différentes richesses mémorielles des champs de bataille de la Meuse. Le site Internet de la Mission Histoire (www.verdun-meuse.fr) propose d'ores et déjà de nombreuses informations et un compte à rebours vers le Centenaire.

2.2. La Somme et l'Aisne : des préparatifs en cours et des atouts très importants à faire valoir durant le Centenaire

Les départements de la Somme et de l'Aisne sont également fortement mobilisés dans la perspective du Centenaire, avec la ferme volonté de ne pas rater le grand rendez-vous de 2014-2018. Outre la conviction que le Centenaire sera un rendez-vous incontournable pour leurs territoires, les deux départements ont en commun de développer, dans la perspective du grand rendez-vous de 2014, des stratégies peu ou prou identiques : d'une part une remise à niveau de leur offre culturelle et touristique, d'autre part l'ambition de proposer quelques grandes manifestations événementielles épousant les jalons du calendrier du Centenaire.

Le grand rendez-vous pour le département de la Somme sera juillet 2016, lorsque le département accueillera vraisemblablement plusieurs centaines de milliers de Britanniques et les hauts représentants des nations du Commonwealth pour commémorer la grande offensive de la Somme du 1^{er} juillet 1916. Le grand rendez-vous de l'Aisne sera le 16 avril 2017, avec le centième anniversaire de l'offensive Nivelle sur le Chemin des Dames, le 16 avril 1917. Autour de ces deux rendez-vous majeurs de l'Histoire de la Grande Guerre et de leurs histoires locales, les deux collectivités aménageront d'autres manifestations, dès 2014 (veillées, marches, spectacles, etc.) et à nouveau en 2018.

En contrepoint des deux grands rendez-vous incontournables du Centenaire, les deux collectivités profiteront également de la dynamique commémorative nationale pour procéder à une remise à niveau de leurs équipements mémoriels. Sur l'impulsion du Conseil général et avec le concours des chercheurs du Centre international de recherche de l'Historial de la Grande Guerre, l'Historial de Péronne, équipement de référence sur la Grande Guerre ouvert en 1992, verra sa muséographie revue juste avant le début du cycle du Centenaire. Pour sa part, le département de l'Aisne devrait mener à bien deux importants chantiers muséographiques : d'une part la modernisation de la Caverne du Dragon, qui devrait être agrandie et concourir à l'octroi du label « Musée de France » en devenant le « Musée du Chemin des Dames », d'autre part la création *sui generis* d'un centre de conférences et d'accueil à Craonne, complémentaire, dans ses différentes fonctions, de la Caverne du Dragon. Les deux chantiers représentent, pour le département de l'Aisne, un investissement de près de huit millions d'euros.

Le département de l'Aisne reverra également la signalétique et l'information pédagogique dispensée au long du Chemin des Dames, et devrait créer un observatoire à l'extrémité orientale du Plateau de Californie, qui permettra au grand public d'embrasser d'un seul regard, depuis la montagne de Craonne, la plaine de Reims. De nombreux projets culturels portés par les départements ou encouragés par eux viendront compléter le programme de développement mémoriel proposé dans la perspective du Centenaire : organisation de

colloques scientifiques, projets d'expositions, publications, activités pédagogiques en direction des scolaires, etc.

Les deux départements pourront en outre s'appuyer, l'un et l'autre, sur l'activité scientifique des centres de recherche qu'ils accueillent sur leurs territoires : le Centre de recherche international de l'Historial de la Grande Guerre pour la Somme, le Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 1914-1918 (CRID 14-18) pour l'Aisne, dont le siège est établi, depuis 2005, à Craonne.

Enfin, le département de l'Aisne assure, avec la Meuse, la coprésidence du projet « paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » porté par treize départements français sous l'égide de l'Association des départements de France, dans la perspective d'une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les deux collectivités ont également en commun d'appuyer leurs politiques de développement mémoriel sur des sites Internet de qualité, qui relaient la politique de mise en valeur touristique de leurs territoires et offrent de l'information historique de qualité. La Mission Chemin des Dames a ainsi mis en place un portail Internet qui offre aux internautes une information de grande qualité sur l'action du département et des différents lieux de mémoire qui s'y trouvent : www.chemindesdames.fr. De son côté, le département de la Somme dispose de plusieurs instruments pour relayer sa politique : le portail « Somme 14-18⁸⁸ » met en réseau les efforts des différents acteurs de la mémoire du département, à travers notamment un circuit du souvenir entre Albert et Péronne, alors que le site *Somme Battlefields' Partner* (www.sbpartner.fr) est un réseau de professionnels qui entend fédérer les acteurs du tourisme de mémoire dans la Somme. Enfin, le site du pays du coquelicot (www.tourisme-paysducoquelicot.com) offre également de nombreuses informations sur les sites historiques et mémoriels de la communauté de communes du même nom.

2.3. Le centenaire de la Grande Guerre dans l'Oise

Le département de l'Oise fut durant quatre années au cœur de la Grande Guerre. C'est en effet sur ses terres, à Nanteuil-le-Haudoin, qu'a lieu le départ des célèbres Taxis de la Marne au mois de septembre 1914, événement qui marque le début de la Bataille de la Marne. C'est également entre Noyon et Compiègne que débute la guerre de tranchées, après la fixation du front, et c'est encore là que les armées allemandes et alliées se lancent, à l'automne 1914, dans la « course à la mer ». C'est dans le Noyonnais et le Ressontois qu'échoua, en 1918, la reprise de la guerre de mouvement du côté allemand, entre les célèbres collines du Mont-Renaud et du Plémont. Finalement, c'est dans une clairière en forêt de Compiègne, près de la gare de Rethondes, que fut signé l'arrêt des combats et l'Armistice, le 11 novembre 1918. Le département de l'Oise accueille enfin durant une grande partie de la guerre le Grand Quartier Général des forces alliées (GQG), à Compiègne, Chantilly et Beauvais.

Les importantes traces mémorielles de la Grande Guerre sur le sol isarien conduisent le département à s'impliquer activement dans la valorisation de ce patrimoine dans la perspective notamment du centenaire de la Première Guerre mondiale. Outre la participation du département de l'Oise à l'initiative "paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre" portée par les treize "départements du front", plusieurs projets devraient voir le jour dans l'Oise entre 2014 et 2018. En premier lieu, le Centenaire devrait favoriser l'inauguration du

⁸⁸ www.somme14-18.com.

Musée-Territoire « front de l'Oise 14-18 », regroupant les communautés de communes situées entre Attichy et Lassigny⁸⁹ et proposant la réalisation d'un circuit de mémoire suivant la ligne de front de l'Oise de 1914 à 1918. Par ailleurs, l'association APRAK et la commune de Nampcel ont entamé la restauration de l'abri du Kronprinz de Bavière et projettent également l'ouverture d'un musée de la mémoire franco-allemande, avec le soutien du Souvenir Français et du *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* (VDK). Enfin, le jardin de la mémoire « Augustin Trébuchon » devrait être inauguré en 2014 dans la prairie jouxtant la clairière de l'Armistice à Compiègne, alors que l'Association du Mémorial de l'Armistice prévoit pour 2018 l'extension des bâtiments d'accueil du public.

2.4. L'Alsace et le centenaire de la Première Guerre mondiale

Si le département du Bas-Rhin, avec une mobilisation culturelle d'ores et déjà entamée dans la perspective du Centenaire⁹⁰, entend pleinement jouer son rôle, l'événement phare du centenaire de la Grande Guerre en Alsace sera sans conteste l'achèvement de la requalification et du réaménagement du site du Hartmannswillerkopf – alias le « Vieil Armand » – dans le massif des Vosges, avec comme point d'orgue l'ouverture, prévue pour le 11 novembre 2015, du premier Historial franco-allemand entièrement bilingue et conçu, dès l'origine, selon une muséographie à deux voix. Eperon rocheux surplombant la plaine d'Alsace, le site du Hartmannswillerkopf abrite un monument national inauguré en 1932 par le président Albert Lebrun, une nécropole militaire de 1264 tombes individuelles, le cimetière du Silberloch et enfin d'exceptionnels vestiges de tranchées et de fortifications de campagne allemandes (90km au total) situées sur le plateau central. Depuis 2008, le Comité du monument national du Hartmannswillerkopf, en lien étroit avec l'Agence de développement touristique de Haute-Alsace (ADT Haut-Rhin) et l'ensemble des collectivités alsaciennes, porte le projet de réaménagement global de cet exceptionnel site de combats de la première Guerre mondiale. En 2015, outre l'achèvement de la requalification du monument national et de sa crypte et la mise en valeur d'un parcours scénographié sur une partie des vestiges du champ de bataille, le site du Hartmannswillerkopf accueillera le premier Historial franco-allemand de la Grande Guerre. Ce projet franco-allemand emblématique bénéficie d'un accompagnement par l'Etat, d'un soutien de l'Union Européenne et du *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* (VDK), organisme gestionnaire des sépultures de guerre allemandes à l'étranger⁹¹.

Dans le contexte de la préfiguration de cet important projet, les collectivités territoriales du Haut-Rhin et du département des Vosges ont également souhaité s'associer pour la promotion d'un Pôle d'excellence rurale (PER) intitulé « Tourisme de mémoire 1914-18 » qui vise à coordonner les actions et les projets de développement touristique menés par les deux départements sur le territoire du Massif des Vosges. Porté par l'ADT Haut-Rhin et l'Agence de développement économique et touristique des Vosges, le PER vise à coordonner les efforts de mise en valeur du site dans la perspective du Centenaire. L'inauguration de l'Historial franco-allemand, du Hartmannswillerkopf, le 11 novembre 2015, sera l'un des temps forts du Centenaire en Alsace et un projet phare du programme bilatéral franco-allemand.

⁸⁹ Communauté de communes du canton d'Attichy (porteuse du projet), Communauté de communes du Pays Noyonnais, Communauté de communes des Deux Vallées, Communauté de communes du Pays des Sources.

⁹⁰ La Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg (BNUS) prévoit notamment, lors de sa réouverture en 2014, une importante exposition intitulée « les poètes et la guerre » centrée notamment sur la figure de l'écrivain Charles Péguy et de son traducteur allemand, Ernst Stadler. Voir page 56.

⁹¹ www.volksbund.de.

2.5. Le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux

L'ouverture du musée de la Grande Guerre de Meaux, le 11 novembre 2011, sera un événement majeur pour le paysage des musées de la Première Guerre mondiale en France. Fruit d'une réflexion de plus de quarante ans, la collection d'objets acquise par la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux est sans équivalent en France et en Europe⁹². Situé aux portes du champ de bataille de la Marne, le musée de la Grande Guerre proposera aux visiteurs 3000 m² d'exposition permanente et une muséographie immersive qui empruntera aux dernières technologies⁹³. Grâce à ses collections exceptionnelles, le musée de la Grande Guerre proposera au visiteur une approche multidimensionnelle de la Première Guerre mondiale, avec une présentation de ses différentes séquences chronologiques (quinze étapes au total de l'introduction jusqu'au « couloir des questions » qui ouvrira sur la grande crise des années Trente) mais surtout une présentation des évolutions technologiques, culturelles, sociales et politiques intervenues durant les quatre années du conflit (dix espaces thématiques au total permettront d'approfondir le parcours chronologique). Il proposera en outre une lecture géographique et chronologique large du conflit, avec un traitement de la période de l'avant 1914 et l'entre-deux-guerres, ainsi qu'une présentation, inédite en France, des contributions de plus de trente nations engagées dans le conflit. L'ouverture du musée de la Grande Guerre de Meaux, le 11 novembre 2011 sera un événement de portée nationale qui fera office de lancement de la préfiguration du centenaire de la Première Guerre mondiale en France. Il amorcera le rééquilibrage du paysage global des musées de la Grande Guerre en France qui, à la sortie du cycle du Centenaire, sera profondément renouvelé : trois équipements actuellement existants seront en effet remaniés (Mémorial de Verdun, Historial de Péronne, Caverne du Dragon du Chemin des Dames) alors que deux nouveaux équipements, l'Historial franco-allemand du Hartmannswillerkopf et le musée de la Grande Guerre de Meaux, verront le jour.

2.6. L'initiative « paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » des treize départements du Front

Sous l'égide de l'Assemblée des départements de France (ADF), une association regroupant les treize départements du front souhaite proposer, dans la perspective du Centenaire, l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité des « paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre ». Les treize départements se sont officiellement constitués en association au mois de juillet 2011 afin de progresser dans cet objectif. Les treize départements français (Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Somme, Vosges) doivent à présent relever un double défi : en premier lieu, l'association doit constituer un dossier technique solide qui puisse être présenté au Comité national des biens français du patrimoine mondial, instance consultative française qui sélectionne les dossiers susceptibles d'être présentés par le Gouvernement français au Comité du patrimoine mondial⁹⁴. Par ailleurs, l'association doit travailler en relation avec d'autres structures équivalentes, dans d'autres pays, afin de faire porter le dossier par plusieurs pays.

⁹² La collection du musée de la Grande Guerre de Meaux est le fruit de quarante années de labeur de l'historien et collectionneur Jean-Pierre Verney, dont la collection et la réflexion ont permis de créer le musée.

⁹³ Le nouvel équipement offrira également 300 m² d'espace d'exposition temporaire, un centre de documentation, deux salles pédagogiques, un auditorium de 120 places et une librairie-boutique. Voir : www.museedelagrandeguerre.eu

⁹⁴ Créé en 2004, le Comité national des biens français du patrimoine mondial, constitué d'experts de différentes disciplines, est chargé notamment de conseiller le Gouvernement sur les propositions des sites à présenter devant le Comité du patrimoine mondial.

A ce stade, la Belgique et plus particulièrement le Gouvernement flamand, sont très engagés dans la voie de la candidature à une inscription de ses sites de la Grande Guerre au Comité du patrimoine mondial, instance décisionnaire *in fine*. En lien avec d'autres pays, le Gouvernement français pourrait encourager et accompagner cette initiative ambitieuse dans le cadre du Centenaire (voir chapitre IV p. 77-78).

2.7. Les Villes et les autres collectivités territoriales de « l'arrière-front »

Si les collectivités territoriales du champ de bataille ont très tôt amorcé leurs préparatifs dans la perspective du Centenaire, d'autres collectivités françaises seront pleinement parties prenantes à la dynamique mémorielle et culturelle du Centenaire de 2014-2018. Les autres départements du front tels que la Marne, l'Oise ou la Moselle préparent des initiatives pour le Centenaire. Les régions Picardie, Lorraine, Champagne-Ardenne et Alsace ne seront pas en reste, avec des actions qui viendront, le moment venu, nourrir le programme commémoratif déjà très dense du Centenaire. Enfin, les villes prendront également toute leur part dans les efforts de préfiguration du Centenaire, avec des activités culturelles et mémorielles qui rappelleront l'ampleur de la mobilisation de 1914 et l'onde de choc de la Grande Guerre sur l'ensemble du pays. Paris, Reims, Arras, Marseille se mobiliseront, le moment venu, pour rappeler les souffrances endurées par leurs populations durant la Grande Guerre ou le rôle qu'elles furent appelées à jouer durant les différentes phases du conflit. Les collectivités territoriales de l'arrière-front seront ainsi également très fortement mobilisées par le centenaire de la Première Guerre mondiale, à laquelle des territoires comme la Bretagne, la Vendée ou le Languedoc, payèrent un très lourd tribut.

2.8. Les associations représentant les collectivités territoriales françaises

Afin de mobiliser leurs réseaux respectifs et de diffuser l'information auprès de leurs membres, une implication des associations regroupant des villes ou des communes telles que l'Association des Maires des grandes villes de France (AMGVF), l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE) et l'Association des Maires de France (AMF) sera bénéfique pour la préparation du Centenaire. L'Association des régions de France (ARF) pourrait également jouer un rôle-clé dans la mobilisation des collectivités régionales sur un certain nombre de thématiques telles que le tourisme de mémoire et l'accompagnement du volet culturel du Centenaire. Par ses contacts récurrents avec la Commission européenne et le Comité des Régions, l'ARF pourrait aider les collectivités régionales à mobiliser les fonds structurels européens pour appuyer leurs actions régionales ou soutenir des coopérations transfrontalières. L'Assemblée des départements de France (ADF) est d'ores et déjà partie prenante, on l'a vu, du travail des départements français dans la perspective de l'inscription des sites de mémoire de la Grande Guerre au patrimoine mondial de l'humanité. L'Association des Maires de France, de son côté, aura un grand rôle à jouer dans la préfiguration du Centenaire. Elle pourra être le lien entre les initiatives officielles et les milliers de communes sur le terrain, qui seront constamment en recherche d'informations sur les préparatifs du Centenaire. Grâce au réseau des associations départementales de maires, l'AMF pourrait être un conseil précieux des autorités préfectorales et de la structure gouvernementale de pilotage du Centenaire pour accompagner et structurer les initiatives des communes sur le terrain. Enfin, le congrès des Maires de France et des Présidents de Communautés serait un cadre idoine pour communiquer aux élus locaux les objectifs du Centenaire et bâtir avec eux une dynamique inclusive de mobilisation dans la perspective du grand rendez-vous mémoriel de 2014. Enfin, l'AFCCRE pourrait travailler avec la mission

chargée de la préfiguration du Centenaire autour de la valorisation des jumelages de communes et de collectivités qui véhiculent, souvent, le souvenir des combats ou de la présence de troupes étrangères dans les communes du champ de bataille. Ces liens institutionnels et d'amitié, fondés sur le souvenir d'une histoire partagée entre individus et collectivités locales, pourraient être mobilisés dans la perspective du Centenaire.

2.9. L'action du ministère de la Défense et des Anciens Combattants en matière de rénovation et de réaménagement des nécropoles et des lieux de mémoire de la Grande Guerre

Dans la perspective du centenaire de la Grande Guerre, le ministère de la Défense et des Anciens Combattants (Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, DMPA) consent à un effort significatif pour assurer la rénovation de l'ensemble des nécropoles militaires nationales, avant la fin du cycle du Centenaire. Au total, cinquante-neuf nécropoles nationales devraient être ainsi entièrement rénovées sur le territoire national, représentant un ensemble de 100 766 sépultures individuelles, alors que soixante-douze ossuaires et de nombreux carrés militaires communaux de la Grande Guerre devraient également faire l'objet de travaux d'entretien et de rénovation. Cet effort du ministère de la Défense et des Anciens Combattants représente un montant de 34,5 millions d'euros, qui sera mobilisé jusqu'en 2018.

Outre ce vaste programme de rénovation des nécropoles nationales, le ministère de la Défense et des Anciens Combattants projette également d'assurer la rénovation et la requalification d'un certain nombre de hauts lieux de mémoire emblématiques de la Grande Guerre (monuments nationaux, hauts lieux, ossuaires), qui feront l'objet d'aménagements spécifiques. L'effort de l'Etat portera plus particulièrement sur quatre sites emblématiques, dont le nom rappelle les sacrifices des combattants de la Première Guerre mondiale : Notre-Dame de Lorette, Fleury-devant-Douaumont, la Tranchée des baïonnettes, située à proximité de l'ossuaire de Douaumont, et enfin le Monument des Victoires de la Marne de Dormans.

3. Une exceptionnelle mobilisation du paysage culturel et scientifique

Les acteurs du paysage scientifique et culturel sont d'ores et déjà fortement mobilisés par la préparation du centenaire de la Grande Guerre, avec pour objectif principal l'année 2014, année d'ouverture officielle du Centenaire. De grands projets d'exposition sont ainsi en cours de préparation pour les années 2013-2014 (1), en contrepoint de projets scientifiques portés par différents centres de recherche et d'institutions qui seront très actifs durant toute la période du Centenaire (2).

3.1. Les expositions : une grande saison culturelle « 14-18 » dès 2014

Près de dix expositions sont d'ores et déjà inscrites à l'agenda culturel de l'année 2014 en France, au sein des plus prestigieuses institutions culturelles françaises, et en partenariat, souvent, avec de grandes institutions européennes et internationales.

L'année 1917, en 2012, au Centre Pompidou-Metz

C'est au Centre Pompidou-Metz⁹⁵ que reviendra – à tout seigneur tout honneur – le privilège d'ouvrir la saison des grandes expositions consacrées à la Grande Guerre. Ce lancement interviendra très en amont du Centenaire, dès juin 2012, avec une grande exposition consacrée à l'année... 1917. Projet pluridisciplinaire, l'exposition « 1917 » traitera de la question de la création en temps de guerre. Elle proposera au visiteur un cheminement entre la grande Histoire et les œuvres créées durant le premier conflit mondial. Conçue par Laurent Lebon et Claire Garnier, l'exposition offrira un regard pluriel sur tous les champs de la création de l'année 1917, avec une plongée méthodique et érudite au cœur de la production artistique de cette année charnière de la Grande Guerre. Au total, plus de trois cents œuvres seront rassemblées pour l'occasion par le Centre Pompidou-Metz, illustrant la très grande diversité des formats artistiques et des styles de l'époque : peintures, sculptures, dessins, affiches, photographies, films, cartes postales, revues, manuscrits originaux, objets militaires, etc. Un colloque scientifique organisé à l'automne 2012 accompagnera et complètera l'exposition.

« Avant-guerre, avant-garde » : les avant-gardes en France et en Allemagne et la Grande Guerre à la Kunst- und Ausstellungshalle de Bonn et au Grand Palais à Paris

L'exposition proposée conjointement par la *Kunst- und Ausstellungshalle* de Bonn et la RMN-Grand Palais est l'événement culturel majeur qui marquera l'entrée dans le centenaire de la Première Guerre mondiale. Symbole fort, il s'agit d'un événement franco-allemand, dont la direction (commissariat général) a été confiée à Uwe Schneede, spécialiste de l'art moderne du début du XX^e siècle et ancien directeur de la *Kunsthalle* de Hambourg. L'exposition ouvrira ses portes à Bonn, à l'automne 2013, avant d'être présentée à Paris, au printemps 2014. Organisée en trois parties, elle montrera l'éclosion de l'art moderne en Europe, brutalement interrompue par le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Elle insistera également sur les liens artistiques et intellectuels très profonds noués par des artistes vivant en France et en Allemagne, dans un contexte de rivalité politique exacerbée entre les deux pays. Elle soulignera enfin l'exceptionnelle coopération artistique entre les avant-gardes franco-allemandes (cubisme français, expressionnisme allemand mais aussi futurisme italien et vorticisme anglais) à la veille de la Grande Guerre. La première partie de l'exposition mettra en exergue les œuvres et les hommes ayant contribué à la création de passerelles

⁹⁵ www.centrepompidou-metz.fr.

artistiques entre mouvements modernes européens, dans le contexte de la montée en puissance de la rivalité politique entre la France et l'Allemagne, de 1870 à 1914. La deuxième partie traitera des rapports des artistes avec la guerre et, pour un certain nombre d'entre eux, de leur engagement physique et moral dans celle-ci. La troisième partie traitera des conséquences de la Grande Guerre sur la production artistique, à travers des œuvres directement inspirées par l'expérience combattante (Schiele, Apollinaire) ou des mouvements ancrés dans une réaction contre la guerre (mouvement « Dada »). Pour la première fois, la genèse et le devenir des mouvements modernes européens seront ainsi montrés dans leur interaction avec la Première Guerre mondiale. En rappelant les liens artistiques très forts entretenus par les artistes français et allemands à la veille de la Grande Guerre, cette exposition franco-allemande marquera de façon très symbolique l'ouverture du centenaire de la Première Guerre mondiale en Allemagne, à l'automne 2013.

Été 1914, perceptions d'avant-guerre à la Bibliothèque Nationale de France (BNF)

Un second événement culturel majeur marquera très fortement l'entrée dans le Centenaire, au printemps 2014, à la Bibliothèque Nationale de France (BNF). En partenariat avec la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la Défense et des Anciens Combattants, la BNF proposera une grande exposition internationale sur le thème des perceptions de la Grande Guerre, à quelques semaines du déclenchement de l'événement. Présentée sur le site principal de la BNF, l'exposition sera accompagnée de nombreuses manifestations culturelles satellites durant l'année 2014 : concerts, lectures, conférences, journées spéciales, animations pédagogiques, etc. Réunis pour la première fois au mois de juillet 2011, les comités d'honneur (Jean-Jacques Becker, Serge Bernier, Rémi Cazals, Serge Berstein, Michel Winock, Pierre Milza, Jay Winter) et scientifique (Antoine Prost, Annette Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau, André Loez, Gerd Krumeich, Nicolas Offenstadt, Jean-Pierre Verney, Yves Le Maner, Marie-Pascale Prévost-Bault, Laurent Véray, Antoine Compagnon, David Guillet, John Horne, Jay Winter, André Bach, Antoine Bernier, etc.) ont souhaité, à rebours des traditionnelles représentations et récits téléologiques de la Grande Guerre, travailler sur le thème des perceptions de la guerre, à quelques semaines seulement du déclenchement de la guerre. L'exposition traitera ainsi de façon originale la question des représentations de l'avenir, individuelles et collectives, en tentant de déchiffrer les croyances des contemporains, leurs appréhensions de l'avenir et leurs lectures de l'éventualité, alors prévisible, d'une guerre. Que pensaient véritablement les hommes et les femmes au printemps de l'année 1914 ? Croyaient-ils sincèrement à l'éventualité d'une guerre ? Comment décrivaient-ils cette guerre hypothétique ? Telles sont les questions auxquelles ce grand projet d'exposition du printemps 2014 s'efforcera d'apporter des réponses.

Les représentations de la guerre au musée de l'Armée, avec la Bibliothèque de documentation et d'information contemporaine (BDIC)

A l'automne 2014, le musée de l'Armée produira, avec la Bibliothèque de documentation et d'information contemporaine et plusieurs prestigieux partenaires étrangers tels que le *Militärhistorisches Museum* de Dresde, le *Deutsches Historisches Museum* de Berlin, l'*Imperial War Museum* de Londres, la fondation *Alinari* et d'autres partenaires, en Belgique et au Canada, une exposition sur la multiplicité des représentations de la guerre que le premier conflit mondial a suscité. Le projet de cette exposition sera de montrer la grande diversité des images et des supports écrits produits pendant la guerre, ainsi que l'extraordinaire hétérogénéité de leurs statuts : croquis de combattant, tableaux, photographies aériennes et clichés intimes, carnets de poilus et affiches de propagande, relevés topographiques, etc. L'exposition questionnera l'environnement de production de ces supports et s'interrogera sur les contraintes matérielles

qui pèsent sur les représentations du conflit et sur les techniques permettant de les surmonter. Elle se penchera également sur la question de la large diffusion des images de cette guerre industrielle, conduite, pour la première fois, à très grande échelle. L'exposition s'interrogera enfin sur les effets produits par ces images et leurs représentations sur les consciences des différents belligérants ; elle étudiera les bouleversements qu'un conflit d'un type nouveau introduit dans la façon de représenter la guerre. Outre sa galerie chronologique permettant de voyager avec des repères temporels dans le conflit, l'exposition aura également pour objectif de décrypter les images de la Première Guerre mondiale et d'offrir aux visiteurs les clés pour lire et comprendre une photographie et produire une réflexion critique sur les sources visuelles et les documents contemporains de la guerre. Le musée de l'Armée proposera par ailleurs autour de l'exposition un environnement très dense d'activités culturelles et scientifiques (conférences, cycle cinématographique, colloques, expositions, etc.) qui permettront de faire de l'Hôtel des Invalides un lieu ressource incontournable durant toute la saison du Centenaire.

« 1914, la mort des poètes » à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS)

En 2014, après avoir achevé sa rénovation, la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (BNUS) proposera à l'automne, au sein de ses nouveaux 500 m² d'espace d'exposition temporaire, une exposition intitulée « 1914, la mort des poètes », consacrée aux artistes et poètes tombés en 1914 sur les champs de bataille de la Grande Guerre. Le projet mettra notamment en exergue la figure du Français Charles Péguy et celle d'Ernst Stadler, traducteur de l'œuvre de Péguy en allemand. L'exposition s'appuiera sur la présentation de manuscrits originaux de Charles Péguy, issus des fonds conservés par le Cercle d'études Jacques et Raïssa Maritain de Kolbsheim, sur des imprimés originaux et des tableaux. Son ambition sera de mettre en lumière de façon didactique le moment-clé que fut la Grande Guerre pour les écrivains et la littérature contemporaine.

« Paris dans la Grande Guerre » à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP)

En s'appuyant sur ses riches collections et grâce à la redécouverte d'importants fonds inédits, la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP) proposera au début de l'année 2014 une importante exposition de 600 m² sur le thème « Paris dans la Grande Guerre », qui s'intéressera en particulier aux conditions et modes de vie des parisiens durant la Première Guerre mondiale. La BHVP exposera à cette occasion une sélection de photographies inédites du photographe Charles Lansiaux, photographe de la Ville de Paris, réalisées dans les rues de Paris pendant la Grande Guerre. A travers des affiches, des documents de la vie quotidienne, des manuscrits et des journaux, l'exposition mettra en lumière la vie quotidienne des parisiens pendant la guerre, de la période de la mobilisation à l'Armistice. L'exposition sera enrichie par un cycle de conférences qui se dérouleront à la BHVP et par des manifestations organisées dans l'ensemble du réseau de bibliothèques de la Ville de Paris.

L'Office National des Forêts (ONF) et la valorisation des traces du Camp retranché de Paris

A partir d'une expérience réussie conduite dans le contexte du 90^e anniversaire de l'Armistice de 1918 en forêt domaniale de Sénart, l'Office National des Forêts (ONF) souhaite développer, dans la perspective cette fois du Centenaire de 2014-2018, un vaste projet de valorisation du patrimoine militaire encore préservé, situé en forêt domaniale en Ile-de-France. Intitulé « Le camp retranché de Paris dans les forêts d'Ile-de-France et la Grande Guerre », le projet initié par l'ONF, avec le concours d'un expert, le général André Bourachot, a pour objectif de mettre en lumière, à travers quatre actions complémentaires, le travail réalisé par l'administration des Eaux et Forêts et le génie militaire en milieu forestier. Il prévoit en premier lieu une étude approfondie sur la

construction du camp retranché de Paris, à partir des archives du sol et de la documentation écrite disponible. Il propose par ailleurs une valorisation de ce patrimoine auprès du grand public, à travers plusieurs projets d'exposition en Ile-de-France dont l'un, central, serait présenté au musée de l'Armée, à Paris, mais aussi la réalisation de documentaires sur le camp retranché et le lien entre forêt et patrimoine militaire, ainsi que l'élaboration d'un cycle de programmes pédagogiques destinés aux classes de collège et de primaire (réalisation d'une mallette pédagogique pour les classes de CM2). L'ONF souhaite également renforcer à cette occasion la politique de conservation du patrimoine militaire en milieu forestier, grâce à une gestion durable de la forêt publique, en produisant un guide destiné aux gestionnaires forestiers. L'Office National des Forêts souhaite enfin également effectuer un travail de mémoire (pose de plaques commémoratives) en hommage aux douze mille personnes ayant participé à la construction de l'ouvrage. A côté de ce grand projet situé en Ile-de-France, l'Office National des Forêts est également impliqué dans le travail de réaménagement global du site du Hartmannswillerkopf dans le Haut-Rhin, désormais inclus dans un projet de Pôle d'excellence rural entre la collectivité alsacienne et le département des Vosges et participe par ailleurs au programme de développement mémoriel mis en œuvre par le département de la Meuse, en forêt domaniale de Verdun. L'ONF est ainsi un acteur à part entière de la préfiguration du centenaire de la Grande Guerre.

La guerre en peinture au Louvre-Lens

Après son ouverture prévue pour 2012 à Lens, le jeune établissement du Louvre-Lens proposera une exposition de peinture traitant des conséquences de la guerre sur les artistes, du XIXe siècle à nos jours. Outre la « Galerie du temps » de 120 m de long qui proposera un voyage dans l'histoire de l'art avec trois cents œuvres exposées sur 2000 m² et le « Pavillon de verre » conçu comme un espace thématique d'approfondissement, le nouvel établissement culturel proposera en effet chaque année deux expositions temporaires sur ses 1800 m² d'expositions additionnels. Le Louvre-Lens pourrait ainsi également participer à la saison culturelle 14-18, en 2014.

Jean Jaurès aux Archives Nationales

Dans le cadre de « l'année Jaurès » proposée par la Fondation Jean-Jaurès en 2014, les Archives Nationales présenteront au printemps 2014, en leurs murs, une grande exposition consacrée au leader socialiste assassiné le 31 juillet 1914 à Paris. Outre l'exposition proposée en association avec les Archives Nationales avec le concours du Centre national et musée Jean Jaurès de Castres et le Musée de l'histoire vivante de Montreuil-sous-Bois, la fondation a également initié la production d'un film documentaire de quatre-vingt-dix minutes, qui sera écrit par l'historien Jean-Noël Jeanneney et produit par la société Kuiv Productions. La Fondation Jean-Jaurès envisage également une exposition itinérante sur panneaux mobiles, facilement accessible pour des villes de province, un colloque à Paris, au mois de mai 2014, centré sur l'audience internationale du leader socialiste et sur une approche pluridisciplinaire. Enfin, la Fondation publiera tout au long de l'année des articles et des discours de Jean Jaurès et réalisera la numérisation de documents (sélection de textes) qui seront mis en ligne sur le site de la Fondation.

La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine et le centenaire de la Grande Guerre

Créée par l'Etat en 1917 à partir de la collection privée des époux Leblanc, constituée à compter de 1914⁹⁶, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) aura cent ans

⁹⁶ La BDIC est constituée par la donation à l'Etat de la collection privée rassemblée par un couple d'industriels, les Leblanc, en 1917. Les fonds relatifs à la Grande Guerre ont été enrichis par des apports du ministère de

en 2017. Elle inaugurera, à cette occasion, de nouveaux locaux, à Nanterre, réunissant l'ensemble de ses collections aujourd'hui dispersées sur plusieurs sites en région parisienne⁹⁷. Constituant aujourd'hui l'un des plus importants gisements documentaires en France pour l'histoire du XX^e siècle, la BDIC sera fortement mobilisée pour la commémoration du Centenaire, qu'elle accompagnera par de nombreuses actions. La BDIC produira en premier lieu, en partenariat avec le musée de l'Armée, une grande exposition sur le thème des représentations de la guerre, qui sera présentée à l'Hôtel des Invalides à l'automne 2014 (voir p. 53). La BDIC participera par ailleurs à l'initiative européenne "Europeana 14-18" (cf. pp. 57-58), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BNF) et la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS), afin d'étoffer ses programmes de numérisation de brochures, de tracts et de photographies de la Grande Guerre. Dans le cadre du projet de laboratoire d'excellence (LABEX) présenté au grand emprunt, auquel la BDIC est associée, plusieurs projets liés à la Grande Guerre pourraient voir le jour : programme de numérisation des "cartons verts"⁹⁸, numérisation de fonds photographiques de la Première Guerre mondiale, numérisation du thésaurus de Pierre Renouvin sur la Grande Guerre, développement d'un "cartable numérique 14-18" et création d'un musée virtuel en complément des nouvelles salles d'exposition du nouveau bâtiment inauguré en 2017. La BDIC répondra également aux sollicitations de nombreux partenaires durant la préfiguration du Centenaire, en particulier les collectivités territoriales et les institutions culturelles qui feront appel à ses fonds pour la réalisation de projets ou d'expositions. La BDIC travaillera également aux côtés de la Mission du Centenaire dans le cadre de l'offre pédagogique globale qui sera proposée à la communauté éducative avec le concours du ministère de l'Éducation Nationale et d'autres institutions culturelles telles que la BNF, les Archives Nationales, l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) ou le Service historique de la défense (SHD). En contrepoint de l'inauguration de son nouveau bâtiment, la BDIC proposera enfin en 2017, à l'Assemblée Nationale, un grand colloque consacré à la fondation de l'institution, en 1917.

Une exposition internationale et itinérante : Terres de paix 2014-2018

Portée par le journaliste français Laurent Loiseau et le photographe britannique Michael St. Maur Sheil, cette exposition s'appuie notamment sur les travaux déjà réalisés par Michael St. Maur Sheil à partir des traces de la Grande Guerre en France et dans le reste de l'Europe (Belgique, Turquie)⁹⁹. « Terre de paix 2014-2018 » est un projet d'exposition itinérant et international qui consiste en l'installation d'une grande exposition de photographies de paysages et de figures de la Grande Guerre en milieu urbain, en plein air. L'originalité de ce projet est donc d'aller chercher les spectateurs qui n'iraient pas d'eux-mêmes visiter une exposition de photographies dans un musée ou un espace culturel clos. Par ailleurs, son intérêt repose sur la simultanéité, dans la mesure où cette exposition pourrait être montrée en même temps dans les principales capitales des pays belligérants, avant d'entamer dans un second temps une tournée dans les villes secondaires. Ce projet est le projet international qui pourrait fédérer les principaux pays activement parties prenantes à la commémoration du Centenaire. Il a d'ores et déjà reçu le soutien et des marques d'intérêt de plusieurs gouvernements.

l'Instruction publique et des Beaux arts, qui ont affecté à la Bibliothèque-musée les œuvres des peintres envoyés sur le front par le Ministère, par les "albums Valois", pour la photographie, par les dons de nombreux artistes et enfin par les "cartons verts", constitués de dossiers de presse des ministères. Voir www.bdic.fr.

⁹⁷ La BDIC est aujourd'hui implantée sur deux sites, le campus de l'Université de Paris Ouest Nanterre la Défense et l'Hôtel des Invalides à Paris.

⁹⁸ Les "cartons verts" sont les premiers dossiers de presse des ministères réunis par Camille Bloch et Pierre Renouvin, premiers responsables de la BDIC.

⁹⁹ www.westernfrontphotography.com/main.php.

La RATP et le centenaire de la Première Guerre mondiale

Créée en 1949, la régie autonome des transports parisiens (RATP) est l'héritière de la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris (CMP), qui met en service la ligne n°1 le 19 juillet 1900, et de la Société des transports en commun de la région parisienne (STCRP). La RATP pourrait ainsi participer à l'animation du Centenaire par une triple approche mémorielle, patrimoniale et événementielle. En premier lieu, un hommage pourrait être rendu aux agents des compagnies précédant la RATP mobilisés et morts pour la France. A la station Richelieu-Drouot, à Paris, un émouvant monument de marbre noir inauguré en 1931 rend hommage aux agents du métropolitain de la CMP morts pour la France. Par ailleurs, la RATP pourrait développer différentes initiatives culturelles au sein de son réseau, au sein des stations portant le nom d'acteurs ou de lieux de la Première Guerre mondiale (Marcel Sembat, Champs Elysées-Clémenceau, Gare de l'Est-Verdun, Gallieni, etc.). Des expositions pourraient être organisées au sein de stations marquées par l'histoire de la Grande Guerre, à l'instar des stations « Jaurès » ou « Liège », rebaptisées au début de la guerre. Le 2 août 1914, la station « Berlin » de la ligne n°13 est fermée. Elle est remise en service le 1^{er} décembre 1914, rebaptisée sous son nouveau nom : « Liège ». La station « Rue d'Allemagne » connaît le même sort le 1^{er} août 1914. Elle est rebaptisée du nom du leader socialiste assassiné le 31 juillet 1914 : « Jaurès ». Une information sur ces événements de l'été 1914 pourrait être installée au sein de ces stations de métro en 2014, à la faveur du Centenaire. Enfin, le réseau urbain parisien pourrait se prêter à différentes animations culturelles durant le Centenaire : expositions, réalisation d'une fresque monumentale à la station Montparnasse, diffusion de documents ou d'archives de guerre sur des supports de communication du réseau, etc.

3.2. Une activité scientifique très intense dans la perspective du Centenaire

Le Centenaire sera également un grand rendez-vous pour la communauté scientifique, en particulier pour les historiens, dont les réflexions accompagneront le cycle commémoratif. Cette réflexion historique devrait occuper une place importante en France, où le débat historiographique sur la Grande Guerre connaît une vitalité certaine. La réflexion se poursuivra sous le regard attentif de nombreux chercheurs étrangers, pleinement parties prenantes des débats historiographiques autour de la Première Guerre mondiale en France. En contrepoint, les services d'archives se mobiliseront pour mettre à disposition des chercheurs et du grand public des pans importants du patrimoine de la Grande Guerre conservés dans leurs institutions, dont une partie sera numérisée et mise en ligne dans le cadre d'une initiative européenne.

Un grand projet européen de numérisation des documents de la Grande Guerre : « Europeana 1914-1918 »

Dans la perspective du centenaire de la Première Guerre mondiale, la bibliothèque numérique européenne *Europeana* a initié, en 2010, avec le concours de la *Deutsche Nationalbibliothek* et de l'université d'Oxford, un vaste programme de numérisation de documents de la Première Guerre mondiale. Inspiré du projet *Great War archives* conduit par l'université d'Oxford en 2008, le programme « Europeana 1914-1918 » vise à numériser 500 000 documents relatifs au début du Centenaire. Soutenu par la Commission européenne à hauteur de 5,4 millions d'euros, le projet s'appuie sur un réseau de douze institutions nationales : la *Staatsbibliothek zu Berlin - Preussischer Kulturbesitz*, la *Biblioteca Nazionale Centrale de Rome*, la *Biblioteca Nazionale Centrale de Florence*, la Bibliothèque Nationale de France, la Bibliothèque Nationale et universitaire de Strasbourg, la Bibliothèque Royale de Belgique de Bruxelles, la *British Library* de Londres, la *Kongelige Bibliotek* de Copenhague, la *Narodna*

Biblioteka Srbije de Belgrade, l'*Österreichische Nationalbibliothek* de Vienne, l'*Instituto Centrale per il Catalogo Unico delle biblioteche italiane* et le *Fachportal für die Geschichtswissenschaften*. L'ensemble des documents numérisés sera mis en ligne et présenté sur le portail *Europeana*¹⁰⁰.

La publication et l'édition d'un guide des sources de la Première Guerre mondiale

Malgré l'importance et la diversité des sources documentaires relatives à la Première Guerre mondiale, et contrairement à la période de la Seconde Guerre mondiale, qui dispose, depuis 1994, d'un guide complet des sources, le premier conflit mondial ne bénéficie pas d'un tel instrument de recherche¹⁰¹. Un tel guide permettrait aux chercheurs, mais aussi au grand public, de s'orienter dans les très nombreux fonds d'archives relatifs à la Première Guerre mondiale, aujourd'hui dispersés au sein de nombreux services d'archives, publics et privés. Dans la perspective du centenaire de la Première Guerre mondiale, les services d'archives du ministère de la Défense (Service historique de la défense) et du ministère des Affaires Etrangères et Européennes (direction des archives) s'associeront aux Archives Nationales, avec l'appui du Service interministériel des archives de France (SIAF), qui mobilisera également pour l'occasion le réseau national des archives départementales et communales, afin de réaliser un guide des sources de la Première Guerre mondiale. Ce guide des sources, qui sera publié en plusieurs volumes, pourra inclure d'autres fonds publics (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Archives nationales du monde du travail, Archives nationales d'outre-mer) et privés (fonds privés du SHD, Fondation nationale des sciences politiques, Fondation Jean Jaurès, etc.) et d'autres fonds d'archives tels que les archives audiovisuelles (Institut national de l'audiovisuel, Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense), les archives orales et les archives sonores.

La publication des Documents diplomatiques français pour la période 1915-1920 et l'organisation d'un colloque international sur la préparation de la paix en temps de guerre au ministère des Affaires Etrangères et Européennes

Initiée en 1928 par Raymond Poincaré, la publication des *Documents diplomatiques français* avait pour ambition initiale de répondre à la publication, en Allemagne, des quarante volumes intitulés *Die grosse Politik der Europäischen Kabinette*¹⁰². Par le décret du 20 janvier 1928 instituant une « Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre de 1914-1918 », la France comblait ainsi son retard sur l'Allemagne (1922-1926) et la Grande-Bretagne (1924 avec les *British Documents on the Origins of the War*). C'est l'historien Pierre Renouvin, ancien combattant gravement mutilé de la Grande Guerre, qui supervisa la publication de la première série dont le premier tome fut publié en 1929 et le dernier en 1958¹⁰³. Dans la perspective du centenaire de la Première Guerre mondiale, la direction des archives du ministère des Affaires Etrangères et Européennes souhaite reprendre

¹⁰⁰ www.europeana1914-1918.eu.

¹⁰¹ A ce jour, seul le Service historique de la défense (SHD) a mis en ligne sur son site Internet, en 2008, dans le cadre du 90^e anniversaire de l'Armistice de 1918, un guide des sources de la Première Guerre mondiale conservées au sein du SHD. Voir www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/Guide-des-sources-conservees-au.html.

¹⁰² « *La Grande Politique des cabinets européens* ». Ces documents portant sur la période 1871-1914 sont réunis entre 1922 et 1926 par Albrecht Mendelssohn-Bartholdy, Johannes Lepsius et Friedrich Thimme. Leur impartialité scientifique sera remise en question au lendemain de la Seconde Guerre mondiale lors de la découverte de nouveaux documents occultés lors de la publication des quarante volumes.

¹⁰³ Un hommage particulier pourrait être rendu, à la faveur du Centenaire, au grand historien et ancien combattant gravement mutilé Pierre Renouvin.

la publication interrompue des Documents diplomatiques français et achever, dans le courant du Centenaire, leur publication pour la période 1915-1920. Par ailleurs, la direction des archives du ministère des Affaires Etrangères et Européennes souhaiterait organiser, dans le contexte du Centenaire, un colloque international sur le thème de la préparation de la paix en temps de guerre. Ce colloque traiterait notamment des tentatives de paix en amont de la négociation du Traité de Versailles, afin de mettre en lumière le travail des diplomates en temps de guerre et l'action des gouvernements pour préparer la paix avant la cessation des hostilités. Il reviendra ainsi sur les différentes tentatives de paix et les projets élaborés dès 1914 dans cette perspective par les différents belligérants. Incluant la période de négociation du Traité de Versailles en 1919, il prolongera également les réflexions jusqu'à la conclusion des autres traités mettant fin aux hostilités de la Grande Guerre dans le reste de l'Europe et du monde, après 1919 (Saint-Germain-en-Laye, Trianon, Sèvres, Neuilly, Rapallo et Lausanne). Afin de préparer ce colloque international, une journée d'études pourrait être organisée en 2013 ou 2014, avec pour objectif de cerner les termes de référence et le périmètre scientifique du colloque international qui pourrait être organisé en 2016 ou 2017, sur plusieurs jours, au ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

La valorisation des fonds d'archives et des collections du ministère de la Défense et des Anciens Combattants

Dépositaire d'une grande partie des fonds d'archives et des collections des bibliothèques de la Défense, le Service historique de la Défense (SHD) conserve très logiquement un ensemble exceptionnel de fonds d'archives de la Première Guerre mondiale¹⁰⁴, qui devrait lui permettre d'animer le front culturel durant le Centenaire. Outre sa participation à la réalisation du guide des sources de la Première Guerre mondiale (*cf. supra*), il pourrait également envisager de procéder à la mise en ligne de l'intégralité des cent six volumes numérisés de la série « Les armées françaises dans la Grande Guerre » (AFGG) publiés par l'Imprimerie Nationale entre 1922 et 1937 afin de porter à la connaissance du grand public le détail des opérations militaires de la Grande Guerre¹⁰⁵. A l'instar de l'effort entrepris par le ministère des Affaires Etrangères et Européennes, le SHD pourrait également procéder, à la faveur du Centenaire, à la publication d'une sélection de « documents militaires français » centrés sur la Première Guerre mondiale. Le SHD pourrait enfin proposer une grande exposition, en 2014 ou en 2015, sur le thème de la cartographie du front réalisée en temps de guerre, à partir des fonds cartographiques exceptionnels conservés à Vincennes. De façon plus générale, le SHD sera également partie prenante à de très nombreux projets d'exposition et de publication mis en œuvre dans le cadre du Centenaire, qui feront appel à ses fonds d'archives.

De son côté, la Délégation au patrimoine de l'armée de Terre pourrait mobiliser son réseau des musées de tradition¹⁰⁶ afin de produire, en 2014, une exposition en réseau sur la Grande Guerre,

¹⁰⁴ Le Service historique de la Défense conserve les fonds d'archives administratives des organismes interalliés, des organismes ministériels (Guerre, Marine et Armement) et des états-majors, les archives opérationnelles du Grand Quartier général et des unités placées sous son commandement, les archives techniques (infrastructures, matériel, armement) et les archives de la gestion administrative, judiciaire et sanitaire des combattants et des civils employés par l'armée. Voir Agnès Chablat-Beylot et Amable Sablon du Corail, « Les archives de la Grande Guerre : mise en ligne d'un guide » revue Historique des Armées, n° 254, p. 132-134.

¹⁰⁵ La rédaction des AFGG est la première tâche dévolue au Service historique de l'Armée créé en mars 1919 par Georges Clémenceau.

¹⁰⁶ L'armée de Terre dispose d'un réseau de seize musées militaires répartis sur l'ensemble du territoire : le musée du train et des équipages militaires de Tours, le musée du matériel de Bourges, le musée des anciens enfants de troupe d'Autun, le musée des troupes de montagne de Grenoble, le musée de l'artillerie de Draguignan, le musée des troupes de marine de Fréjus, le musée des transmissions de Cesson-Sévigné, le musée

où chaque musée, chaque arme, valoriserait son patrimoine, sa mémoire et ses traditions, en les déclinant sur le thème de la Première Guerre mondiale. Avec le concours de la Délégation, le ministère de la Défense et des Anciens combattants pourrait également réunir en congrès à Paris, à l'orée du Centenaire, l'ensemble des associations et sociétés savantes qui entretiennent au quotidien, bénévolement, le patrimoine militaire des deux guerres mondiales. Un annuaire national de ces associations pourrait être réalisé pour l'occasion.

Enfin, le musée du Service de Santé des Armées (SSA), créé pendant la Première Guerre mondiale au Val-de-Grâce, à Paris, pourrait proposer une exposition et une série de conférences à la faveur du Centenaire, mettant en exergue son rôle durant le premier conflit mondial et l'impact significatif de ce dernier sur la médecine militaire.

A l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD), qui célébrera son propre centenaire en 2015, envisage un effort de numérisation de son riche patrimoine avec, en particulier, l'achèvement de la numérisation des photographies de la section photographique de l'armée (90 000 plaques de verre au total) et la numérisation des fonds privés de la Première Guerre mondiale (environ 15 200 photographies). L'ECPAD envisage également la possibilité d'une consultation en ligne, sur son site Internet, des 90 000 plaques de verre et 2000 titres de film de la Première Guerre mondiale conservés par l'établissement. L'ECPAD assistera par ailleurs d'autres établissements culturels tels que le musée de l'Air et de l'Espace pour la sauvegarde de fonds d'archives photographiques ayant trait à la Première Guerre mondiale. Enfin, l'ECPAD sera, avec ses fonds d'archives, le partenaire de référence de l'ensemble des productions audiovisuelles et éditoriales du Centenaire.

Le Centre de recherche international de l'Historial de la Grande Guerre

Installé à Péronne lors de l'ouverture de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne dont il suggéra la création, le Centre de recherche international de l'Historial de la Grande Guerre¹⁰⁷ sera très actif durant le Centenaire. Il proposera ainsi dès l'automne 2011, les 9 et 10 novembre, un colloque international organisé en partenariat avec l'Institut historique allemand. Intitulé « Guerres futures, guerres imaginées : vers une histoire culturelle de l'avant-1914 », ce colloque organisé sur deux jours se déploiera également sur deux lieux, à l'Historial de la Grande Guerre de Péronne et à l'Institut historique allemand de Paris. Le Centre de recherche international prévoit un autre colloque international, en 2014, centré sur l'historiographie de la Grande Guerre. Organisé conjointement à l'Historial de Péronne et à l'Institut historique allemand de Paris, il proposera un bilan historiographique mais également artistique, littéraire et mémoriel, cent ans après les débuts du premier conflit mondial. Dans l'intervalle des deux colloques, le Centre de recherche international animera à Péronne et à Paris (Institut historique allemand) un cycle de conférences sur le thème « Evolutions et perspectives : la Grande Guerre aujourd'hui et demain » à raison de cinq à six conférences par an. Le Centre de recherche international de l'Historial de la Grande Guerre s'est par ailleurs vu confier par les *Cambridge University Press* la coordination scientifique des trois

du souvenir de Guer, le musée du Génie d'Angers, le musée de l'arme blindée cavalerie et le musée des blindés de Saumur, le musée du Sous-officier de Saint-Maixent, le musée de l'aviation légère de l'armée de Terre et de l'hélicoptère de Dax, le musée de la Légion étrangère d'Aubagne et le musée des parachutistes de Pau. Les collections du musée de l'Infanterie sont en cours de transfert à Neuf-Brisach, dans le Haut-Rhin, dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités territoriales alsaciennes.

¹⁰⁷ Le Centre de recherche présidé par Stéphane Audoin-Rouzeau compte 119 chercheurs dont plus de la moitié sont des chercheurs étrangers.

volumes¹⁰⁸ de la *Cambridge History of the First World War* qui mobilisent, sous la conduite de l'historien américain Jay Winter (Yale University), un ensemble de plus de cinquante chercheurs issus du monde entier.

Le Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 1914-1918 (CRID 14-18)

Les 12 et 13 novembre 2010, le Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 1914-1918 (CRID 14-18) organisait à Laon et Craonne son troisième colloque international sur le thème « les identités sociales et nationales en guerre », avec la volonté d'interroger l'impact de la Grande Guerre sur ces identités. Dans la perspective du Centenaire, le CRID 14-18 poursuit son effort de recherche et de diffusion de la connaissance de la Grande Guerre auprès du grand public. En 2011-2012, des chercheurs du CRID 14-18 animeront à Paris (ENS et ministère de la Défense et des Anciens Combattants) deux séminaires sur la Grande Guerre : le premier, animé par François Buton, André Loez, Nicolas Mariot et Philippe Olivera à l'ENS porte sur le thème de la Grande Guerre comme rupture. Le second, animé par Nicolas Offenstadt en association avec la géographe Anne Herzog, est centré sur le patrimoine de la Grande Guerre. Au mois de mai 2012, le CRID 14-18 participe à Carcassonne à un colloque sur le thème de « l'arrière pendant la Première Guerre mondiale ». Au mois de novembre 2012, le CRID 14-18 organisera à Craonne et à la Caverne du Dragon un colloque sur les musées de guerre. En 2014, le CRID prévoit également un colloque international sur le thème de « l'Etat et la guerre », organisé à Craonne et Soissons. Le CRID devrait également publier en 2014 son Dictionnaire des témoins en coopération avec le Sénat. Enfin une journée d'étude sur les usages institutionnels de l'objet 14-18 devrait être organisée en 2016.

L'Institut historique allemand de Paris

L'Institut historique allemand (IHA) a prévu de nombreuses activités dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Il a, dans cette perspective, renforcé son bureau parisien par la présence d'un historien spécialiste de la Grande Guerre. Le but explicite de cette activité centrée sur la Grande Guerre est de proposer un cycle de recherche franco-allemand et d'impulser de nouvelles pistes de recherche universitaire. L'Institut historique allemand proposera, dans ce cadre, plusieurs types d'activités : colloques internationaux organisés en partenariat avec des institutions françaises (Centre de recherche international de l'Historial de la Grande Guerre), une université d'été et un cycle de conférences organisé à l'IHA, centré sur l'historiographie de la Grande Guerre dans une perspective franco-allemande.

Le Congrès international d'histoire militaire de la Commission internationale d'histoire militaire

En 2014, la France sera le pays hôte du congrès annuel de la Commission internationale d'histoire militaire (CIHM). Avec le concours du ministère de la Défense et des Anciens Combattants, la Commission française d'histoire militaire (CFHM) aura la charge d'organiser le congrès annuel. Le conseil scientifique de la conférence a été récemment installé, sous la présidence du professeur Georges-Henri Soutou. Le thème retenu par les membres du conseil scientifique pour le congrès international est « 1914-1915 : de la dernière guerre européenne à la Première Guerre mondiale », thème qui sera traité à travers cinq axes majeurs : les relations

¹⁰⁸ *Global war* (volume 1), *Political institutions and the waging of war* (Volume 2) et *Civil society at war* (volume 3).

internationales, les politiques militaires, les plans de guerre et leurs échecs, la stabilisation et les stratégies périphériques et l'évolution du combat. Le congrès de la CIHM se déroulera à la fin de l'été 2014 et devrait durer une semaine, avec la participation de représentants de 43 commissions nationales qui présenteront chacune 3 à 4 communications.

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête et le Centenaire des Gueules Cassées

Nés de la Grande Guerre, les blessés de la face ou « gueules cassées » forment depuis la Première Guerre mondiale une population à part parmi les victimes de la Grande Guerre. Un siècle plus tard, leur histoire commence à s'écrire dans un cadre universitaire et l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), créée en 1921, a souhaité, dans le cadre du centenaire de 2014, proposer un colloque scientifique de deux jours qui devrait se dérouler aux Invalides, au musée de l'Armée, à l'automne 2014. Intitulé « Le centenaire des gueules cassées, 1914-2014 », le colloque mettra en parallèle l'histoire des hommes, des soins qui leur sont apportés et des institutions qui les leur dispensent. Cinq axes seront ainsi traités durant le colloque, en cinq sessions distinctes : Histoire d'hommes, histoire d'institutions ; essor de la chirurgie maxillo-faciale ; souffrance et psychologie du soldat et de l'ancien combattant ; le rôle social de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête ; les « Gueules Cassées » aujourd'hui et demain. Un comité scientifique composé de sept membres est chargé de la préfiguration du colloque.

Les Rendez-vous de l'Histoire de Blois

Événement incontournable du paysage de la recherche historique, les Rendez-vous de l'Histoire de Blois¹⁰⁹ réunissent désormais chaque année, à l'automne, les professionnels de l'histoire, les enseignants mais aussi les amateurs d'histoire, autour de débats, de rencontres et de conférences qui connaissent un vif succès. En 2013, soit en amont de l'ouverture de l'année du Centenaire, les Rendez-vous de l'Histoire de Blois pourraient mettre à l'honneur le thème de la guerre ou de la Grande Guerre comme thème principal des 16^e Rendez-vous de l'Histoire de Blois.

¹⁰⁹ www.rdv-histoire.com.

4. Une mobilisation des acteurs du secteur médiatique et culturel marchand

A trois ans du Centenaire de 2014, le secteur culturel marchand est pleinement mobilisé afin de pouvoir fournir à temps les productions culturelles que le public sollicitera. Le paysage éditorial français est fortement impliqué dans la préparation de l'événement. De leur côté, les acteurs de la production audiovisuelle (chaînes de télévision, sociétés de production) ont également anticipé l'échéance mémorielle de 2014 et, d'ores et déjà, initié de nombreux projets.

4.1. Le secteur de l'édition en 2014

Les principaux éditeurs intéressés par l'Histoire et les sciences humaines et par ailleurs attentifs aux dynamiques commémoratives ont bien en tête l'échéance du centenaire de la Grande Guerre. La majorité d'entre eux entendent bien être présents, avec comme ligne d'horizon l'automne 2013, pour anticiper la demande très forte qui s'exprimera dès les fêtes de fin d'année. L'offre éditoriale devrait être plurielle et partiellement renouvelée avec de nouveaux projets actuellement en cours d'écriture ou de préfiguration : beaux livres, biographies, monographies, correspondances de guerre inédites, etc. Les éditeurs devraient également profiter du Centenaire pour tester de nouveaux supports tels que le « epub », format électronique téléchargeable. C'est le choix des éditions Michelin, qui proposeront ainsi en version « epub » téléchargeable l'intégralité des guides des champs de bataille édités à partir de 1917 et jusqu'au début des années 1930, qui seront entièrement numérisés pour l'occasion. Cette offre très innovante accompagnera une série de six guides « classiques » des champs de bataille de la Première Guerre mondiale, dont les premiers volumes seront commercialisés dès l'automne 2011. Si les traditionnelles maisons d'histoire telles que Perrin, Tallandier et le Cherche-Midi devraient animer le marché éditorial en 2013-2014, d'autres maisons telles que Albin Michel et les Editions Autrement devraient également proposer une série de nouveautés pour le Centenaire, avec en particulier, chez Autrement, un guide historique de la bataille de Verdun, deuxième opus de la nouvelle collection de guides historiques de la maison du Faubourg Saint-Antoine récemment rachetée par les éditions Flammarion.

4.2. Le secteur de la production audiovisuelle

Après le retentissant succès des six premiers épisodes de la série *Apocalypse* marquant le cycle du 70^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale en 2009¹¹⁰, Isabelle Clarke et Daniel Costelle préparent actuellement quatre nouveaux épisodes de 52' entièrement composés d'archives consacrées à la Première Guerre mondiale¹¹¹. Produit par la société CC&C, *Apocalypse la Première Guerre mondiale* sera diffusé sur France Télévisions à heure de grande écoute, au printemps 2014. La série proposera encore une fois une plongée au cœur du conflit grâce à des images d'archives publiques et privées collectées dans le monde entier. Elle proposera un regard panoramique sur le premier conflit mondial, en s'attardant notamment sur la contribution des pays du Commonwealth (Australie, Inde, Nouvelle-

¹¹⁰ *Apocalypse la Seconde Guerre mondiale*.

¹¹¹ *La paix foudroyée* (1) ; *la guerre totale* (2) ; *l'année terrible* (3) ; *la onzième heure du onzième jour du onzième mois* (4).

Zélande, Canada), sur les Etats-Unis, la Russie et le Japon et sur des épisodes encore méconnus du conflit (combats en Afrique, guerre sous-marine, etc.).

France Télévisions n'en restera pas là avec par ailleurs la productions d'une adaptation de l'œuvre de l'écrivain combattant Maurice Genevoix, *Ceux de 14*, produite par Jean-Luc Michaux (Native) et réalisée par le cinéaste Olivier Schatzky, qui sera diffusée sur France 3. Enfin, France 2 produira également avec la société Kuiv Productions un film documentaire sur Jean Jaurès, écrit par l'historien Jean-Noël Jeanneney.

De son côté, la chaîne culturelle franco-allemande ARTE a commandé à la société *Les films d'ici* une série de huit films de 52 minutes intitulée « La Grande Guerre – écrits quotidiens », offrant un regard multinational sur le premier conflit mondial à partir d'écrits intimes d'acteurs de la Grande Guerre. La série propose une immersion dans la guerre à partir d'expériences individuelles, dont le récit constitue l'épine dorsale : journaux de tranchées, journaux intimes et lettres de combattants constituent ainsi le matériau de cette narration originale de la Grande Guerre, qui se concentre sur l'histoire et la dimension personnelle des protagonistes, sans exclure toutefois la grande Histoire. Les protagonistes non combattants (familles, femmes, enfants, commerçants, journalistes, artistes des deux camps, etc.) sont pleinement parties prenantes de la narration, qui est structurée autour des témoignages de onze personnages-clés : le tonnelier français Louis Barthas, la militante socialiste allemande Käthe Kollwitz, le colonel américain William Mitchell, pionnier de l'US air force en France, le jeune Yves Congar, 10 ans, qui a laissé un journal intime détaillé, la romancière et journaliste américaine Edith Warton, le Capitaine Charles de Gaulle, l'infirmière britannique Vera Brittain, le journaliste Australien John Raws, le jeune combattant autrichien Karl Kasser, prisonnier des Russes en 1915, la physicienne française Marie Curie et enfin le célèbre artiste Allemand Otto Dix. Véritable coproduction franco-allemande, la série sera diffusée dans un grand nombre de pays parmi lesquels le Canada, l'Australie, le Japon, la Grande-Bretagne, la Chine, la Suisse et la Pologne. Egalement en lien avec la chaîne ARTE, la société *Cinétévé* développera de son côté un concept innovant d'émission culturelle spéciale qui pourrait être proposée en levée de rideau du Centenaire, en direct de Sarajevo, au mois de juin 2014.

Traditionnellement très présente lors des grands anniversaires rythmant le calendrier historique et mémoriel, animatrice remarquée du 70^e anniversaire de l'Appel du 18 juin du général de Gaulle en 2010, la chaîne Histoire devrait être à nouveau très active à l'occasion du grand rendez-vous de 2014-2018, avec des productions *ad hoc*, un rôle de second diffuseur pour les programmes commandés par d'autres chaînes, et enfin des émissions thématiques ou de plateau qui viendront animer le cycle commémoratif du centenaire de la Grande Guerre à la télévision.

III. Le calendrier commémoratif du Centenaire de la Première Guerre mondiale

Le centenaire de la Première Guerre mondiale durera quatre ans, sinon six, car malgré la cessation des combats sur le front de l'Ouest, le 11 novembre 1918, la guerre connaît d'importants prolongements jusqu'en 1920, avec la négociation des traités de paix, la démobilisation de millions de combattants et la mise en œuvre des processus de sorties de guerre, enfin le transfert du soldat inconnu du Panthéon à l'Arc de Triomphe, le 11 novembre 1920¹¹², qui referme symboliquement la page de la Grande Guerre en France.

Il est d'usage que l'on commémore la fin des guerres et des batailles et non leur commencement. Mais la Grande Guerre n'est pas une guerre comme les autres. Son déclenchement marque une rupture, un changement de paradigme, qui n'est pas assimilable à une guerre classique : « *Il suffira de quelques mois de conflit pour que les contemporains mesurent, abasourdis et terrifiés, l'ampleur tellurique des forces qui avaient été déchaînées et la profondeur de l'inconnu dans lequel ils s'étaient jetés* », écrit le philosophe Marcel Gauchet¹¹³ pour souligner l'ampleur du choc qui frappe les sociétés européennes lors du déclenchement de la guerre en 1914.

C'est le centenaire de ce basculement tragique, de ce changement de cap de la civilisation européenne qui sera commémoré en 2014. C'est pour cela qu'il faudra commémorer le centenaire de la guerre de 1914-1918 en 2014, et non en 2018.

Faut-il commémorer seulement l'entrée en guerre ?

Sûrement pas. C'est toute la guerre, sous toutes ses facettes, dans toute sa complexité, que les Français voudront retrouver en 2014. C'est donc toute la guerre que l'on doit donner à voir, dès 2014, à travers un programme commémoratif qui devra permettre une lecture didactique et pédagogique de toute la guerre.

Nous proposons par conséquent d'organiser le temps fort de la commémoration de la Première Guerre mondiale en 2014, à travers un mini cycle commémoratif organisé par l'Etat entre le 28 juin 2014 et le 11 novembre 2014. Ce cycle serait composé de six grands rendez-vous, dont les modalités et le détail sont exposés plus loin.

La commémoration de la Première Guerre mondiale doit-elle s'arrêter à la fin de l'année 2014 ?

Décréter la fin des commémorations à la fin de l'année 2014, ce serait priver les collectivités territoriales et nos partenaires étrangers des grands temps forts de leur calendrier commémoratif. Toutefois, l'Etat ne peut organiser ni prendre en charge une commémoration d'une durée de quatre années. Il risque de provoquer une lassitude, une « *commemoration*

¹¹² Initialement prévu au Panthéon, dans le cadre de la célébration du 50^e anniversaire de la République, le transfert de la dépouille du soldat inconnu a lieu finalement à l'Arc de Triomphe, après un débat national finalement tranché par le Parlement le 8 novembre 1920. Le camp conservateur n'a pas voulu que la dépouille du soldat inconnu côtoie le même jour au Panthéon le cœur de Gambetta. Le 11 novembre 1920, la dépouille du soldat inconnu est donc emmenée au Panthéon puis à l'Arc de Triomphe, sa destination finale, où elle est exposée dans une petite salle de la pile gauche du monument. Le 28 janvier 1921, le soldat inconnu rejoint finalement sa tombe creusée sous le monument.

¹¹³ Marcel Gauchet, *Op. Cit.*, p. 8.

fatigue » diraient les Anglais. C'est pourquoi il est proposé ici de poursuivre la commémoration de la Grande Guerre après 2014, mais en changeant de mode commémoratif : à compter de 2015, avec le concours de l'Etat, les collectivités territoriales deviendraient ainsi les maîtres d'ouvrages d'une commémoration itinérante. Les acteurs locaux prendraient en main le cycle commémoratif et feraient voyager le Centenaire à travers les méandres du champ de bataille, en épousant la topographie et la chronologie des fronts.

De 2015 à 2018, les collectivités territoriales, avec l'appui de l'Etat, seraient ainsi les hôtes d'une commémoration itinérante, intermittente, décentralisée et internationale.

En 2018, la Grande Guerre rentrerait au port, et c'est à l'Etat que reviendrait la charge d'organiser le centenaire de l'Armistice de 2018.

Après le 11 novembre 2018, l'Etat pourrait accompagner, *decrecendo*, la fin du Centenaire, avec la commémoration de la paix de Versailles et des « sorties de guerres », en 2019-2020.

Le calendrier commémoratif du Centenaire pourrait ainsi se découper en quatre séquences distinctes : un premier cycle commémoratif proposé par l'Etat, en 2014, qui constituerait en quelque sorte la levée de rideau du centenaire de la Première Guerre mondiale (1). A compter de 2015, lui succéderait un deuxième cycle commémoratif, décentralisé, itinérant et intermittent, dont les collectivités territoriales seraient les hôtes et qui suivrait, durant trois ans, la chronologie et la géographie du champ de bataille (2). A la fin de l'année 2018, l'Etat prendrait à nouveau entièrement en charge l'organisation du centenaire de l'Armistice de 1918 (3). Enfin, viendrait l'épilogue du centenaire de la Grande Guerre, le point d'orgue commémoratif en 2019-2020, avec la commémoration du traité de Versailles et les sorties de guerre postérieures à l'Armistice de novembre 1918 (4).

1. L'action commémorative de l'Etat pour le centenaire de la Première Guerre mondiale : la levée de rideau du Centenaire, en 2014

L'action commémorative de l'Etat devrait se concentrer principalement sur l'année 2014, où le Gouvernement, avec le concours de l'ensemble de ses partenaires, prendrait en charge l'organisation de six grands rendez-vous commémoratifs échelonnés entre le 28 juin et le 11 novembre 2014.

1.1. Une ouverture européenne, à Sarajevo, le 28 juin 2014 : « de Sarajevo à Sarajevo », regards croisés sur un siècle d'histoire européenne

Le 28 juin 2014, les Européens ont rendez-vous avec leur Histoire à Sarajevo, là où tout commença, il y a cent ans, avec l'étincelle qui mit le feu à l'Europe des nationalités et des rivalités impériales.

Sous l'égide du Conseil de l'Europe, les chefs d'Etat et de gouvernement européens pourraient ainsi se retrouver à Sarajevo, le 28 juin 2014, pour adopter une déclaration commune sur l'héritage européen de la Grande Guerre et sur la paix, construite à partir des ruines des deux grands conflits mondiaux du XX^e siècle.

En arrière-plan de ce temps fort politique et diplomatique, la ville de Sarajevo pourrait accueillir durant vingt-quatre heures, en différents lieux, des activités culturelles qui rappelleraient ce que l'Europe politique doit à la Grande Guerre et mettraient en exergue ce que l'intelligence européenne a su produire au XX^e siècle, en réaction à la guerre et pour bâtir

la paix. L'ensemble de ces activités (concerts, tables rondes, débats, rencontres sportives, rassemblements populaires) serait retransmis en direct sur la chaîne culturelle franco-allemande ARTE, qui produirait, pour l'occasion, une émission spéciale de vingt-quatre heures, en direct de la ville de Sarajevo, diffusée dans toute l'Europe.

Le premier grand rendez-vous du Centenaire serait ainsi une coproduction culturelle franco-allemande et européenne, au cœur de l'Europe, avec l'accent mis sur la construction d'une alternative à la guerre, après la Grande Guerre. Cette journée n'occulterait pas le passé le plus récent de la ville de Sarajevo, qui vivait encore sous les bombes et les tirs de *snipers* au début des années 1990.

Intitulée « De Sarajevo à Sarajevo », cette journée de manifestations culturelles rassemblerait des artistes et des intellectuels issus de toute l'Europe pour célébrer leurs valeurs communes de paix et de culture, qui sont au cœur de l'identité européenne en construction.

1.2. Une fête nationale mettant à l'honneur toutes les nations cobelligérantes de la Grande Guerre : 13-14 juillet 2014

Le 14 juillet 2014, à l'occasion de sa fête nationale, la République Française pourrait inviter l'ensemble des pays cobelligérants de la Grande Guerre à faire défiler leurs troupes aux côtés des armées françaises, sur les Champs-Élysées. Champ de bataille de l'Europe et du monde il y a cent ans, la France inviterait ainsi, un siècle plus tard, les descendants de ces soldats venus combattre sur le sol de France à défiler à Paris.

Anciens alliés et ennemis d'hier seraient ainsi réunis ensemble pour la première fois sur les Champs-Élysées, pour commémorer l'entrée dans le centenaire de la Grande Guerre. Le 14 juillet 2014, près de soixante nations engagées dans la Grande Guerre défileraient ainsi sur les Champs-Élysées devant leurs chefs d'Etat et de gouvernement, marquant ainsi la dimension internationale du centenaire de la Grande Guerre et la mémoire réconciliée de celle-ci.

La veille du défilé du 14 juillet, le 13 juillet 2014, les chefs d'Etat et de gouvernement invités à participer au défilé pourraient être conviés à un dîner de gala offert par le Gouvernement français.

Avant le dîner, les dignitaires étrangers seraient invités à assister, à la salle Pleyel, à Paris, à une création musicale spécialement commandée pour l'occasion à un compositeur, sur le thème de la Grande Guerre.

Point d'orgue de la séquence commémorative de la fête nationale, le 14 juillet après-midi, un défilé populaire confié à un grand metteur en scène serait organisé sur les Champs-Élysées. Après une reconnaissance internationale obtenue à Berlin, Londres et Guadalajara, la troupe du Royal de Luxe de l'auteur et metteur en scène Jean-Luc Courcoult offrirait aux Parisiens et au monde entier une extraordinaire parade populaire, animée par ses célèbres géants, qui se produiraient pour la première fois à Paris.

1.3. La commémoration de l'assassinat de Jean Jaurès, le 31 juillet 2014

Le 31 juillet 2014, la France pourrait rendre un hommage national à Jean Jaurès, apôtre de la paix assassiné à la veille de la déclaration de guerre, au café du Croissant, à Paris.

Événement politique et historique majeur survenu à la veille du déclenchement de la Première Guerre mondiale, l'assassinat de Jean Jaurès marque l'incapacité des socialistes européens de la deuxième internationale à se mobiliser pour empêcher la guerre. Elle symbolise l'assassinat des chances de la paix, à quelques jours du déclenchement des hostilités. En se gardant de toute pensée téléologique, elle préfigure aussi, d'une certaine façon, l'Union sacrée et l'entrée de socialistes, le 26 août 1914, dans le Gouvernement formé par René Viviani¹¹⁴.

Cet hommage national à Jean Jaurès pourrait revêtir plusieurs formes, avec notamment une nouvelle plaque, officielle, dévoilée sur le lieu de son assassinat, rue Montmartre, à Paris, par les plus hautes autorités de l'État¹¹⁵, mais également un hommage décentralisé dans le Tarn, à Castres (ville natale de Jean Jaurès, le 3 septembre 1859 et lieu d'implantation du Centre national et Musée Jean Jaurès), Carmaux (terre d'élection de Jaurès), ou Albi (lieu d'enseignement de Jean Jaurès à sa sortie de l'École normale supérieure et lieu où il prononça en 1903 son célèbre « Discours à la jeunesse »). L'année 2014 marque également le 90^e anniversaire de l'entrée de la dépouille de Jean Jaurès au Panthéon, le 23 novembre 1924, initiée par le Cartel des gauches qui accède au pouvoir au moment de la commémoration du dixième anniversaire de l'entrée en guerre.

L'hommage national rendu à Jean Jaurès le 31 juillet 2014 serait complété par le programme conçu par la Fondation Jean Jaurès pour l'année 2014 et notamment l'exposition présentée aux Archives Nationales durant l'été 2014 (voir p. 57).

1.4. Une commémoration décentralisée de la mobilisation générale et de l'entrée en guerre, le 2 août 2014

Le 2 août 2014, journée commémorative de la mobilisation générale des Français de l'été 1914, la majorité de la population française sera en vacances ou sur les routes. De cet obstacle *a priori* il est envisageable de faire une opportunité, pour rassembler tous les Français autour du souvenir de leurs morts et de tous les mobilisés qui ont été arrachés à leur vie quotidienne un certain été 14.

Le 2 août 2014 offre ainsi l'opportunité de rassembler et de fédérer les Français et les étrangers présents en France, qui souhaiteraient retrouver le moment fort de l'entrée en guerre pour se recueillir physiquement ou intellectuellement autour du souvenir des morts de la Grande Guerre.

Avec le concours de la presse quotidienne régionale et des médias nationaux, les Français pourraient être invités à se rassembler ce jour-là autour des monuments aux morts ou dans les nécropoles militaires qui jalonnent le champ de bataille dans le nord et l'est de la France. Chaque maire de chaque commune de France inviterait ses administrés ou ses visiteurs saisonniers à un rassemblement autour du monument aux morts, où seraient lus les noms des morts de la Première Guerre mondiale inscrits sur le monument.

¹¹⁴ Le 26 août 1914, les socialistes Marcel Sembat et Jules Guesde entrent dans le nouveau gouvernement légèrement remanié formé par René Viviani. Le premier est ministre d'État, ministre des Travaux publics, le second ministre sans portefeuille.

¹¹⁵ En 1923, la Ligue des droits de l'Homme fait apposer une plaque à l'emplacement de l'assassinat de Jean Jaurès.

En parallèle, des marches de citoyens pourraient être organisées et un rassemblement géant sur toute la longueur du front, de la mer du Nord à la frontière Suisse, afin de marquer l'ampleur du front et de la mobilisation.

Avec le concours des communes et de l'Association des maires de France (AMF), un appel à collecter les dernières archives privées de la Grande Guerre encore conservées dans les familles pourrait être lancé le 2 août 2014 et un grand trombinoscope des soldats mobilisés en 1914-1918, organisé sur Internet, pourrait être réalisé.

Initié par l'association « Je me souviens de ceux de 1914¹¹⁶ », ce projet-phare du Centenaire pourra être nourri et enrichi par une consultation électronique organisée dès la fin de l'année 2011, permettant de tester l'adhésion du public et, en lien avec les maires, les associations et les préfetures, sa faisabilité technique.

La consultation électronique de la société civile permettra ainsi d'enrichir le programme de cette journée incontournable du Centenaire de 2014.

1.5. La commémoration de la première bataille de la Marne : septembre 2014

Unique déplacement effectué par le général de Gaulle lors du cinquantenaire du début de la Première Guerre mondiale, en septembre 1964, la première bataille de la Marne est un symbole qui doit être marqué par les plus hautes autorités de l'Etat, au mois de septembre 2014.

Le 6 septembre 1964, au terme d'un itinéraire marqué par des arrêts à Meaux, Esternay et Bar-sur-Aube, le général de Gaulle avait prononcé une allocution sur le parvis de la cathédrale de la ville de Reims :

« Aucune région de notre territoire, aucun événement de notre Histoire, ne permettent, mieux que cette région où coule la Marne et que cet événement que fut la bataille gagnée sur ses rives voici cinquante ans, de mesurer les conditions dont, si souvent, a dépendu le destin de la France. En septembre 1914, une fois de plus, tout s'est joué pour nous ici par les armes¹¹⁷. »

A l'occasion du centenaire de la bataille de la Marne, une commémoration d'envergure pourrait être organisée à proximité de l'un des sites du champ de bataille ou près de l'un des monuments emblématiques bâtis pour perpétuer la mémoire de l'événement. Le monument de Mondement¹¹⁸, élevé au sud des marais de Saint-Gond en souvenir de la première bataille de la Marne, ou le Mémorial des batailles de la Marne de Dormans serait pleinement approprié pour l'organisation d'une telle commémoration.

¹¹⁶ www.ceuxde14.fr. L'association « Je me souviens de Ceux de 14 » vise à rassembler autour de la figure de l'écrivain Maurice Genevoix, blessé aux Eparges, en février 1915, celles et ceux qui souhaitent commémorer le début de la Grande Guerre en 2014. Promotrice de l'initiative du 2 août 2014, elle souhaite également le transfert de Maurice Genevoix au Panthéon à la faveur du centenaire de la Grande Guerre. L'association est présidée par la fille de Maurice Genevoix, Madame Sylvie Genevoix.

¹¹⁷ Discours prononcé à Reims par le général de Gaulle le 6 septembre 1964 pour la célébration du cinquantième anniversaire de la bataille de la Marne. Charles de Gaulle, *Discours et messages, Pour l'effort, août 1962-Décembre 1965*, Paris, Plon, 1975, p. 246.

¹¹⁸ Voir www.mondement1914.asso.fr.

1.6. L'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix, le 11 novembre 2014

Le 11 novembre 2014, pour le dernier acte officiel du programme commémoratif de l'année 2014, le Panthéon pourrait accueillir la dépouille de l'écrivain Maurice Genevoix, porte-parole légitime et incontesté de la première génération du feu, auteur du témoignage écrit le plus marquant sur la Grande Guerre avec son ouvrage « Ceux de 14 » publié en 1949¹¹⁹.

Elève de l'École normale supérieure, secrétaire perpétuel de l'Académie française, jeune lieutenant blessé aux Eparges, animateur infatigable du monde combattant après-guerre et inspirateur du Mémorial de Verdun inauguré en 1967, Maurice Genevoix serait le premier Poilu à entrer au Panthéon, devenant ainsi le représentant de toute une génération de combattants et de soldats-citoyens mobilisés durant la Grande Guerre.

Un cortège pourrait être formé pour l'occasion, accompagnant le corps de l'écrivain du cimetière de Passy, où il repose, vers la Montagne Sainte-Geneviève. Des élèves de l'École normale supérieure, les membres de l'Académie française et d'anciens combattants de la Meuse, rappelant son attachement au souvenir de Verdun, formeraient le cortège de l'écrivain-combattant.

2. Le deuxième acte du Centenaire en 2015-2018 : une commémoration itinérante et intermittente suivant la chronologie du champ de bataille

A compter de 2015, s'ouvrirait une nouvelle page du Centenaire. Après avoir porté le programme commémoratif officiel du Centenaire en 2014, l'État passerait le relais aux collectivités territoriales, qui deviendraient les animateurs du second cycle du Centenaire. La commémoration de la Grande Guerre deviendrait alors itinérante, épousant les méandres du champ de bataille. Les territoires seraient ainsi les hôtes d'une commémoration intermittente, d'une durée de trois ans. L'État accompagnerait les collectivités territoriales pour la production des grands événements commémoratifs tels que le centième anniversaire des offensives d'Artois, de Champagne, de la bataille de la Somme, de la bataille de Verdun ou de l'offensive sanglante du Chemin des Dames, etc. (2.1.). Concomitamment, nos partenaires étrangers ne manqueront pas de marquer eux aussi, durant quatre années, les principaux temps forts de la Grande Guerre sur leurs territoires respectifs. Cette dimension internationale des commémorations de la Grande Guerre appellera un minimum de coordination entre les différentes initiatives menées au plan national (2.2.).

2.1. La commémoration de la Grande Guerre en France de 2015 à 2018

Les commémorations de l'année 2015 en France

En 2015, la France commémorera en Artois et en Champagne les deux principales offensives de l'année 1915. Par leur intensité mémorielle, ces deux événements marqueront fortement le calendrier commémoratif de l'année 2015. À côté de ces deux pôles mémoriels majeurs, d'autres manifestations et événements commémoratifs verront également le jour. Aux

¹¹⁹ L'ouvrage est un recueil de cinq textes rédigés par Maurice Genevoix après son retour du front, gravement blessé. Le premier texte, « Sous Verdun », est rédigé en avril 1916 ; le dernier, « Les Eparges », en septembre 1921.

Eparges, lieu où Maurice Genevoix reçut ses graves blessures, et à Vauquois¹²⁰, seront rappelées l'âpreté des combats livrés pour de minuscules parcelles de territoire et les pertes terribles qu'ils engendrèrent. Le 21 mars 2015, Paris se souviendra peut-être du premier bombardement aérien de son histoire, avec le premier Zeppelin allemand parvenant à bombarder des civils dans la capitale. L'année 2015 marquera également le centième anniversaire des combats des Vosges, autour du massif du Hartmannswillerkopf (HWK), où sera inauguré le 11 novembre 2015 un nouvel équipement de mémoire franco-allemand construit à proximité du monument national du HWK, bâti dans la roche, et de la nécropole nationale du Silberloch¹²¹. Enfin, le Gouvernement indien participera aux côtés des autorités françaises à un hommage solennel aux 4 847 combattants indiens de l'*Indian Corps* morts au champ d'honneur lors de la bataille de Neuve-Chapelle, en mars 1915. Cette cérémonie commémorative des combats livrés par les troupes indiennes à Neuve-Chapelle pourra être organisée sur le site de l'*Indian Memorial* inauguré le 7 octobre 1927, en présence du maréchal Foch, afin de rappeler le sacrifice des hommes des brigades Garhwal et Bareilly. Cette cérémonie franco-indienne pourrait être organisée au début de l'année 2015, afin de marquer le centenaire du premier engagement des troupes indiennes en France durant la Première Guerre mondiale.

Les commémorations de l'année 2016 en France

L'année 2016 sera marquée en France par deux très importantes commémorations, qui auront en commun de conjuguer l'une et l'autre une forte dimension locale et une très forte dimension internationale. Le 1^{er} juillet 2016 marquera ainsi le centenaire de l'offensive de la Somme, épicrocentré mémoriel de la Grande Guerre pour les Britanniques et leurs partenaires du Commonwealth, qui éprouvèrent plus de 620 000 pertes durant les quatre mois et demi d'offensive¹²², conduite à compter de juillet 1916. Pour les collectivités locales de la Somme et la région Picardie, le centenaire de la bataille de la Somme sera le plus important événement mémoriel et touristique du Centenaire. A cette occasion, des centaines de milliers de Britanniques traverseront la Manche, sans doute accompagnés pour l'occasion par les plus hautes autorités gouvernementales et un représentant de la famille royale. La Somme sera ainsi au mois de juillet 2016 le théâtre de l'un des plus importants épisodes commémoratifs de l'année 2016. La même année, se déroulera l'autre événement le plus marquant du centenaire de la Grande Guerre, avec la commémoration du centième anniversaire de la bataille de Verdun, monument mythologique de la Grande Guerre et *lieu de mémoire* de la réconciliation franco-allemande¹²³. L'année du centenaire de la bataille de Verdun sera également celle de la réouverture du Mémorial de Verdun, qui aura été rénové pour l'occasion. En 2016, Verdun et la Somme domineront ainsi le paysage commémoratif de l'année en France. L'Etat accompagnera l'organisation des commémorations de ces deux grandes batailles de la Première Guerre mondiale, en venant en appui aux acteurs locaux traditionnellement impliqués dans l'organisation des commémorations. En arrière-plan, l'Etat prendra également

¹²⁰ Voir la page de l'association « Les amis de Vauquois et sa région » qui a entrepris depuis 2002 un exceptionnel travail de restauration et d'exploration du site, couronné par le Prix Vauban en 2005 : <http://vauquois.guerre.14.18.pagesperso-orange.fr/>

¹²¹ Voir détail de ce projet p. 50.

¹²² Avec des pertes estimées à 660 000 hommes parmi les combattants allemands, la bataille de la Somme est considérée, avec 1,2 million de morts et blessés, comme la plus meurtrière de la Grande Guerre.

¹²³ La commémoration de la bataille de Verdun revêt au moins trois épisodes que la mémoire des lieux a méticuleusement sédimentés : la bataille de Verdun, qui se déroule de février à novembre 1916, le discours fondateur prononcé par le général de Gaulle lors du cinquantième anniversaire de la bataille en 1966 et enfin la poignée de main historique entre le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl le 22 septembre 1984.

des initiatives nationales pour marquer le souvenir de ces deux terribles batailles de l'année 1916. La même année, la ville de Marseille pourra marquer le centième anniversaire de l'arrivée de la 1^{ère} brigade russe en France. Partie de Moscou par le Transsibérien, embarquée en Mandchourie, la brigade débarquera finalement sur le Vieux-port après quarante-cinq jours de voyage. Une cérémonie ou une exposition pourrait retracer cette odyssee atypique de la 1^{ère} brigade russe commandée par le général Lokhvitsky¹²⁴. Enfin, les autorités australiennes auront également à cœur de commémorer le premier engagement de leurs troupes à Fromelles, en juillet 1916, où elles connurent de lourdes pertes¹²⁵.

L'année 2017 en France

En 2017, de nombreux événements, locaux et nationaux, viendront nourrir l'agenda du centenaire de la Grande Guerre. Le 9 avril 2017, le Gouvernement du Canada viendra commémorer en France l'un des événements les plus importants de son histoire, dans le Nord-Pas-de-Calais, à Vimy. Le 9 avril 1917, après une intense préparation d'artillerie, les troupes canadiennes surgissent à l'aube d'un réseau de tunnels creusés de façon perpendiculaire au front pour s'élancer à l'assaut de la première ligne allemande. Malgré des pertes élevées – 10 602 victimes parmi lesquelles 3598 tués – les Canadiens s'emparent le jour même de la position stratégique que constitue le plateau de Vimy, dont la crête culmine à 145 mètres. La prise de Vimy est un succès qui bénéficie d'un écho considérable au Canada. Depuis 1936, le Mémorial de Vimy, érigé au point culminant de la crête, où deux tours blanches de 27 m de hauteur dominant la plaine avoisinante, rappelle les sacrifices des 60 000 soldats canadiens morts dans les combats de la Première Guerre mondiale. Le centenaire de la bataille de Vimy sera ainsi un temps fort du centenaire de la Première Guerre mondiale en France. Peu ou prou au même moment, le 16 avril 2017, le département de l'Aisne commémorera le centenaire de l'offensive meurtrière du Chemin des Dames lancée par le général Nivelle. Événement majeur de la Grande Guerre par les pertes dramatiques qu'elle provoque et les conséquences qu'elle entraîne¹²⁶, l'offensive du Chemin des Dames sera le pic mémoriel du programme commémoratif du département de l'Aisne. L'année 2017 marquera également le centenaire d'événements majeurs de la Grande Guerre tels que l'entrée en guerre des Etats-Unis, le 2 avril, l'arrivée des premières troupes américaines dans le port de Saint-Nazaire, le 30 juin, et les cent ans de la disparition de l'aviateur Georges Guynemer, le 11 septembre 1917. 2017 sera également l'année du centenaire de l'exécution de l'espionne néerlandaise Mata Hari au fort de Vincennes, le 15 octobre 1917, et enfin l'éclatement des premières grandes mutineries, après le lourd échec des offensives du printemps sur le Chemin des Dames. La même année, la Pologne célébrera la création en France, cent ans plus tôt, de l'armée polonaise en France, créée par le décret présidentiel du 4 juin 1917. Une cérémonie franco-polonaise, organisée à Sillé-le-Guillaume, dans la Sarthe, lieu d'ouverture du premier camp militaire de la Mission militaire franco-polonaise, permettrait de rappeler cet épisode méconnu de la Grande Guerre, qui conduisit à la formation d'une armée de

¹²⁴ L'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) a réalisé en 2010 une exposition sur le sujet : www.ecpad.fr/les-soldats-russes-a-marseille.

¹²⁵ Situé à 15 km au sud de Lille, le village de Fromelles est le théâtre d'intenses combats en juillet 1916. Il abrite aujourd'hui une nécropole inaugurée en juillet 2010 par le Prince de Galles et la Gouverneure générale d'Australie. Voir pp. 30-32 sur la découverte récente de corps dans des fosses communes à Fromelles, où la *Commonwealth War Graves Commission* a inauguré en juillet 2010 une nouvelle nécropole en présence du Prince de Galles.

¹²⁶ L'ampleur des pertes subies et l'échec total de l'offensive conduisent à la création d'une commission d'enquête qui provoque le remplacement du général Nivelle par Pétain à la tête des armées françaises, le 15 mai 1917, au même moment où éclatent les premières mutineries. La *chanson de Craonne* appartient à la triste légende de l'offensive Nivelle du Chemin des Dames.

10 000 volontaires, en provenance du monde entier, dès le début de l'année 1918. Enfin, l'année 2017 sera celle des cent ans de la formation du ministère Clémenceau, le 17 novembre 1917, et par conséquent le prétexte à de multiples actions commémoratives marquant le souvenir du « Tigre » (publications, colloques, journées d'études, cérémonies, productions audiovisuelles, etc.).

L'année 2018 en France

L'année 2018 sera également marquée par un certain nombre de commémorations, qui interviendront avant le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Le 9 avril 1918, un an après l'offensive victorieuse des Canadiens à Vimy, le Portugal commémorera la perte de la quasi-totalité des effectifs de la deuxième division du corps expéditionnaire portugais à La Lys. Des cérémonies organisées sur les lieux du souvenir portugais en France tels que le monument national portugais de La Couture, inauguré le 10 novembre 1928, ou le cimetière militaire de Richebourg¹²⁷, rappelleront l'engagement portugais dans la Grande Guerre. Le 25 avril 2018, à Villers-Bretonneux, dans la Somme, l'Australie commémorera le centenaire de l'un des plus glorieux faits d'armes des ANZACs : la défense héroïque du village de Villers-Bretonneux face à l'offensive allemande des 24, 25 et 26 avril, qui évita la perte de la ville d'Amiens. Commémoré chaque année, l'*ANZAC Day* de Villers-Bretonneux donne lieu à un émouvant *dawn service* qui devrait revêtir, pour le centenaire de 2018, une ampleur exceptionnelle. La défense acharnée de Villers-Bretonneux est en effet l'un des plus glorieux faits d'armes des *diggers* australiens durant la Première Guerre mondiale. En 2018, la ville de Paris marquera certainement les cent ans du bombardement de la Ville par les *Pariser Kanonen* entre la fin du mois de mars et le début du mois d'août 1918¹²⁸. Enfin, la même année, sera commémorée la seconde bataille de la Marne du mois de juillet 1918 et la contre-offensive victorieuse des troupes alliées sous le commandement unifié de Foch, qui mit un terme définitif aux combats du front de l'ouest. De multiples cérémonies marqueront le souvenir de cette ultime bataille de l'année 1918, qui comporte de nombreux épisodes que les différents protagonistes auront à cœur de commémorer, sur l'ensemble du champ de bataille. A Oulchy-le-Château, dans l'Aisne, un bouleversant monument construit par le sculpteur Paul Landowski, intitulé « Les fantômes », rappelle cette deuxième bataille de la Marne. Cet exceptionnel monument pourrait servir de décor à une commémoration ou à un geste fort marquant cet épisode de la fin de la Grande Guerre. Au mois de novembre 2018, le Gouvernement néo-zélandais et les autorités municipales du Quesnoy auront également à cœur de marquer de façon significative le centenaire de la libération du village par les troupes néo-zélandaises, le 4 novembre 1918. Ces cérémonies seront l'un des temps forts de l'agenda commémoratif de la Nouvelle-Zélande pour le centenaire de la Grande Guerre.

2.2. Les commémorations de la Grande Guerre hors de France de 2014 à 2018

Si la France sera le théâtre d'innombrables commémorations durant quatre années, un certain nombre de pays étrangers seront également très actifs pour marquer, sur leurs territoires respectifs, le souvenir d'épisodes majeurs de la Première Guerre mondiale. La France devra

¹²⁷ Le cimetière militaire portugais de Richebourg, bâti à proximité du mémorial indien de Neuve-Chapelle, abrite les sépultures de 1831 soldats portugais ayant trouvé la mort dans les combats du mois d'avril 1918.

¹²⁸ Souvent confondus, à tort, avec les célèbres modèles « M » construits par Krupp et très vite baptisés « Dicke Bertha » (Grosse Bertha, du nom de la fille de l'industriel allemand, Bertha Krupp), les *Pariser Kanonen* consistent en l'adaptation de tubes de gros calibres initialement destinés au croiseur *Ersatz Freya* dont la construction fut interrompue. Au total, les bombardements de Paris en 1918 provoquent la mort de 256 personnes parmi lesquelles figurent les victimes de l'Église Saint-Gervais du 29 mars 1918.

participer à certaines de ces manifestations et s'y faire représenter à bon niveau. Par ailleurs, la multiplication des actions commémoratives en France et à l'étranger rendra nécessaire une forme de coordination entre pays afin d'éviter toute forme de concurrence mémorielle et de garantir le succès de chacune des initiatives portées par les différents pays belligérants.

Si chaque pays belligérant de la Grande Guerre commémorera les principaux temps forts de la Première Guerre mondiale (mobilisation, entrée en guerre, Armistice, etc.) en résonance avec son propre calendrier commémoratif national, plusieurs pays auront à cœur de commémorer, dans un cadre international, certains épisodes spécifiques de la guerre revêtant pour eux une signification particulière. La Belgique¹²⁹, la Russie¹³⁰, l'Autriche, la Pologne, la Turquie¹³¹, la Serbie¹³² et l'Italie¹³³ prendront ainsi des initiatives pour commémorer certains faits militaires marquants survenus chez eux durant la Première Guerre mondiale. La Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, la Lettonie et la Grèce¹³⁴ seront également parties prenantes à certaines commémorations rappelant leur engagement et leur implication dans le premier conflit mondial.

Sur des théâtres secondaires de la Première Guerre mondiale, en Afrique (Togo, Tanzanie), en Asie (Chine) et sur mer (torpillage du Lusitania, bataille du Jutland), des initiatives viendront également commémorer des épisodes marquants de la Première Guerre mondiale.

¹²⁹ Dès le mois d'août 2014, la Belgique aura légitimement le souhait de commémorer l'entrée des armées allemandes sur son territoire et les premiers combats livrés dès le 4 août 1914 autour des forts de Liège, où l'armée belge offrit une résistance acharnée jusqu'à la chute finale de la ville, le 16 août. Le 9 octobre 2014, la ville de Sainte-Adresse (Seine-Maritime) se souviendra de l'accueil du Gouvernement belge en exil, cent ans plus tôt. Au mois d'octobre 2014, la Belgique se verra vraisemblablement d'importantes commémorations afin de marquer le souvenir du repli sur l'Yser sous le commandement du roi Albert 1^{er} et la première bataille d'Ypres, dernière offensive majeure de l'année 1914 qui mit un terme à la course à la mer. Le 22 avril 2015 marquera par ailleurs le centenaire de la première utilisation des gaz asphyxiants sur le front de l'ouest, à Ypres. En 2017, la Belgique se souviendra, avec les nations du Commonwealth, des pertes terribles de la bataille de Passchendaele (juillet-novembre 1917).

¹³⁰ L'Allemagne, l'Autriche, la Russie et la Pologne se coordonneront peut-être pour commémorer ensemble les grandes batailles de l'été, de l'automne et du début de l'hiver 1914 (Gumbinnen, Tannenberg, Krasnik, Lemberg, Lvov, Lodz, Bolimov) qui animèrent le front de l'est. En 2016, la Russie commémorera vraisemblablement l'offensive Broussilov de 1916.

¹³¹ La Turquie organisera le 25 avril 2015 d'importantes commémorations internationales rappelant la tentative avortée de débarquement d'un corps expéditionnaire allié sur les plages de la presqu'île de Gallipoli, dans le détroit des Dardanelles. La France, qui s'est souvent illustrée par son absence, devra cette fois être présente, aux côtés des pays du Commonwealth (Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande, Inde), à l'invitation des autorités turques, le 25 avril 2015.

¹³² La Serbie commémore traditionnellement la bataille de Kolubara, qui marque le souvenir d'une victoire chèrement acquise (plus de 130 000 morts) contre les armées austro-hongroises, obtenue le 15 décembre 1914, après un mois de combats.

¹³³ Le mois de juin 2015 marquera le centenaire de l'entrée en guerre effective de l'armée royale italienne après la signature du pacte de Londres, le 26 avril 1915, qui consacre sa rupture avec la Triple-Alliance. Juin 2015 marquera ainsi le centenaire du début des offensives italiennes sur l'Isonzo, destinées à percer le front austro-hongrois en direction de Ljubljana. Provoquant d'immenses pertes, ces offensives dureront plus de deux ans, jusqu'à l'effondrement du front italien après la défaite sanglante de Caporetto, considérée comme la douzième et dernière bataille de l'Isonzo.

¹³⁴ La Grèce honore chaque année la mémoire des combattants alliés du front d'Orient au mémorial des cinq nations (France, Grande-Bretagne, Italie, Serbie et Grèce) de Polykastro érigé en 1976 en Grèce.

3. La commémoration de l'Armistice de 1918

Après le déroulement du cycle triennal décentralisé et itinérant du Centenaire, partout en France, l'Etat reprendra la conduite du processus commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale pour y mettre un terme, avec l'organisation des commémorations du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, le 11 novembre 2018.

Cet événement marquera le crépuscule du Centenaire et donnera, rétrospectivement, sa tonalité à l'ensemble du cycle commémoratif entamé en 2014. Si le centenaire de l'Armistice de 1918 comportera son lot de cérémonies et de gestes commémoratifs, il devra également revêtir un sens particulier et délivrer des messages à la Nation sur la signification du Centenaire, dont il sera le point d'orgue.

Situé en sortie du cycle commémoratif, il refermera la parenthèse ouverte en 2014 et devra répondre à un certain nombre d'interrogations formulées chemin faisant, au fil des quatre années de commémorations : pourquoi commémorer ? Quel sens donner à la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale ? Quelle place donner à la Grande Guerre dans la mémoire nationale ? Quelle place la communauté politique contemporaine entend-elle réserver à ceux qui meurent pour la collectivité nationale ?

4. La commémoration des sorties de guerre : 2018-2020

Après le crépuscule du 11 novembre 2018, un certain nombre d'actions viendront accompagner, *decrecendo*, la fin définitive du cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Si le rappel de la négociation et de la signature du traité de Versailles marquera ce dernier cycle, avec une série d'activités culturelles et scientifiques qui viendront opportunément rappeler l'importance de cet événement diplomatique et politique pour le XX^e siècle, d'autres faits et processus marquants seront également mis à l'honneur tels que le choix et le transfert du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, en 1920-1921, ou les sorties de guerre, en France et dans l'ensemble des pays belligérants, qui font aujourd'hui l'objet d'une attention renouvelée. Un projet d'exposition et de colloque sur le thème des gouvernances de guerre pourrait également voir le jour, aux Archives Nationales, dans le contexte de ce dernier volet du programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale.

IV. Trois grandes initiatives pour le centenaire de la Grande Guerre

Trois grandes initiatives pourraient être portées par l'Etat dans le contexte de la préfiguration du centenaire de la Première Guerre mondiale : un grand chantier de numérisation d'archives individuelles de la Grande Guerre (2.1.), le projet de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO des « paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » proposé par treize conseils généraux avec l'appui de l'Association des départements de France (2.2.), enfin la mise en place d'une commission de réflexion indépendante sur la question des fusillés de la Première Guerre mondiale, qui serait chargée de formuler des propositions au Président de la République, dans le contexte du Centenaire (2.3.).

1. La numérisation et la mise en ligne des registres matricules des huit millions de soldats mobilisés durant la Première Guerre mondiale

Dans le contexte d'une demande sociale de mémoire très forte des Français, dont témoigne l'essor remarquable de la généalogie¹³⁵, l'Etat a accentué au cours des dernières années ses efforts pour numériser et mettre en ligne des pans importants de son patrimoine archivistique. Le ministère de la Défense et des Anciens Combattants a ainsi mis en ligne, le 5 novembre 2003, 1 350 000 fiches individuelles des morts pour la France de la Première Guerre mondiale. En 2008, dans le cadre du 90^e anniversaire de l'Armistice de 1918, le ministère de la Défense et des Anciens Combattants a numérisé et mis en ligne sur le site « mémoire des hommes¹³⁶ » l'intégralité des Journaux des marches et opérations (JMO) de toutes les unités militaires ayant participé à la Première Guerre mondiale, soit près de trois millions et demi de pages numérisées.

Un nouveau grand chantier de numérisation d'archives de la Grande Guerre pourrait être conduit dans le contexte du Centenaire, afin de compléter et d'achever le travail de mise en ligne des archives de la Première Guerre mondiale. On recense aujourd'hui environ dix millions de fiches matriculaires conservées au sein de différents services d'archives, en particulier les archives départementales, le Service historique de la défense et les Archives nationales d'Outre-mer¹³⁷. Les fiches matriculaires conservées au sein de ces dépôts d'archives sont celles des soldats de l'armée d'active, des mobilisés des classes 1886 à 1900, des engagés volontaires français et étrangers et enfin des populations de l'ex-Empire (Algérie, Maroc, Tunisie, Afrique subsaharienne).

L'intérêt de ce chantier de numérisation repose sur le fait de proposer pour la première fois au grand public et aux familles la consultation des dossiers individuels de tous les combattants, y

¹³⁵ Plusieurs millions de Français pratiquent aujourd'hui, sous une forme ou une autre, la généalogie. Selon une enquête Ipsos réalisée en 2010 pour le site genealogie.com, 61 % des sondés ont déjà effectué des recherches sur leur nom ou l'histoire de leur famille.

¹³⁶ www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

¹³⁷ Les Archives nationales d'Outre-mer (www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr) est l'un des trois services à compétence nationale des Archives de France, placé sous l'autorité du Service interministériel des archives de France. Il conserve les fonds des anciennes colonies et de l'Algérie transférés au moment des indépendances ainsi que les archives des secrétariats d'Etat et ministères chargés des colonies du XVII^e au XX^e siècle. Il conserve enfin des fonds privés relatifs à l'Outre-Mer.

compris les vivants, et non pas seulement la fiche individuelle des seuls Morts pour la France. Avec la numérisation de l'intégralité des journaux de marche et d'opération en 2008, il achèverait, à l'orée du Centenaire, le grand chantier de numérisation des archives individuelles et collectives de la Grande Guerre.

Un certain nombre de conseils généraux ont d'ores et déjà entrepris la numérisation et la mise en ligne sur Internet des registres matricules versés au sein de leurs services d'archives départementaux¹³⁸. S'il convient naturellement de s'en féliciter, il faut toutefois également évoquer le risque d'un paysage à deux vitesses pour ce qui concerne la numérisation de ces archives, et par ailleurs l'inconvénient de ne pas parvenir, dans l'hypothèse où chaque département engagerait ce travail de façon isolée, à un système global interopérable avec un portail unique comme voie d'entrée¹³⁹. Ce chantier, pour être mené à bien, a besoin par conséquent de l'appui résolu du Service interministériel des archives de France (SIAF) de la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication. Il doit être effectué en partenariat étroit avec les Conseils généraux et sans doute avec l'appui de l'Association des départements de France (ADF).

Si son intérêt patrimonial est immense, il représente toutefois un coût, non négligeable¹⁴⁰. Afin de contourner cet écueil, le travail pourrait être engagé au sein d'un groupe restreint de services départementaux, afin de lisser l'effort de numérisation dans le temps. Il n'est pas inconcevable enfin qu'un tel chantier puisse faire l'objet d'un parrainage ou d'une forme de mécénat de la part d'une ou plusieurs entreprises du secteur privé.

2. Le projet de classement des « paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » au patrimoine mondial de l'UNESCO

En 2010, les présidents des Conseils généraux de la Meuse et de l'Aisne¹⁴¹ ont proposé la constitution d'une association regroupant les treize départements du front¹⁴², dont l'objet serait de porter le projet de classement au patrimoine mondial de l'humanité des traces les plus manifestes des combats de la Grande Guerre. Cette initiative a reçu le soutien de l'Assemblée des départements de France (ADF) et a suscité un certain écho à l'étranger.

Les treize départements se sont réunis, pour la constitution de l'association, au mois de juillet 2011. Il s'agit de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Moselle, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Somme et les Vosges. En parallèle, une démarche similaire a été initiée à l'étranger, en particulier en Belgique, où les Gouvernements flamand et wallon ont entamé un travail de zonage de leurs champs de bataille. La Turquie, l'Italie, la Pologne, la Roumanie devraient rejoindre l'initiative.

¹³⁸ Conservées à l'origine par le Bureau central des archives administratives militaires de Pau, ces archives ont été versées après 90 années aux Archives départementales des lieux de recensement des soldats. Dix-sept services départementaux d'archives ont d'ores et déjà entamé la numérisation et la mise en ligne de données relatives aux registres matriculaires des combattants de la Première Guerre mondiale.

¹³⁹ Problème pointé par le recteur Maurice Quenet dans son récent rapport sur le paysage archivistique français.

¹⁴⁰ Les premières estimations effectuées par le Bureau de la politique des archives et des bibliothèques de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense et des Anciens Combattants chiffrent à environ 15 millions le coût global du chantier.

¹⁴¹ Monsieur Christian Namy pour le département de la Meuse et Monsieur Yves Daudigny pour l'Aisne.

¹⁴² Compte tenu des destructions subies lors du conflit, les départements du front, au nombre de treize, se sont vu reconnaître après la guerre un statut particulier, ouvrant droit à des réparations.

Le projet de classement au patrimoine mondial de l'humanité des « paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » repose sur un postulat selon lequel les vestiges de la guerre disséminés sur le territoire de treize départements en France présentent des caractéristiques patrimoniales uniques qui plaident pour une préservation sous l'égide de l'UNESCO. Les critères à l'appui de l'exceptionnalité et de l'universalité de ces sites sont pluriels : topographie, qualités paysagères (relief, vue, richesse floristique, état de préservation), pérennité des traces et des cicatrices laissées sur l'espace par la guerre (bombardements, tranchées, ruines), l'inscription culturelle d'une présence humaine dans le conflit (graffitis, sculptures), la patrimonialisation de ces biens, après guerre, à travers une politique de mémoire (érection de monuments aux morts, plaques), la place prise par la Grande Guerre dans la mémoire collective, la tradition du pèlerinage mémoriel sur les tombes individuelles ou au sein des nécropoles militaires, le tourisme de mémoire aujourd'hui, etc.

En lien avec ses partenaires étrangers, l'association, constituée des treize départements, doit à présent engager un travail de constitution d'un dossier technique qui conditionnera la réussite de l'entreprise, avant sa présentation au Comité des biens français, étape préalable à la présentation devant le Comité du patrimoine mondial.

Malgré les nombreux obstacles qui ne manqueront pas de se dresser (compétence de la convention du patrimoine mondial pour un tel patrimoine, difficulté inhérente à faire classer des « biens en série » et le calendrier tendu que s'est donné l'association), ce projet emblématique mérite d'être soutenu et porté par la France, avec ses partenaires étrangers, dans la perspective du Centenaire.

3. Une Commission de réflexion indépendante sur le problème des fusillés de la Première Guerre mondiale

Depuis le milieu des années 1990, de façon récurrente, revient sur les devants de la scène le débat relatif aux fusillés de la Première Guerre mondiale. Malgré une littérature scientifique abondante sur le sujet, la mémoire collective voit encore des zones d'ombres sur la question des fusillés dont les archives sont pourtant librement communicables au Service historique de la défense.

En des termes finalement très voisins, les chefs d'Etat et de gouvernement qui se sont succédés depuis la fin des années 1990 ont reconnu la nécessité de faire réintégrer la mémoire des fusillés de la Première Guerre mondiale dans la mémoire nationale. En 2008 à Douaumont, à l'occasion du discours prononcé pour le 90^e anniversaire de l'Armistice de 1918, le chef de l'Etat Nicolas Sarkozy a ainsi évoqué le sort malheureux de ces hommes « *dont on avait trop exigé, qu'on avait trop exposés, que parfois des fautes de commandement avaient envoyé au massacre*¹⁴³ ».

Malgré les publications scientifiques, les productions audiovisuelles et des paroles politiques apaisantes sur le sujet, la croyance collective demeure et persiste à voir dans les fusillés de la Première Guerre mondiale les « grands oubliés » de la mémoire de la Grande Guerre. Le 16 avril 2008, le Conseil général de l'Aisne faisait adopter à l'unanimité par l'assemblée départementale un vœu demandant à ce que les fusillés soient réhabilités et que leurs noms

¹⁴³ Discours du chef de l'Etat le 11 novembre 2008 à Douaumont, à l'occasion du 90^e anniversaire de l'Armistice de 1918. En 2009, dans son discours du 11 novembre, il a évoqué à propos des fusillés « *une mémoire qui attend encore que justice lui soit rendue* ».

puissent être ainsi inscrits sur les monuments aux morts des communes. Par ailleurs, quatre associations militent encore aujourd'hui ardemment pour une réhabilitation juridique des six cents fusillés recensés par les historiens, à partir de travaux dans les archives du ministère de la Défense et des Anciens Combattants : la Libre pensée, l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (ARAC), la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et l'Union pacifiste.

La République française s'honorerait, à l'approche du Centenaire, à trouver une issue juste et définitive à ce problème mémoriel récurrent qui constitue le dernier « kyste mémoriel » de la mémoire de la Grande Guerre.

Une commission indépendante pourrait être ainsi installée, en 2014, avec comme objectifs d'examiner la question des fusillés de la Première Guerre mondiale sous différents angles (juridique, historique, archivistique, politique, etc.) et de formuler dans un second temps des recommandations au Président de la République.

Pluridisciplinaire, cette commission aurait accès aux archives de la Défense et bénéficierait du concours d'historiens, d'archivistes, de juristes, d'élus locaux, de parlementaires et de fonctionnaires, qui seraient chargés de proposer, au Chef de l'Etat, des mesures réparatrices et un programme de valorisation scientifique et culturel des archives des fusillés, principalement conservées au Service historique de la Défense, permettant de tourner la page de ce douloureux épisode de la Grande Guerre.

V. Propositions d'orientations stratégiques pour le centenaire de la Première Guerre mondiale

1. Le rôle et la place de l'Etat dans le cycle commémoratif du Centenaire de la Première Guerre mondiale

L'Etat assumera pleinement son rôle de pilote de la politique de mémoire nationale et prendra toute sa part dans la préfiguration puis dans l'animation du programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Il proposera un programme commémoratif officiel, porté par l'Etat, et mis en œuvre en partenariat avec les principaux acteurs du Centenaire (associations, collectivités territoriales, institutions culturelles, partenaires étrangers, etc.).

Le programme commémoratif officiel du Centenaire se concentrera sur l'année 2014, où il proposera une série d'événements et de manifestations de grande envergure, qui seront conçus et mis en œuvre par une structure permanente dédiée (« Mission du Centenaire »).

L'action commémorative de l'Etat portera principalement sur le début (2014) et la fin (2018) du cycle commémoratif du Centenaire.

A l'issue du premier cycle commémoratif de l'année 2014, l'Etat viendra en appui aux collectivités territoriales, qui assureront la maîtrise d'ouvrage du deuxième cycle commémoratif du Centenaire : itinérant et intermittent, ce cycle triennal (2015-2018) épousera la géographie et la chronologie du front. Il prendra ainsi appui sur les grandes offensives et les épisodes majeurs de la Première Guerre mondiale sur le territoire national. L'Etat accompagnera les collectivités territoriales pour la coproduction des grands rendez-vous de ce second cycle commémoratif : commémoration des offensives de Champagne et combats des Vosges en 2015, offensives de la Somme et bataille de Verdun en 2016, Chemin des Dames et bataille de Vimy en 2017, ANZAC day et seconde offensive de la Marne en 2018, etc.

A la fin de l'année 2018, l'Etat redeviendra ordonnateur de la commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale, en organisant, le 11 novembre 2018, le centenaire de l'Armistice de 1918. Dans le prolongement de cette date, il accompagnera la fin du cycle du Centenaire, à travers des actions culturelles et scientifiques marquant la commémoration des cent ans du traité de Versailles et des sorties de guerre (2019-2020).

Le travail de préfiguration du Centenaire sera assuré par une structure dédiée, interministérielle, qui sera placée sous l'autorité du Gouvernement et contrôlée par un conseil d'administration représentant l'ensemble des administrations parties prenantes au Centenaire. Cette structure sera aidée, dans ses réflexions, par un conseil scientifique pluridisciplinaire et international. Un Comité d'honneur du Centenaire, dont les membres seront nommés par le Président de la République, veillera au bon déroulement des préparatifs et à l'équilibre du programme commémoratif officiel.

2. Les axes stratégiques du centenaire de la Première Guerre mondiale

L'Etat privilégiera cinq grands axes stratégiques pour l'animation du Centenaire.

Il affirmera en premier lieu la dimension internationale du Centenaire, en accompagnant l'action internationale des collectivités locales, qui seront durant quatre années les hôtes de nombreux partenaires étrangers. L'Etat aidera les territoires à accueillir les partenaires étrangers qui ont combattu sur le territoire français ; il favorisera et encouragera les liens entre les collectivités territoriales françaises et les territoires ou pays étrangers ; il mobilisera le réseau culturel extérieur de la France pour produire une saison culturelle à l'étranger, sur le thème de la Grande Guerre. Au plan bilatéral, l'Etat organisera durant le cycle commémoratif des séquences bilatérales fortes, qui permettront de mettre à l'honneur les liens d'amitié avec de nombreux pays étrangers.

Le Centenaire comportera une dimension culturelle fondamentale : l'Etat accompagnera les productions des grandes institutions culturelles françaises et confortera les partenariats établis par elles avec de grandes institutions européennes ou internationales ; afin d'éviter les redondances, l'Etat assurera, à travers une mission *ad hoc*, la coordination de l'agenda culturel de l'année 2014 sur le thème de la Grande Guerre ; il donnera une pleine visibilité aux initiatives culturelles du Centenaire par différentes actions de communication, en particulier grâce à un portail Internet de référence qui tiendra lieu de kiosque, d'agenda et de vitrine du Centenaire.

La dimension éducative et pédagogique du Centenaire sera constamment réaffirmée, à travers notamment une mobilisation de la communauté éducative et du réseau des opérateurs de l'Education nationale (CNDP, CRDP) ; l'Etat veillera notamment à ce que les outils de médiation culturelle et les instruments pédagogiques développés pour le Centenaire (expositions, livres, productions audiovisuelles, musées d'histoire, chemins de mémoire et centres d'interprétation) soient très largement accessibles à la communauté scolaire.

Le Centenaire sera un rendez-vous mémoriel de tous les Français avec leur Histoire. L'Etat veillera par conséquent à proposer des messages mémoriels adaptés aux enjeux du Centenaire, afin d'en faire un grand moment de rassemblement et de cohésion nationale.

Le Centenaire comportera également une dimension d'aménagement local et de développement économique pour les collectivités territoriales, qu'il conviendra d'encourager. Le Centenaire sera le moteur du tourisme de mémoire partout en France et notamment dans les territoires du champ de bataille où les collectivités ont commencé à investir pour remettre à niveau leurs infrastructures culturelles et mémorielles dans la perspective du Centenaire. Par des actions ciblées (création d'un observatoire du tourisme de mémoire, organisation d'assises du tourisme de mémoire, etc.), l'Etat accompagnera l'essor du tourisme de mémoire dans la perspective du Centenaire et soutiendra les collectivités locales dans la perspective de l'accueil des étrangers.

3. Méthodologie de mise en œuvre du programme commémoratif du Centenaire

Le programme commémoratif du Centenaire sera une coproduction, à l'écoute de la société civile et des collectivités territoriales, conçue en coordination avec les principaux partenaires étrangers de la France.

Le premier acte de la préfiguration du Centenaire sera l'ouverture d'une consultation électronique sur le programme commémoratif, afin de mieux cerner les attentes du grand public. Une fois achevée, la consultation sur Internet permettra de nourrir le programme commémoratif en y intégrant certaines propositions formulées par le public lors de la consultation participative.

L'Etat assumera un véritable partage des rôles avec les collectivités territoriales et les pays étrangers, y compris dans la gouvernance et l'animation du Centenaire.

Un appui logistique et financier sera proposé par l'Etat à ses partenaires locaux pour l'animation du Centenaire. Une ligne de financement sera mise en place pour financer des initiatives locales, sélectionnées par des jurys locaux animés par les préfetures et le réseau déconcentré de l'Association des maires de France.

L'Etat mettra en œuvre un mécanisme de labellisation permettant de distinguer certaines initiatives, qui intégreront ainsi le programme commémoratif officiel du Centenaire.

Un logo du Centenaire sera réalisé afin de permettre la labellisation des initiatives du Centenaire.

Un portail Internet de référence, trilingue, donnera une pleine visibilité aux initiatives du Centenaire. A la fois centre de ressources et vitrine du Centenaire, le portail Internet donnera de la visibilité à toutes les actions recensées en France et à l'étranger. Il sera également la vitrine des réflexions de la Mission et du conseil scientifique du Centenaire, dont les membres pourront publier des textes sur le portail. Un forum maîtrisé permettra de conserver un lien permanent avec le grand public et les préparatifs du Centenaire au sein de la société civile. Le portail sera ainsi également un espace vers lequel des informations et des propositions pourront librement remonter.

VI. La gouvernance du Centenaire

Exercice interministériel, la préparation du centenaire de la Première Guerre mondiale doit pouvoir s'appuyer sur une structure dédiée (« Mission ») pour assurer son pilotage, avec un budget et des effectifs propres. Plusieurs solutions juridiques sont envisageables pour la mise sur pied d'une telle structure. Afin d'accompagner l'action interministérielle de préfiguration du programme commémoratif du Centenaire, un conseil scientifique est nécessaire. Enfin, un Comité d'honneur formé de hautes personnalités désignées par les plus hautes autorités de l'Etat complèterait harmonieusement le triptyque de la gouvernance du Centenaire.

La gouvernance du Centenaire pourrait être ainsi envisagée sur la base de trois entités : une Mission (1) assurant la conduite de l'action opérationnelle, un conseil scientifique (2) chargé de donner un sens et une cohérence intellectuelle au Centenaire et enfin un Comité d'honneur (3), guidant et encadrant son action.

1. Une structure permanente interministérielle pour assurer la conception et l'animation du programme commémoratif du Centenaire

1.1. Les différentes formes juridiques envisageables pour mettre sur pied la mission d'animation du Centenaire

L'adossement de la mission du Centenaire aux services du Premier ministre

A l'instar du Conseil de la création artistique (CCA) récemment dissout, la mission de préfiguration du Centenaire pourrait être directement adossée aux services du Premier ministre. Cette solution aurait l'avantage de donner d'emblée une lisibilité interministérielle à la structure assurant le pilotage du Centenaire et un pouvoir d'instruction aux différents ministères pour la mise en œuvre des actions décidées. Elle offre toutefois l'inconvénient de son absence de souplesse administrative et peut être handicapée par l'absence de personnalité morale, qui pénaliserait la levée de fonds privés et le recours à des financements innovants pour financer les actions du Centenaire.

L'hébergement de la mission au sein d'un établissement public à caractère administratif (EPA) ou industriel et commercial (EPIC)

La mission de préfiguration et de mise en œuvre du Centenaire pourrait être hébergée par un établissement public à caractère administratif (EPA) ou à caractère industriel et commercial (EPIC). Cette solution offre plusieurs avantages : elle permet à la Mission de s'appuyer sur les services administratifs et financiers de l'établissement en question, de bénéficier des avantages induits par l'existence de la personnalité morale de l'établissement, qui autorise notamment un recours au mécénat privé. L'établissement public offre de surcroît la souplesse administrative requise et les garanties de contrôle de l'exécution des objectifs et des dépenses de la mission. L'hébergement par un établissement public pose toutefois deux difficultés : en premier lieu, l'activité de la Mission peut représenter une charge additionnelle substantielle pour l'établissement public concerné, et donc *in fine* une charge financière qui peut, certes, être compensée pour la durée d'accueil de la mission. Elle offre un second inconvénient en matière de contrôle de l'activité de la Mission : de par sa nature spécifique et temporaire,

l'activité de la Mission échappe en partie au contrôle des organes de direction de droit commun de l'établissement public. En d'autres termes, la Mission est accueillie par l'établissement public dont la direction exécutive ou le conseil d'administration n'exerce pas de contrôle sur l'activité courante de la Mission. Si cette solution était toutefois retenue, l'Institut Français, établissement public à caractère industriel et commercial sous tutelle du ministère de la Culture et du ministère des Affaires Etrangères, ou encore l'Office national des anciens combattants (ONAC), opérateur (établissement public à caractère administratif) du ministère de la Défense et des Anciens combattants, serait susceptible d'héberger la mission du Centenaire.

La création d'une association de loi 1901

La création d'une association de loi 1901 dédiée au portage juridique de la mission du Centenaire pourrait être envisagée. Cette solution offrirait en effet toutes les garanties de souplesse administrative et financière requises et permettrait également l'accueil des ressources humaines nécessaires à l'exercice de la tâche. L'association de loi 1901 permettrait de distinguer un niveau d'exécution (salariés permanents de la Mission) d'un niveau de contrôle (conseil d'administration, bureau) qui paraît nécessaire. L'association permettrait en outre de se voir confier un budget pluriannuel et de collecter des ressources privées, tout en faisant appel aux dons des particuliers. Cette solution présente cependant l'inconvénient d'apparaître comme un écran de l'administration, l'association pouvant être jugée « transparente », phénomène régulièrement critiqué par la Cour des comptes dans ses différents rapports.

La création d'un Groupement d'intérêt public (GIP)

Le groupement d'intérêt public (GIP) est une structure juridique qui offre peu ou prou les mêmes avantages que l'association de loi 1901, tout en évitant le phénomène de transparence évoqué *supra*. Le GIP a été conçu pour offrir un cadre *ad hoc* pour la conduite d'une action publique généralement temporaire, et interministérielle. Il offre un avantage supplémentaire à l'association de loi 1901 : il autorise l'entrée de collectivités publiques (collectivités territoriales, établissements publics) et privées (associations de loi 1901) au sein de son organe de gouvernance, partenaires qui conjuguent leurs moyens et leurs ressources à celles de l'Etat pour la conduite de l'exercice et, en règle générale, pour la conduite d'un projet. En termes de lisibilité, cette solution serait un affichage très opportun pour travailler avec les collectivités territoriales. Sa création est souple. Le GIP est un contrat d'action et de moyens entre partenaires.

1.2. Une équipe dédiée pour assurer la conception et l'animation du programme commémoratif du Centenaire

La Mission a besoin d'une équipe permanente pour remplir sa tâche. Elle est conduite par un commissaire général, nommé par décret interministériel pour remplir cette tâche, ainsi que d'un commissaire général adjoint. Un secrétaire général est en charge des questions budgétaires et financières. Plusieurs conseillers ou chargés de mission thématiques assurent le développement des projets et les relations avec les différentes parties prenantes : partenaires étrangers, administrations, collectivités territoriales, communauté scientifique, associations, institutions culturelles, etc.). La fonction de contrôle, fondamentale, est dévolue au contrôle économique et financier de l'Etat, comme pour tout groupement d'intérêt public ayant pour membre l'Etat. A côté de ce noyau de base, une équipe éditoriale légère est en charge de la

conception et de l'animation quotidienne du portail Internet du Centenaire, qui est le kiosque d'information permanente et la vitrine des activités du Centenaire : labellisations, agenda des manifestations, programme, reportages, interviews, liens vers des sites ressources, etc. Le portail Internet est le journal quotidien du Centenaire.

2. Un conseil scientifique pour l'orientation intellectuelle et mémorielle du Centenaire

Composé d'historiens et de personnalités qualifiées généralement spécialistes de la période, le Conseil scientifique du centenaire de la Première Guerre mondiale aura pour mission de donner un cadre scientifique au Centenaire. Il sera chargé, en particulier, de donner une lecture politique et mémorielle du Centenaire, en d'autres termes de gérer la tension entre l'Histoire de la Grande Guerre et la mémoire de celle-ci, en donnant à l'événement sa signification contemporaine. Il agira en toute indépendance. Réuni régulièrement par le commissaire général, il publiera des textes et accompagnera, par sa réflexion, l'action de la Mission et des différents ministères concernés et impliqués dans le Centenaire. Il devrait refléter l'ensemble des sensibilités historiographiques de la période.

3. Un comité d'honneur pour encadrer l'action du Centenaire

Le Comité d'honneur est d'une certaine façon l'organe qui coiffe les deux précédents et donne à l'ensemble de l'édifice commémoratif sa cohérence d'ensemble. Il accueille de hautes personnalités représentatives des différentes composantes de la société et des corps constitués. Il est animé par un bureau restreint qui encadre l'action du Centenaire et interagit avec le Conseil scientifique. Ses membres sont nommés par les plus hautes autorités de l'Etat.

VII. Le financement du Centenaire

Un effort partagé, créatif et responsable

Le financement du programme commémoratif du Centenaire ne pourra intégralement reposer sur le budget de l'Etat. Les différentes actions du programme officiel devront ainsi faire l'objet de cofinancements avec d'autres partenaires, publics et privés. Le Centenaire fera donc appel au secteur privé, sous différentes formes, afin de maintenir dans un périmètre raisonnable l'effort budgétaire de l'Etat. Le financement du centenaire reposera *in fine* sur un effort partagé (1), créatif (2) et responsable (3).

1. Un effort partagé

Le financement du Centenaire devrait pouvoir faire appel à des ressources privées, trouver des compléments de financement auprès de l'Union Européenne et enfin monter des cofinancements avec les collectivités territoriales françaises parties prenantes à l'animation du Centenaire.

1.1. Un appel aux ressources financières du secteur privé

A l'instar du Bicentenaire de la Révolution française, où le secteur privé – le mécénat d'entreprise en particulier – avait joué un rôle important, le Centenaire devrait pouvoir faire appel à des ressources privées pour assurer le financement d'un certain nombre de projets et d'actions ponctuelles. La ressource privée étant rare, et les entreprises d'ores et déjà submergées de demandes, l'appel au privé devra se faire avec méthode. Dans cette perspective, un responsable de la recherche de mécénat devrait être désigné, à l'instar de ce qui avait été fait pour la saison croisée France-Russie avec Monsieur Louis Schweitzer.

1.2. Des coproductions nombreuses avec les collectivités territoriales et les gouvernements étrangers

Les collectivités territoriales françaises consacrent d'ores et déjà d'importantes ressources au développement de leurs actions mémorielles liées à la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale. La majorité des grands projets développés dans la perspective du Centenaire prévoient ainsi des cofinancements avec l'Etat. La Région Nord-Pas-de-Calais, les départements de la Meuse, la Somme, l'Aisne ou le Haut-Rhin consacrent d'importantes ressources budgétaires pour le financement du Centenaire. Le volume global de ces financements portés par des collectivités territoriales atteindra plus de cent millions d'euros en 2014-2018. Un certain nombre de pays étrangers investissent également en France pour le développement de projets mémoriels. On l'a vu, le Gouvernement australien a souhaité investir six millions d'euros pour le financement des chemins de mémoire australiens en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais. Le Gouvernement canadien investit également de son côté pour l'amélioration de ses équipements à Vimy, alors que l'*American Battle Monuments Commission* (ABMC) consacrerait près de dix millions de dollars à l'amélioration de ses structures d'accueil et d'interprétation en France.

1.3. Des instruments de cofinancement : l'Union Européenne

L'Union Européenne vient d'ores et déjà en appui à certains projets mémoriels portés par des collectivités territoriales françaises. Ces financements sont actuellement mobilisés via les fonds structurels tels que le Fonds européen de développement régional, ou à travers le financement d'actions de coopération transfrontalière. Les fonds structurels européens devraient pouvoir être à nouveau mobilisés durant la période 2014-2020 pour financer des actions mémorielles innovantes éligibles. Dans le cadre de la discussion sur les nouvelles perspectives budgétaires de l'Union Européenne, une ligne de financement expérimentale pourrait être mise en place par la Commission pour financer des actions innovantes développées par un ou plusieurs Etats membres en lien avec le Centenaire. Une réflexion pourrait être conduite dans cette perspective au sein du Parlement européen.

2. Un effort créatif

2.1. La vente de produits dérivés arborant le label officiel du Centenaire

La vente de produits dérivés arborant le label officiel du centenaire pourrait être envisagée afin de générer des recettes additionnelles pour la Mission. La mission du Centenaire pourrait, à l'instar, là encore, du Bicentenaire, directement octroyer, moyennant redevances, le label à des sociétés commerciales qui s'acquitteraient ainsi d'un droit d'utilisation du logo pour un certain type de produits ou d'articles. La Mission pourrait également déléguer, moyennant redevance, la commercialisation des produits à un opérateur privé, chargé de sélectionner les produits et de les diffuser sur le marché, à travers des points de vente physiques ou sur Internet.

2.2. Un appel aux donateurs individuels

Avec l'essor de la philanthropie de proximité et du don en ligne, une initiative de levée de fonds auprès des donateurs individuels pourrait être menée par une société spécialisée dans cette collecte individuelle et décentralisée sur Internet. Une campagne de « phoning » ou de « mailing » pourrait être également conduite à partir d'un fichier de donateurs individuels, en complément d'un appel à une levée de fonds par Internet ou à travers un appel aux dons individuels publié dans la presse. Les dons collectés pourraient être fléchés vers des projets concrets ou des événements identifiés du programme commémoratif du Centenaire.

2.3. Des financements innovants : un tirage Euro Millions dont une partie des recettes financerait des projets associatifs liés au Centenaire et la revente de droits audiovisuels

A l'instar des réflexions conduites depuis quelques années pour mettre en œuvre des financements innovants pour le développement et la solidarité internationale, la Française des Jeux, partenaire historique des associations d'anciens combattants depuis la fin de la Première Guerre mondiale¹⁴⁴, pourrait être chargée de réfléchir à un tirage spécial de l'Euro Millions, dont une partie des recettes permettrait d'alimenter un fonds spécial « Centenaire » destiné à

¹⁴⁴ La Française des Jeux comporte aujourd'hui dans son actionnariat l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (« Gueules cassées ») et la Fédération Nationale André Maginot.

financer des initiatives associatives liées au centenaire de la Grande Guerre. Par ailleurs, certaines manifestations de portée internationale (défilé du 14 juillet 2014) pourraient générer des recettes pour la Mission du Centenaire si la manifestation était produite par une société privée susceptible de revendre les droits à des télévisions étrangères. La société chargée de produire l'événement reverserait alors à la Mission une partie des recettes tirées de la vente des droits à des télévisions étrangères.

3. Un effort budgétaire maîtrisé

La contribution de l'Etat au financement du Centenaire reposera sur trois logiques : une partie des dépenses sera imputée sur les budgets habituels des ministères concernés, budgets qui seront établis dans le cadre de la prochaine négociation budgétaire triennale, en 2012, pour la période 2013-2015¹⁴⁵ (3.1.) Par ailleurs, des redéploiements en gestion interviendront dans le courant des exercices 2013 et 2014 (3.2.). Enfin, un budget pluriannuel, attribué à la Mission pour les trois années 2012-2014, devra être arrêté à l'automne 2011 (3.3.).

3.1. Des financements d'ores et déjà inscrits dans les budgets habituels des ministères, dans le cadre de la programmation budgétaire triennale

Un grand nombre d'initiatives d'ores et déjà programmées dans le cadre du Centenaire de 2014-2018 et en cours de préfiguration devront s'inscrire dans le cadre des actions récurrentes des ministères, notamment de la Défense et de la Culture, qui disposent chaque année, dans leur budget courant, des crédits nécessaires à leur organisation. Les financements dont disposent les différentes administrations devront être ainsi mobilisés au service des actions du Centenaire. Les dotations des établissements publics (BNF, musée de l'Armée, BDIC, Grand Palais, etc.) permettront aux grandes institutions culturelles de produire les projets du Centenaire sans apport budgétaire complémentaire. De même, le financement des cérémonies du 14 juillet 2014 ou du 11 novembre 2014 figure tous les ans dans le projet de loi de finances annuel.

3.2. Des redéploiements en gestion pour les actions à conduire en 2014

Pour l'année 2014, année du pic de réalisation et au-delà, un certain nombre d'actions non prévues qui verront inévitablement le jour devront être financées par redéploiement au sein des budgets des ministères concernés, ou bien par d'éventuelles marges dégagées sur le budget de l'Etat.

3.3. Une dotation pluriannuelle (2012-2014) pour le fonctionnement de la Mission et les dépenses d'intervention du programme commémoratif

Les dépenses de personnel

La Mission sera composée d'une équipe légère permanente : le commissaire général, le commissaire général adjoint et le secrétaire général, qui pourront être mis à disposition par les ministères dans des conditions à définir ; un budget limité permettra en outre de rémunérer

¹⁴⁵ Un budget triennal est établi tous les deux ans par le ministère du Budget. Le budget triennal actuel, élaboré en 2010, porte sur la période 2011-2013.

des conseillers et des chargés de mission thématiques, ainsi qu'une équipe chargée de la conception et de l'animation éditoriale d'un portail Internet.

Le budget de fonctionnement

La Mission devra disposer de moyens destinés à financer son fonctionnement courant (locaux, déplacements, fournitures) ainsi que les dépenses de communication et d'animation du portail Internet du Centenaire.

Le budget d'intervention

La Mission devra enfin se voir attribuer un budget d'intervention pour financer les actions du programme commémoratif officiel du Centenaire de l'année 2014 : opération spéciale à Sarajevo le 28 juin 2014, commande musicale du 13 juillet 2014, financement de la création de la troupe du Royal de Luxe, le 14 juillet 2014, à Paris, hommage national à Jean Jaurès, le 31 juillet 2014, journée commémorative de la mobilisation générale dans les communes de France, le 2 août 2014, commémoration de la bataille de la Marne en septembre 2014 et commémorations du 11 novembre 2014, avec l'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix.

Liste des personnes rencontrées et auditionnées dans le cadre de la mission

M. le Commissaire en chef de la marine Bernard ABBO, Adjoint au chef de l'état-major particulier du Président de la République

Mme Béatrice ANGRAND, Secrétaire générale de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse

M. le Général de brigade Pankaj ARORA, Attaché de défense auprès de l'ambassade d'Inde en France

M. Pierre AUDIGER, Responsable des partenariats culturels au Département de la communication de la RATP

M. Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, Historien, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), président du Centre international de recherche de l'Historial de la Grande Guerre

Mme Laurence AUER, Secrétaire générale de l'Institut Français

M. Jean-Marc AYRAULT, Député-Maire de Nantes, Président de la Communauté urbaine de Nantes

M. le Général (2S) André BACH, Historien, ancien directeur du service historique de l'armée de terre (SHAT)

M. Frédéric BALEINE du LAURENS, Directeur des archives au ministère des Affaires Etrangères et Européennes

M. Telmo BALTAZAR, Conseiller au cabinet de Mme la Vice-présidente Viviane REDING, Commissaire européenne pour la justice, les droits fondamentaux et la citoyenneté

Mme Rosemary BANKS, Ambassadeur de Nouvelle-Zélande en France

M. le Général de division Christian BAPTISTE, Directeur du musée de l'Armée

M. le Contrôleur général des armées Serge BARCELLINI, Directeur de la Mission Histoire du Conseil Général de la Meuse

M. Eric BARRAULT, Délégué pour l'éducation à la défense au ministère de l'Education Nationale

M. Laurent BAYLE, Directeur général de la Cité de la musique

M. Patrick BEAUDOUIN, Député-Maire de Saint-Mandé, membre de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale

M. Jean-Jacques BECKER, Historien, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris X - Nanterre, président d'honneur du Centre international de recherche de l'Historial de la Grande Guerre

M. Damien BECQUART, Responsable de la mission Chemin des Dames au Conseil général de l'Aisne

M. Christian BERGER, Directeur du Centre régional du tourisme de la région Nord-Pas-de-Calais

Mme Claire BERNARD, Directrice des études de l'Association des Régions de France

M. Michel BERNARD, Sous-préfet de Reims

M. Serge BERNIER, Historien, membre associé du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

M. Jean-Michel BLANQUER, Directeur général de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale

Mme Michèle BOCCOZ, Ambassadeur de France en Belgique

Mme Marie-Christine BONNEAU-DARMAGNAC, Chargée de mission histoire et éducation civique à la direction de l'édition du Centre national de documentation pédagogique (CNDP)

Mme Delphine BORIONE, Directrice de la politique culturelle et du français à la Direction générale de la mondialisation (DGM) du ministère des Affaires Étrangères et Européennes

M. Dalil BOUBAKEUR, Recteur de la Grande Mosquée de Paris

M. Geert BOURGEOIS, Vice-Ministre-Président du Gouvernement flamand, ministre flamand des Affaires administratives, de l'Administration intérieure, de l'Intégration civique, du Tourisme et de la Périphérie flamande de Bruxelles.

M. Jan BREYNE, Conseiller du Premier ministre Belge, coordinateur fédéral du Centenaire

M. Russell BRIGGS, Directeur des programmes du Musée d'Auckland (Nouvelle-Zélande)

M. Laurent BURIN des ROZIERS, Directeur de l'Institut Français, conseiller culturel à l'Ambassade de France en Grande-Bretagne

M. Jean CARDOEN, Directeur mémoire et communication de l'Institut des vétérans (Bruxelles)

Mme Violaine CHALLEAT-FONCK, Conservatrice du patrimoine, responsable des fonds de l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD).

M. le Général (2S) Hubert CHAUCHART du MOTTAY, Président de la fondation des Gueules Cassées

M. Francis CHEVRIER, Directeur des Rendez-vous de l'Histoire de Blois

M. Jean-Paul CLUZEL, Président de la Réunion des musées nationaux Grand Palais

M. Laurent COHEN, Directeur général adjoint de la Fondation Jean Jaurès

Mme Monique CONSTANT, Directrice adjointe des archives au ministère des Affaires Etrangères et Européennes

M. Jean-François COPÉ, Député-Maire de Meaux, Président de la Communauté d'agglomération du pays de Meaux

M. Jean-Luc COURCOULT, Auteur et metteur en scène, fondateur de la compagnie de théâtre Royal de Luxe

M. le Général d'armée Bruno CUCHE, Gouverneur des Invalides, Président du comité de la flamme

M. Grégoire CUVELIER, Ministre plénipotentiaire, chef de mission adjoint à l'Ambassade de Belgique en France

M. Jean de BOISHUE, Chargé de mission auprès du Premier ministre

M. Hubert de CANSON, Délégué permanent adjoint à la Délégation permanente de la République française auprès de l'UNESCO

M. Nicolas de COINTET, Directeur du développement aux Editions Albin Michel

M. le Vice-Amiral Charles-Edouard de CORIOLIS, Attaché de défense auprès de l'Ambassade de France en Grande-Bretagne

M. le Général de corps d'armée Bernard de COURREGES d'USTOU, Chef du Cabinet militaire du Premier ministre

M. le Général (2S) Bertrand de LAPRESLE, Vice-président de l'Union des blessés de la face et de la tête « Les gueules cassées »

M. le Capitaine de frégate Joseph de MALLERAY, Attaché naval auprès de la mission militaire de l'Ambassade de France en Allemagne

Mme Laurence de RICHEMONT, Conseillère au Cabinet du Président de la Commission européenne

M. Hugues DALLEAU, Président général de l'Union Nationale des Combattants

M. Xavier DARCOS, Ambassadeur, chargé de mission pour l'action culturelle extérieure de la France, président de l'Institut français

M. Yves DAUDIGNY, Sénateur de l'Aisne, Président du Conseil général de l'Aisne

M. le Contrôleur général des armées Gérard DELBAUFFE, Président du Souvenir Français

M. Henri DENYS de BONNAVENTURE, Président de l'Union des blessés de la face et de la tête « Les Gueules cassées »

M. Eric DEROO, Auteur, cinéaste et chercheur associé au CNRS, membre du comité d'orientation scientifique de la Maison de l'histoire de France

M. Patrick DION, Directeur général du Centre national de documentation pédagogique (CNDP)

M. Laurent DOMINATI, Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe

The Rt. Hon. Jeffrey DONALDSON MP, Membre de la Chambre des communes du Parlement britannique, représentant de Lagan Valley (Irlande du Nord)

M. Henry DOUGIER, Président des éditions Autrement

M. Bernard EMIE, Ambassadeur de France au Royaume-Uni

M. Rémy ENFRUN, Directeur général de l'Office national des anciens combattants (ONAC)

M. Philippe ETIENNE, Ambassadeur, Représentant permanent de la France auprès de l'Union Européenne

M. Olivier FORCADE, Historien, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris-Sorbonne

M. Paul FURLAN, Ministre des pouvoirs locaux et de la Ville, en charge du Tourisme de Wallonie

M. Christian GAUBERT, Compositeur, administrateur de la SACEM

M. Jean-Marie GENARD, Responsable des actions pédagogiques et du cycle cinéma aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois

Mme Sylvie GENEVOIX, Présidente de l'association « Je me souviens de ceux de 14 »

Mme Frédérique GERARDIN, Attachée culturelle à l'Ambassade de France en Allemagne

Mme Isabelle GOUGENHEIM, Directeur de l'établissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD)

M. Maurice GOURDAULT-MONTAGNE, Ambassadeur de France en Allemagne

M. Thierry GRILLET, Délégué à la diffusion culturelle de la Bibliothèque Nationale de France (BNF)

M. Henri GUAINO, Conseiller spécial du Président de la République

M. Frédéric GUELTON, Historien, rédacteur en chef de la Revue historique des armées (RHA)

M. l'Amiral Edouard GUILLAUD, Chef d'état-major des armées

M. David GUILLET, Conservateur général du patrimoine, Directeur adjoint du musée de l'armée.

M. le Général de brigade Steven R. HAWKINS, Directeur des opérations internationales de l'American Battle Monuments Commission (ABMC)

M. Olivier HENRARD, Conseiller Culture, industries culturelles et presse écrite du Président de la République

M. Emmanuel HONDRE, Directeur des productions de la Cité de la musique

M. le Général d'armée Eirik IRASTORZA, Chef d'état-major de l'armée de Terre

M. le Commissaire en chef de la marine Philippe JACOB, Adjoint au chef de l'état-major particulier du Président de la République

M. Jean-Noël JEANNENEY, Historien, Président du comité scientifique des Rendez-vous de l'Histoire de Blois

M. Paul JEAN-ORTIZ, Directeur d'Asie au ministère des Affaires Etrangères et Européennes

M. Antoine JOLY, Délégué à l'action extérieure des collectivités locales au ministère des Affaires Etrangères et Européennes

M. Serge KIRZBAUM, Consultant

M. Jean KLINKERT, Directeur de l'Association départementale du tourisme du Haut-Rhin et vice-président du Comité pour le monument national du Hartmannswillerkopf

Mme Gina KOUTSIKA, Directrice des programmes de l'Imperial War Museum

Mme Eva Sabine KUNTZ, Secrétaire générale de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse

M. Marc LAFFINEUR, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense et des Anciens Combattants

M. Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Conseiller pour la politique régionale, l'aménagement du territoire et le Comité des régions à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne

M. Philippe LAMY, Conseiller au cabinet du Maire de Paris

M. Yves LE MANER, Historien, expert scientifique chargé des questions d'histoire et de mémoire, conseiller du président de la Région Nord-Pas-de-Calais

Mme le Commissaire colonel Nathalie LEDOGAR, Adjoint finances au Cabinet militaire du Premier ministre

M. Hervé LEMOINE, Directeur du service interministériel des archives de France

M. le Général de brigade Lionel LENFANT, Délégué au patrimoine de l'armée de terre

M. André LOEZ, Historien, maître de conférence à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

M. Laurent LOISEAU, Journaliste

M. Gérard LONGUET, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants

M. Marc LORTIE, Ambassadeur du Canada en France

M. le Contrôleur général des armées Eric LUCAS, Directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense et des Anciens combattants

Mme Agnès MAGNIEN, Directrice des Archives Nationales

M. Christophe MAISONNEUVE, Conseiller pour les questions économiques, financières et administratives au Cabinet du ministre de la Défense et des Anciens Combattants

M. Charles MALINAS, Conseiller culturel de l'Ambassade de France en Allemagne

M. Christian MANABLE, Président du Conseil général de la Somme

M. Bernard MARIS, Economiste, professeur des universités à l'Institut d'études européennes de l'Université Paris VIII

M. Stephan MARTENS, Historien, Directeur adjoint de l'Institut Historique allemand de Paris

M. Patrice MARTINET, Directeur du festival "Paris quartier d'été"

M. Christian MASSET, Directeur général de la mondialisation au ministère des Affaires Etrangères et Européennes

M. Joël MATHIEU, Conseiller du Ministre-président de la Wallonie

M. Daniel MAXIMIN, Ecrivain, Commissaire de "2011, l'Année des outre-mer"

M. Thierry MÉREL, Responsable du secteur Histoire à la Fondation Jean-Jaurès

M. Michel MIRAILLET, Directeur des affaires stratégiques du ministère de la Défense et des Anciens Combattants

M. Rollon MOUCHEL-BLAISOT, Préfet, directeur général de l'Association des Maires de France

M. Serge MUCETTI, Consul Général de France à Bruxelles

M. Rodney MUIR, Projects Officier à l'Ambassade d'Australie en France

M. Raphael MULLER, Conseiller au cabinet du ministre de l'Éducation Nationale

M. Vincent MULLER, Rédacteur à la mission franco-allemande du ministère des Affaires Etrangères et Européennes

M. Hilaire MULTON, Conseiller en charge des discours, de la mémoire et des célébrations nationales au cabinet du ministre de la Culture et de la Communication

M. Christian NAMY, Président du Conseil général de la Meuse

M. Nicolas OFFENSTADT, Historien, maître de conférences à l'Université de Paris I

M. Philippe ORAIN, Responsable des collections du pôle éditorial, Manufacture française des pneumatiques Michelin

M. Alexandre ORLOV, Ambassadeur de la Fédération de Russie en France

M. le Général de brigade Olivier PAULUS, Chef du Service historique de la Défense

M. le Commissaire colonel Stéphane PIAT, Adjoint finances au chef du Cabinet militaire du Premier ministre

M. le Général de corps d'armée Bruno PINGET, Attaché de défense auprès de l'Ambassade de France en Allemagne

M. Christian PIOTRE, Secrétaire général pour l'administration du ministère de la Défense et des Anciens combattants

M. Philippe PLUMET, Responsable de la cellule démocratie ou barbarie au ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

M. Albert POIROT, Administrateur de la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg (BNUS)

M. Antoine PROST, Historien, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université de Paris I, président du conseil scientifique du Mémorial de Verdun

Mme Gwenaëlle RAUX, Administratrice de la compagnie Royal de Luxe

Mme Claude RENUCCI, Directrice de l'édition du Centre national de documentation pédagogique (CNDP)

M. Serge REVEL, Maire honoraire, Vice-président du Conseil général de l'Isère, coordonnateur du projet "Regards de Mémoire 14-18"

M. Renaud RHIM, Adjoint au directeur général de l'enseignement scolaire au ministère de l'Education Nationale

M. Philippe-Georges RICHARD, Conservateur général du patrimoine, Délégué aux célébrations nationales au ministère de la Culture et de la Communication

M. Dominique RIQUET, Maire de Valenciennes, Député européen, Vice-président de la Commission des transports et du tourisme, membre de la Commission des budgets

M. Raymond RIQUIER, Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional, secrétaire général de l'association AMAN

M. David RITCHIE, Ambassadeur d'Australie en France

M. Fabrice ROBERT, Directeur adjoint du Cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires européennes

M. Edouard ROOSE, Chargé de mission tourisme de mémoire au Comité régional du tourisme de la Région Nord-Pas-de-Calais

M. Michel ROUGER, Directeur du Musée de la Grande Guerre de Meaux

**M. Olivier ROUSSEL, Directeur général de l'Union des blessés de la face et de la tête
« Les Gueules Cassées »**

**Mme le Docteur Marie-Andrée ROZE-PELLAT, Vice-présidente de la Fondation des
Gueules Cassées, chef du service d'odontologie de l'Institution Nationale des Invalides**

**M. Pierre RUYFFELAERE, Coordinateur général du centenaire de la Première Guerre
mondiale du Gouvernement flamand**

M. le Général (2s) Philippe SCHMITT, Directeur de l'Union nationale des combattants

**M. Bernard SCHOTTER, Administrateur général du Mobilier national et des
manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie**

M. Louis SCHWEITZER, Président d'honneur de Renault

**Mme Fabienne SERVAN-SCHREIBER, Productrice, Président Directeur Général de
Cinétévé**

**M. Igor SOLOVIEV, Conseiller, Chef du service culturel de l'Ambassade de la
Fédération de Russie en France**

M. Michael St MAUR SHEIL, Photographe

**M. Hew STRACHAN, Professeur d'histoire militaire à l'Université d'Oxford (chaire
Chichele), administrateur de la Commonwealth War Graves Commission (CWGC) et de
l'Imperial War Museum (IWM)**

**Mme Valérie TESNIERE, Directrice de la Bibliothèque de documentation
internationale contemporaine (BDIC)**

**Mme Claudette THERIAULT, Directrice des opérations européennes du ministère des
Anciens Combattants du Gouvernement du Canada**

M. Axel THIXON, Historien, professeur à l'Université de Namur

**M. Jean-Pierre TITZ, Chef de la division de l'enseignement de l'Histoire au Conseil de
l'Europe**

**M. Jacques TOUBON, Ancien ministre, délégué de la France pour la fiscalité des biens
culturels, Président du Haut Conseil culturel franco-allemand**

**Mme Emmanuelle TOULET, Directrice de la Bibliothèque historique de la Ville de
Paris (BHVP)**

**M. Amaury de VALROGER, Responsable éditorial cartes et guides, Manufacture
française des pneumatiques Michelin**

**M. Nic VANDERMARLIERE, Délégué permanent du Gouvernement flamand en
France**

M. Bertrand VANNIER, Conseiller du Président de Radio France

M. Louis VAUDEVILLE, Producteur, Président de CC&C

M. Koen VERLAECKT, Secrétaire général des affaires étrangères du département international du Gouvernement flamand

M. Jean-Pierre VERNEY, Historien, initiateur du Musée de la Grande Guerre de Meaux

M. Gaël VEYSSIERE, Porte-parole et conseiller de presse de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union Européenne

M. Laurent VEYSSIERE, Conservateur général du patrimoine, chef de la Délégation des patrimoines culturels au ministère de la Défense et des Anciens Combattants

M. Philippe VILAMITJANA, Directeur des programmes du groupe France Télévisions

M. Dieter VORSTEHNER, Président de la fondation Deutsches Historisches Museum (DHM) de Berlin

M. Arndt WEINRICH, Historien, Institut historique allemand de Paris

M. Alain WIEDER, Directeur adjoint des projets, ARTE France

M. Laurent WIRTH, Inspecteur général de l'Education nationale, doyen du groupe histoire-géographie de l'Inspection générale de l'Education nationale

M. Benoît YVERT, Directeur des éditions Perrin